



Analyse des Besoins Sociaux

Etude complémentaire
relative à la fragilité
des personnes âgées

Année 2025



C.C.A.S
VILLE DE NICE



Analyse des Besoins Sociaux 2024

Sous la présidence de

Monsieur Christian ESTROSI

Président Délégué de la Région Sud-PACA
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Maire de Nice
Président du Centre Communal d'Action Sociale

Et

Madame Jennifer SALLES

Adjointe au Maire
Déléguée aux Seniors et aux Solidarités
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Sous la direction de

Madame Cathy HERBERT

Directrice générale du CCAS de la Ville de Nice

Réalisée par

Monsieur Patrice SALVADOR

Responsable du service de l'Observatoire Social



Le mot de la Vice-Présidente

« *Tout ce qui se passe autour de nous avertit de la fragilité humaine* ».

Pierre-Claude Victor BOISTE



Mission obligatoire confiée aux CCAS depuis 1995, l'analyse des besoins sociaux, au-delà de son aspect légal, représente un réel enjeu stratégique. Véritable démarche prospective de l'action sociale communale, son objectif est aussi de portée opérationnelle. C'est en effet, au travers d'un diagnostic de territoires très précis et de préconisations associées, que des actions concrètes et adaptées aux réels besoins des publics les plus en difficultés peuvent être réellement envisagées.

La fragilité des personnes âgées est au cœur des préoccupations du CCAS de Nice. La création et l'évolution de nos différents services d'accompagnement et de nos structures d'hébergement sont une réalité et une nécessité très largement prises en compte par notre établissement public (travaux de rénovation et d'adaptation des EHPA(D), création du service d'autonomie à domicile,...).

A Nice, sous l'impulsion de notre Maire-Président Christian ESTROSI, nous avons fait le choix de la proximité, afin que chacun de nos seniors puisse bénéficier d'un accompagnement individualisé et de réponses adaptées à leurs besoins.

En s'attachant à identifier plus finement les différents aspects de la fragilité des personnes âgées, le CCAS de Nice, coordonnateur de l'action sociale communale, ambitionne clairement (en lien notamment avec ses partenaires institutionnels et associatifs) de permettre à chacune de ces personnes de profiter au mieux et le plus pleinement possible de leur grand âge.

Je vous invite à prendre connaissance de cette étude, fruit d'un réel travail de recherche, d'analyse et de concertation, qui permet certainement de cerner davantage la fragilité des personnes âgées. Ce phénomène complexe et multifactoriel se révèle, en effet, comme l'un des défis majeurs de notre époque actuelle et certainement un des plus grands pour les années à venir.

Madame Jennifer SALLES

Adjointe au Maire

Déléguée aux Seniors et aux Solidarités

Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale



Sommaire

| | |
|--|------------|
| <i>Le mot de la Vice-Présidente.....</i> | 3 |
| <i>Méthodologie de l'étude.....</i> | 5 |
| <i>La fragilité en bref</i> | 9 |
| <i>Le contexte démographique européen</i> | 13 |
| <i>Les facteurs de fragilité des personnes âgées</i> | 17 |
| <i>Les Spécificités de la fragilité des seniors niçois.....</i> | 47 |
| <i>Les territoires niçois les plus à risque.....</i> | 61 |
| <i>Les recommandations issues de cette étude.....</i> | 95 |
| <i>Bibliographie</i> | 105 |



Méthodologie de l'étude

Fragilité des personnes âgées : une préoccupation de nos sociétés

Les projections démographiques pour les décennies à venir sont désormais bien connues, les personnes âgées de 60 ans ou plus seront plus nombreuses et leur part dans la population va augmenter de manière significative en France et dans les autres pays d'Europe.

Dans un contexte global de vieillissement de la population, une meilleure connaissance des mécanismes conduisant à la perte d'autonomie constitue un objectif majeur, notamment pour mettre en œuvre des politiques de prévention efficaces (source Institut de Recherche

et Documentation en Economie de la Santé (IRDES), fragilité et prévention de la perte d'autonomie, 2013).

Les éléments recueillis de notre étude permettront d'identifier les facteurs de fragilité auxquels sont confrontées les personnes âgées, notamment avec des comparaisons entre Nice et les autres grandes villes de France ainsi que des données intra communales plus spécifiques à notre commune. De plus, un questionnaire diffusé auprès des personnes âgées s'attachera à recueillir leur ressenti face au phénomène de fragilité.

Découpage géographique infra communal

Les Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS)

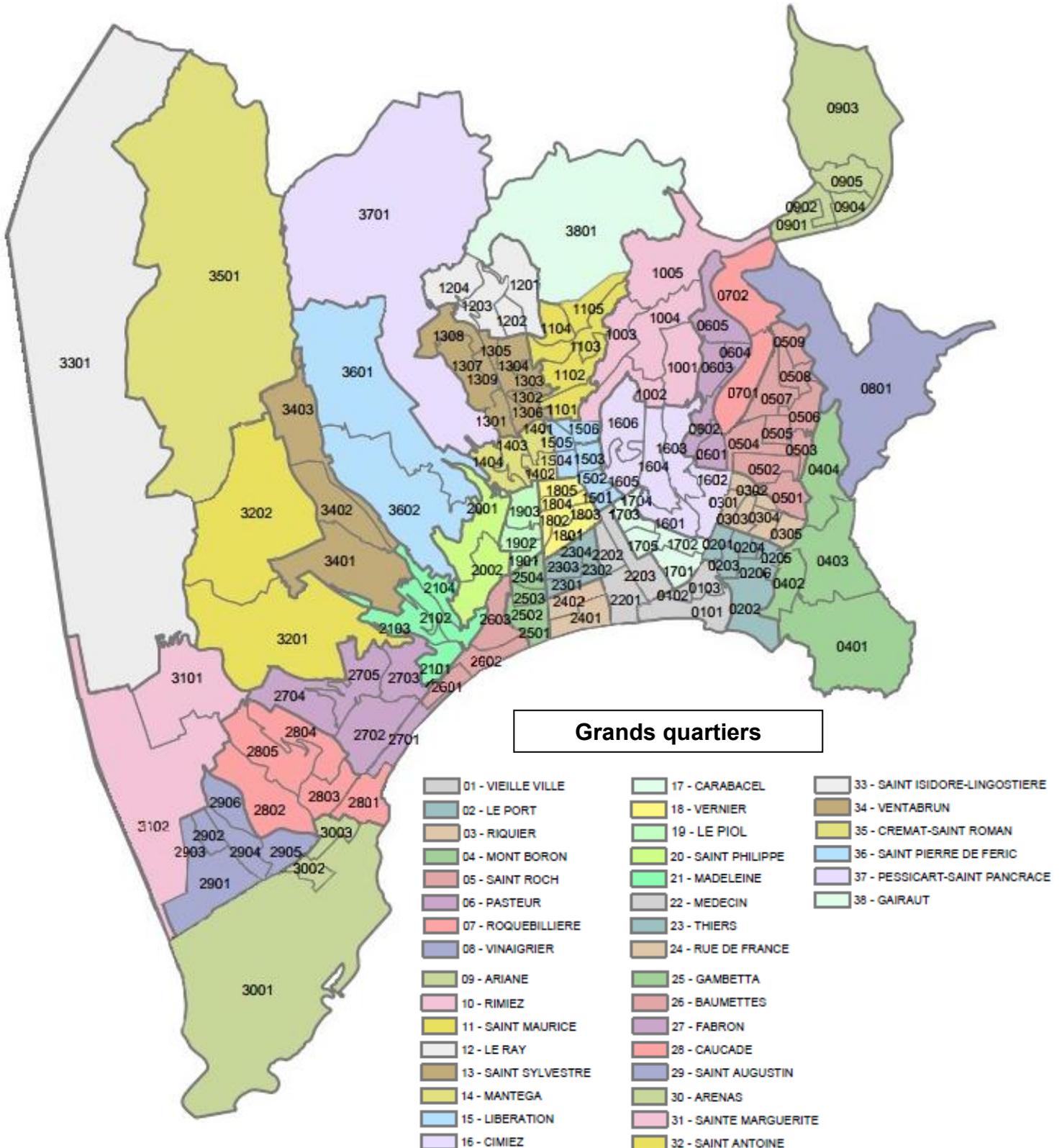
L'IRIS constitue la brique de base en matière de données infra communales (critères stables dans le temps).

Chaque IRIS est codifié selon 4 chiffres, définis comme tel :

- Les 2 premiers chiffres indiquent l'appartenance au « grand quartier ».
- Les 2 derniers chiffres mentionnent le numéro d'IRIS du « grand quartier ».



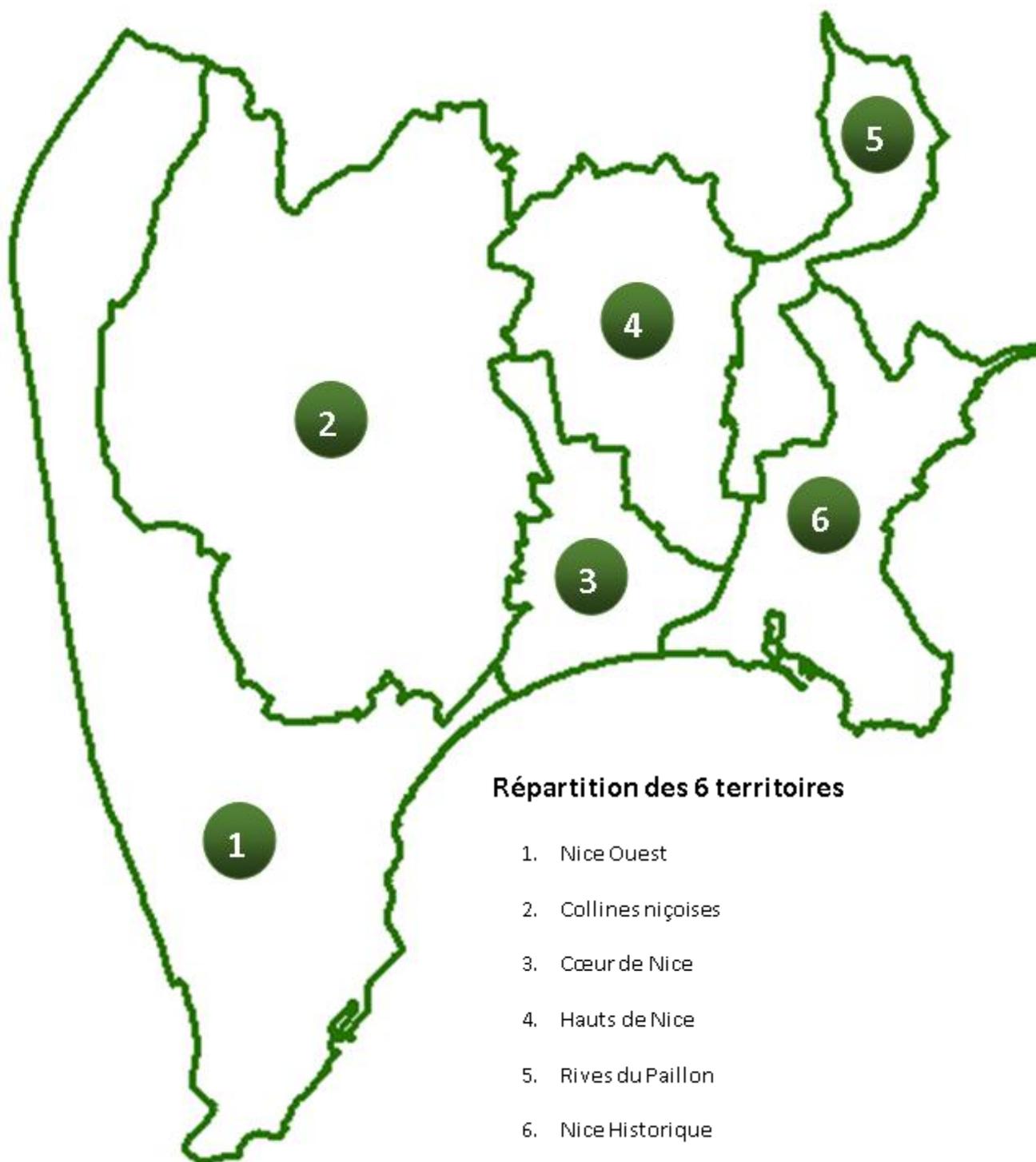
On recense 144 IRIS sur la commune de Nice regroupés au sein de 38 grands quartiers, selon le découpage proposé par l'INSEE.





Les 6 territoires de la Ville de Nice

Le découpage tient compte des 6 territoires définis dans le cadre de la politique de proximité de la Ville de Nice, leur représentation est également matérialisée.



La fragilité en bref





Définitions et notions

Selon la définition commune, la fragilité est considérée comme un manque de robustesse et caractérise ce qui est fragile et qui se brise facilement (source : dictionnaire Larousse).

Dans l'esprit collectif, la fragilité des personnes âgées est une notion fortement associée à la santé et plus particulièrement à la dépendance dont elle est bien souvent considérée comme étant la principale cause.



Photo : pixabay.com



Photo : pixabay.com

Il existe toutefois de nombreuses définitions de la fragilité selon qu'elles soient médicale ou bien encore institutionnelle. De multiples notions sont donc associées à ce phénomène.

En cela, la fragilité apparaît comme un état peu prédictif et peu objectivable. La littérature et les institutionnels partagent cet avis d'un concept conjuguant un nombre important de facteurs difficilement hiérarchisables, leurs poids variant d'une personne à l'autre (source : Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), la fragilité des personnes âgées, 2008).

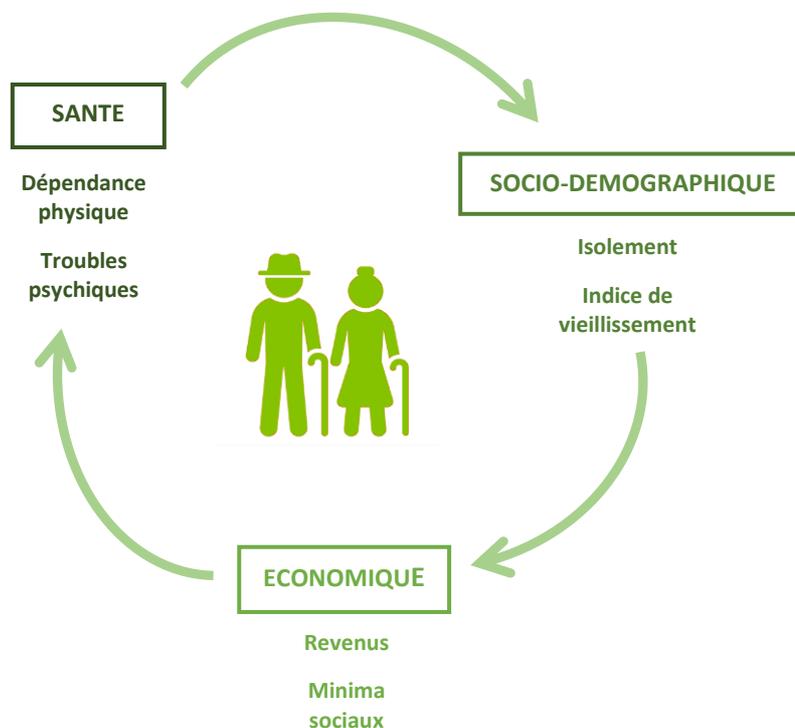


Un phénomène multifactoriel

La fragilité des personnes âgées peut donc être considérée comme un concept multi dimensionnel qu'il convient d'essayer d'appréhender au travers de l'étude de certains facteurs qui la compose.

On retiendra principalement les domaines suivants :

- Socio-démographique (indice de vieillissement, isolement,...).
- Economique (revenus,...).
- Santé (dépendance,...).



*Schéma représentatif des principaux facteurs de fragilité des personnes âgées
(Réalisation : service de l'Observatoire social du CCAS de Nice, 2024)*

Au-delà de ces facteurs d'influence, la fragilité des personnes âgées a également une composante subjective liée au ressenti des individus qu'il convient nécessairement de prendre en compte.

Cette approche peut s'envisager notamment au travers des capacités (motrices et intellectuelles) ainsi qu'au regard de l'environnement (entourage familial, isolement,...).



Enjeux & objectifs

Ces dernières années, l'espérance de vie tend à augmenter, passant de 79,3 ans en 2004 à 82,8 ans en 2023.

A 60 ans, une femme peut espérer, en moyenne, vivre 27,94 ans et un homme 23,68 ans, soit une progression respective de 2,31 ans et de 2,86 ans en vingt ans (source Insee, Espérance de vie, année 2023). Mais l'espérance de vie augmente plus vite que l'espérance de vie en bonne santé. Dès lors, l'un des enjeux majeurs est d'accroître la durée de vie en bonne santé afin de permettre au plus grand nombre de poursuivre ses activités quotidiennes de loisirs, d'envisager de nouveaux projets,...

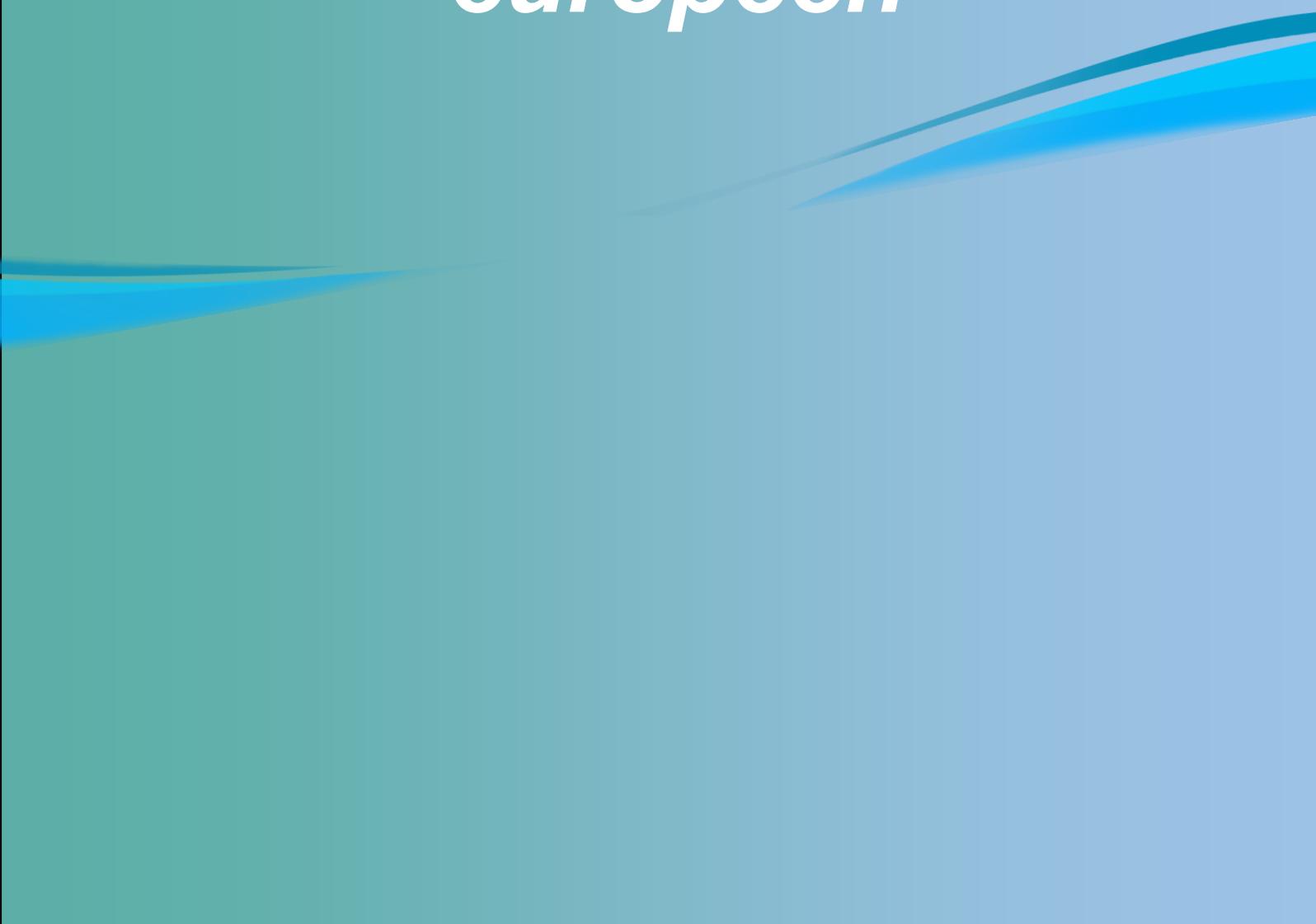
La notion de bien vieillir prend alors tout son sens au travers d'un double objectif :

- Eviter la morbi-mortalité des personnes âgées en maintenant un niveau d'autonomie suffisant notamment par le biais d'actions de prévention (activités physiques adaptées, stimulation intellectuelle, nutrition,...).
- Diminuer les dépenses publiques liées à la prise en charge de la dépendance en permettant, de fait, à ces personnes âgées de maintenir voire d'accroître leur période de vie en bonne santé.



Photo : pixabay.com

***Le contexte
démographique
européen***





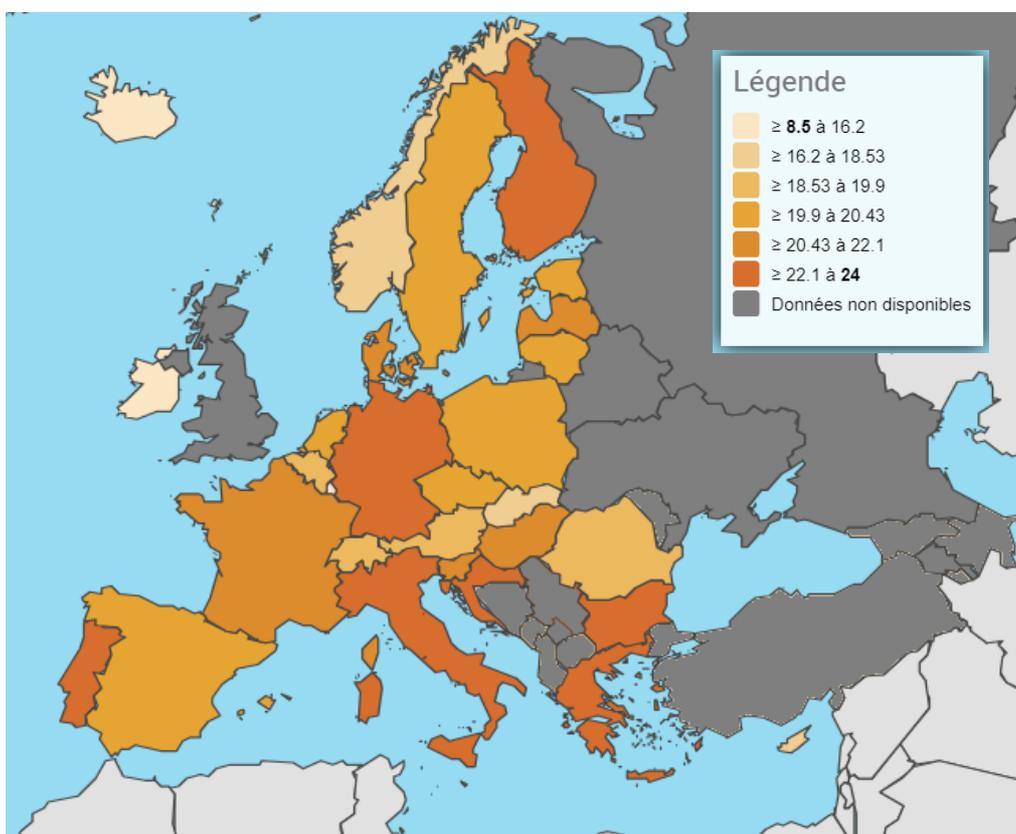
Eléments marquants

Pays de l'Union Européenne (UE)

L'Europe, définie parfois comme « le vieux continent », possède une proportion importante de personnes âgées de 65 ans et plus. On retrouve cette forte proportion dans les pays du sud, particulièrement le Portugal, l'Italie et la Grèce.

A contrario les pays du nord, à l'exception de la Finlande, ont une population plus jeune comme la Norvège ou l'Irlande. La France se situe dans une fourchette haute avec 21,2% de personnes de 65 ans et plus.

Proportion de la population des 65 ans et plus en Europe

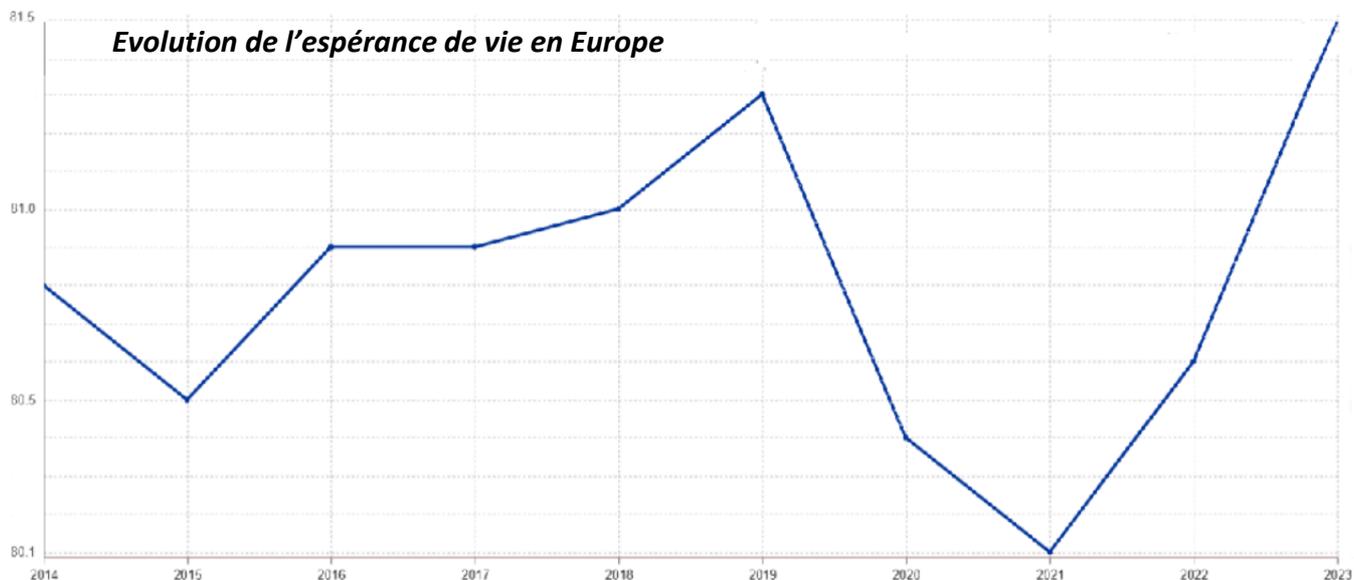


Source : Eurostats, juin 2024



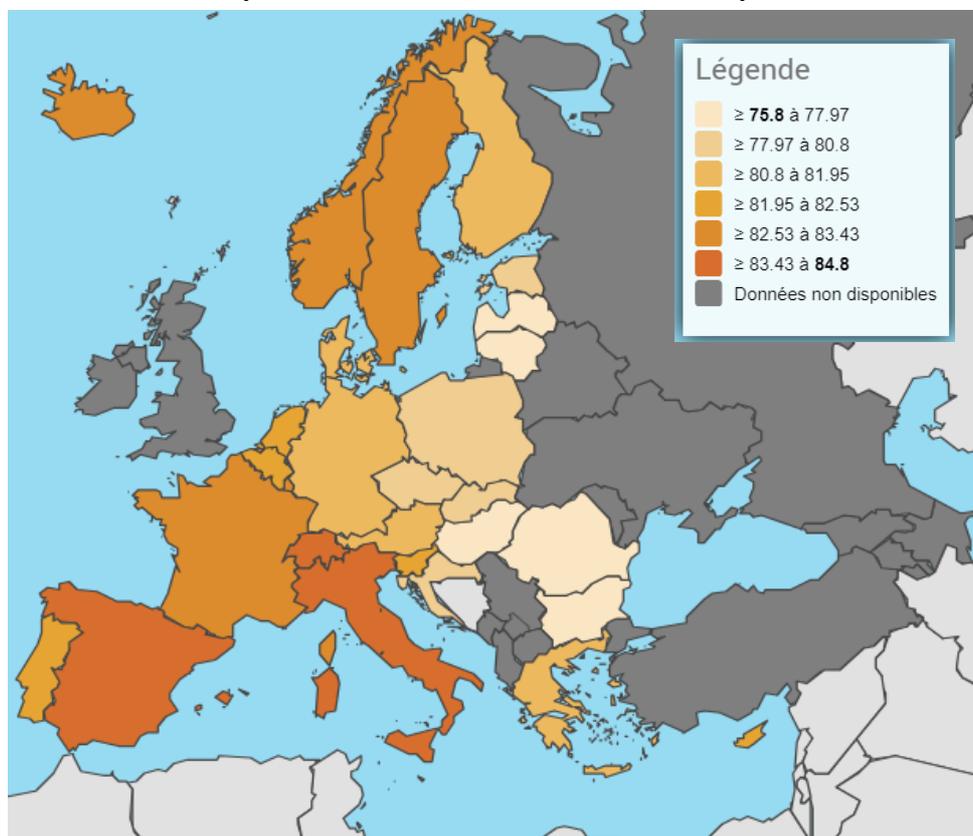
L'espérance de vie à la naissance est en moyenne de 80,6 ans (83,3 ans pour les femmes et 77,9 ans pour les hommes). Au cours des 10 dernières années, elle a faiblement augmenté.

A cause du Covid, on constate un recul assez marqué entre 2020 et 2022. Avec plus de 84 ans, l'Espagne et l'Italie sont les pays où l'espérance de vie est la plus importante.



Source : Eurostats, mai 2024

Espérance de vie à la naissance en Europe



Source : Eurostats mai 2024



L'espérance de vie à 65 ans connaît une stagnation depuis 2014. Elle est estimée en moyenne pour les membres de l'UE à 20,3 ans sur l'année 2023 (0,2 an de plus qu'en 2014). En France, l'espérance de vie à 65 ans est de 22 ans et reste avec l'Espagne la plus élevée des pays européens.

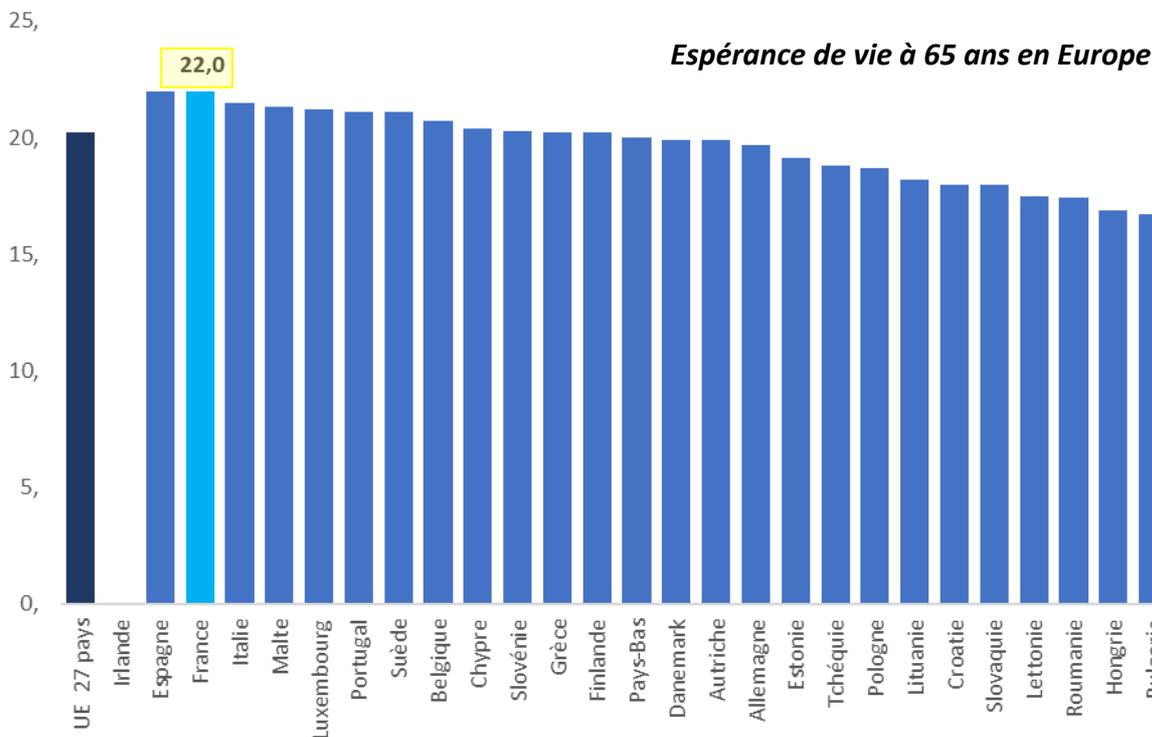


Photo : pixabay.com

Espérance de vie à 65 ans en Europe

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| UE 27 pays | 20,0 | 19,7 | 20,0 | 19,9 | 20,0 | 20,2 | 19,3 | 19,2 | 19,5 | 20,2 |
| Belgique | 20,3 | 20,0 | 20,3 | 20,3 | 20,3 | 20,6 | 19,3 | 20,4 | 20,2 | 20,7 |
| Bulgarie | 16,0 | 16,0 | 16,2 | 16,1 | 16,2 | 16,3 | 15,1 | 13,6 | 15,4 | 16,7 |
| Tchéquie | 18,1 | 17,8 | 18,3 | 18,1 | 18,2 | 18,4 | 17,3 | 16,7 | 18,0 | 18,8 |
| Danemark | 19,5 | 19,4 | 19,5 | 19,6 | 19,4 | 19,8 | 19,8 | 19,6 | 19,5 | 19,9 |
| Allemagne | 19,9 | 19,5 | 19,8 | 19,7 | 19,6 | 19,9 | 19,7 | 19,5 | 19,3 | 19,7 |
| Estonie | 18,4 | 18,6 | 18,7 | 18,7 | 18,6 | 19,0 | 19,0 | 17,5 | 18,3 | 19,1 |
| Irlande | 19,8 | 19,8 | 19,9 | 20,2 | 20,4 | 20,8 | 20,7 | 20,5 | 20,5 | |
| Grèce | 20,3 | 19,9 | 20,3 | 20,1 | 20,6 | 20,4 | 20,0 | 19,2 | 19,4 | 20,2 |
| Espagne | 21,5 | 21,1 | 21,6 | 21,5 | 21,6 | 22,0 | 20,5 | 21,4 | 21,3 | 22,0 |
| France | 22,0 | 21,6 | 21,8 | 21,8 | 21,9 | 22,0 | 21,2 | 21,4 | 21,3 | 22,0 |
| Croatie | 17,5 | 17,1 | 17,6 | 17,4 | 17,7 | 17,9 | 17,1 | 16,3 | 17,1 | 18,0 |
| Italie | 21,2 | 20,6 | 21,3 | 20,9 | 21,3 | 21,4 | 20,1 | 20,6 | 20,6 | 21,5 |
| Chypre | 20,0 | 19,6 | 20,4 | 19,9 | 20,5 | 20,3 | 20,3 | 19,5 | 19,5 | 20,4 |
| Lettonie | 17,0 | 17,0 | 17,0 | 17,0 | 17,1 | 17,4 | 17,0 | 15,6 | 16,6 | 17,5 |
| Lituanie | 17,4 | 17,1 | 17,3 | 17,4 | 17,6 | 17,9 | 16,8 | 16,1 | 17,0 | 18,2 |
| Luxembourg | 20,7 | 20,5 | 20,9 | 20,2 | 20,5 | 20,9 | 20,2 | 20,7 | 21,0 | 21,2 |
| Hongrie | 16,9 | 16,6 | 17,0 | 16,7 | 16,8 | 16,9 | 16,2 | 15,5 | 16,4 | 16,9 |
| Malte | 20,3 | 20,3 | 21,0 | 20,7 | 20,8 | 21,1 | 20,5 | 20,7 | 20,6 | 21,3 |
| Pays-Bas | 20,1 | 19,8 | 19,9 | 20,0 | 20,0 | 20,3 | 19,5 | 19,6 | 19,8 | 20,0 |
| Autriche | 20,3 | 19,8 | 20,2 | 20,1 | 20,1 | 20,3 | 19,6 | 19,6 | 19,6 | 19,9 |
| Pologne | 18,4 | 18,2 | 18,5 | 18,3 | 18,2 | 18,5 | 17,1 | 16,4 | 17,7 | 18,7 |
| Portugal | 20,2 | 20,0 | 20,1 | 20,4 | 20,3 | 20,6 | 19,8 | 20,3 | 20,5 | 21,1 |
| Roumanie | 16,6 | 16,4 | 16,7 | 16,6 | 16,7 | 16,9 | 15,7 | 14,6 | 16,3 | 17,4 |
| Slovénie | 19,9 | 19,7 | 20,0 | 19,8 | 20,0 | 20,1 | 18,9 | 19,3 | 19,7 | 20,3 |
| Slovaquie | 17,4 | 17,2 | 17,5 | 17,4 | 17,6 | 17,9 | 17,1 | 15,4 | 17,1 | 18,0 |
| Finlande | 20,1 | 20,2 | 20,2 | 20,4 | 20,4 | 20,6 | 20,6 | 20,4 | 19,7 | 20,2 |
| Suède | 20,3 | 20,2 | 20,4 | 20,4 | 20,4 | 20,9 | 20,2 | 20,9 | 20,8 | 21,1 |

Source : Eurostats mai 2024



Source : Eurostats mai 2024.

Les facteurs de fragilité des personnes âgées





Facteurs socio-démographiques

En France, selon les projections de l'Insee, jusqu'en 2035, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus progressera fortement, quelles que soient les hypothèses retenues sur l'évolution de la fécondité, des migrations ou de la mortalité. Cette forte augmentation est transitoire et correspond au passage à ces âges des générations du baby-boom. Après 2035, la part des 60 ans ou plus devrait continuer à croître, mais à un rythme plus sensible aux différentes hypothèses sur les évolutions démographiques (graphique 3).

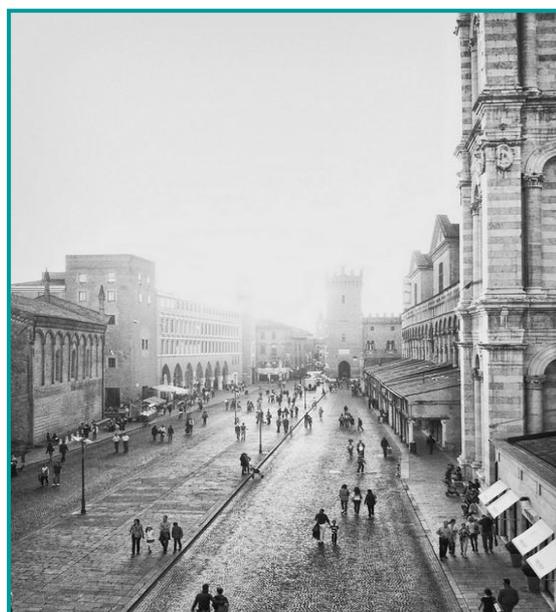
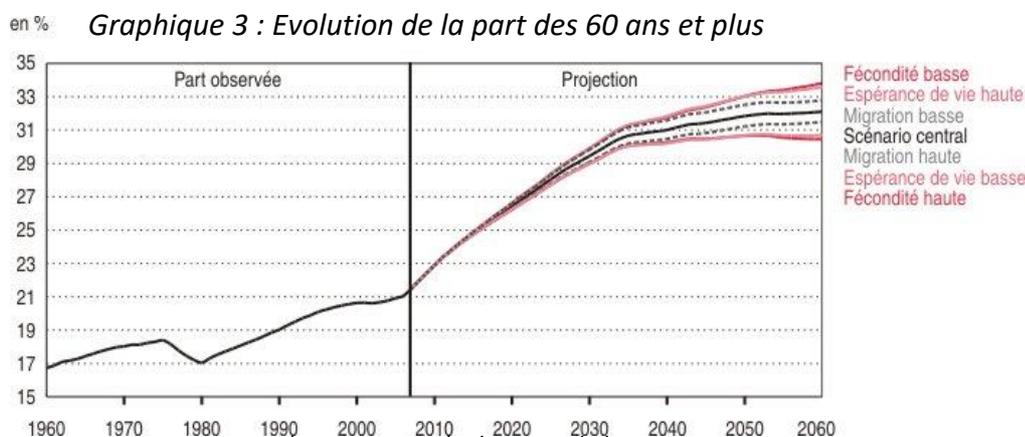


Photo : pixabay.com

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine comptera 73,6 millions d'habitants au 1er janvier 2060, soit 11,8 millions de plus qu'en 2007.

Le nombre de personnes de plus de 60 ans augmentera, à lui seul, de plus de 10 millions. En 2060, une personne sur trois aura ainsi plus de 60 ans.





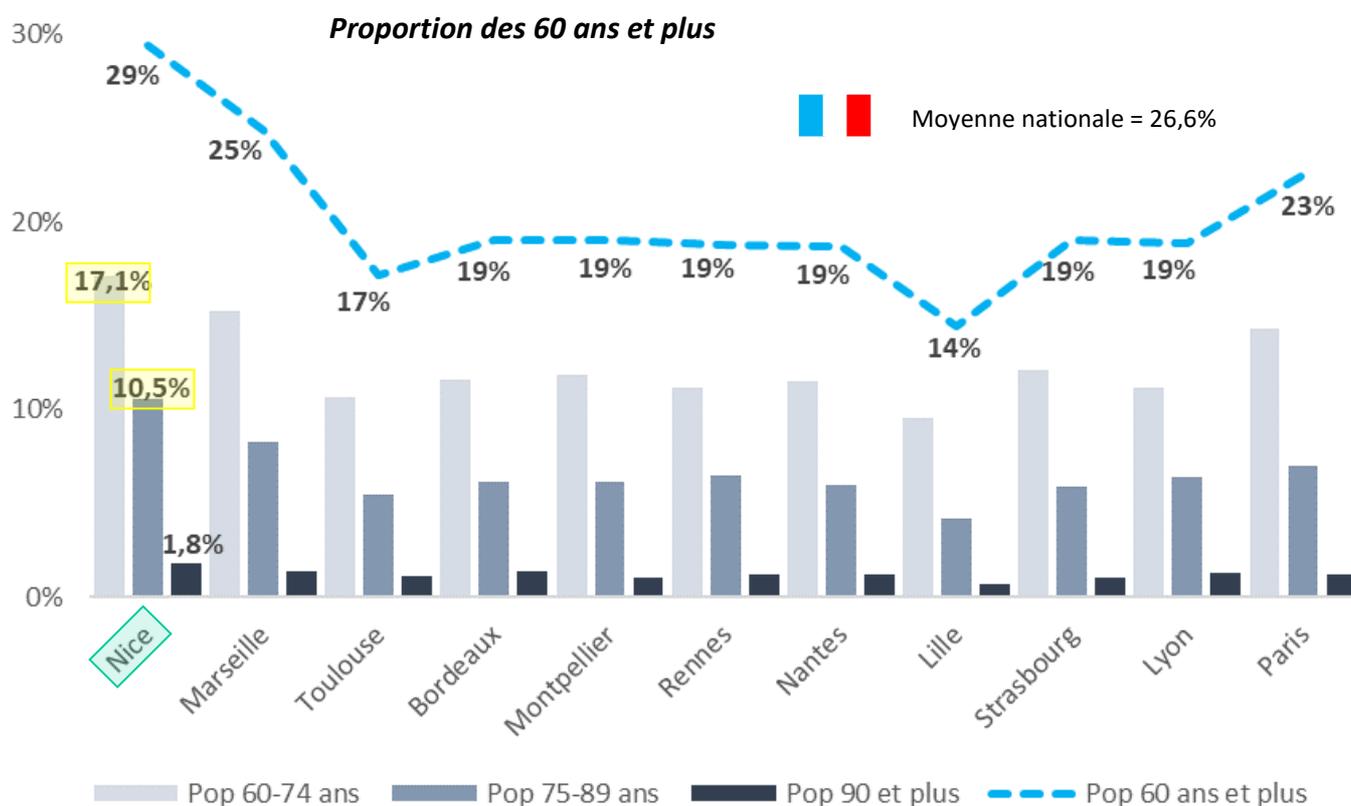
Au niveau des grandes villes de France, on observe une importante disparité concernant la proportion des personnes de 60 ans et plus. Celle-ci varie du simple au double avec des taux compris entre 14% et 29%.

Le taux moyen des personnes de 60 ans et plus au sein des populations des grandes villes de France se situe à 20% (il est d'environ 25% au niveau national).

Les communes de Lille et Toulouse possèdent les proportions de personnes âgées de 60 ans et plus, les plus faibles avec des taux respectivement de 14% et 17%.

A contrario, ce sont les communes de Nice et de Marseille qui ont les taux les plus importants, respectivement de 29% et 25%.

Quelle que soit la ville, on constate logiquement que, plus on avance en âge, moins les tranches d'âge sont représentées.



Source : Insee, date de publication juin 2024



Pour les 60-74 ans, quelle que soit la ville, la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes.

A RETENIR

- Pour les 60-74 ans l'écart moyen entre hommes et femmes est de 20% et de près de 40% pour les 75 ans et plus.
- Ceci s'explique par la différence d'espérance de vie moyenne de 80 ans pour les hommes et 85,7 ans les femmes.

Répartition par sexe des 60-74 ans

| Répartition par sexe des 60 ans et plus | Population des 60-74 ans | Homme de 60-74 ans | Femmes de 60-74 ans |
|---|--------------------------|--------------------|---------------------|
| Nice | 59 582 | 26 608 | 32 974 |
| Marseille | 133 519 | 61 352 | 72 167 |
| Toulouse | 53 790 | 23 664 | 30 126 |
| Bordeaux | 30 387 | 13 205 | 17 181 |
| Montpellier | 35 783 | 15 260 | 20 523 |
| Rennes | 25 101 | 10 851 | 14 250 |
| Nantes | 37 329 | 16 225 | 21 104 |
| Lille | 22 636 | 10 289 | 12 347 |
| Strasbourg | 35 242 | 16 078 | 19 164 |
| Lyon | 58 387 | 25 571 | 32 816 |
| Paris | 306 116 | 136 702 | 169 414 |

Source : Insee, date de publication juin 2024

A RETENIR

- A Nice, on dénombre un peu plus de 100 000 personnes âgées de 60 ans et plus.

Concernant les 75 ans et plus, le constat est identique à la classe d'âge précédente mais dans des proportions supérieures. De fait, plus on avance en âge, plus la proportion entre hommes et femmes augmente.

Répartition par sexe des 75 ans et plus

| Répartition par sexe des 60 ans et plus | Population des 75 ans et plus | Homme de 75 ans et plus | Femmes de 75 ans et plus |
|---|-------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Nice | 43 010 | 16 486 | 26 525 |
| Marseille | 84 246 | 32 544 | 51 702 |
| Toulouse | 39 920 | 11 906 | 21 014 |
| Bordeaux | 19 448 | 6 710 | 12 778 |
| Montpellier | 21 743 | 7 947 | 13 796 |
| Rennes | 17 296 | 6 146 | 11 150 |
| Nantes | 23 174 | 7 860 | 15 315 |
| Lille | 11 533 | 4 213 | 7 320 |
| Strasbourg | 20 164 | 7 528 | 12 636 |
| Lyon | 40 338 | 14 293 | 26 045 |
| Paris | 174 665 | 66 253 | 108 412 |

Source : Insee, date de publication juin 2024

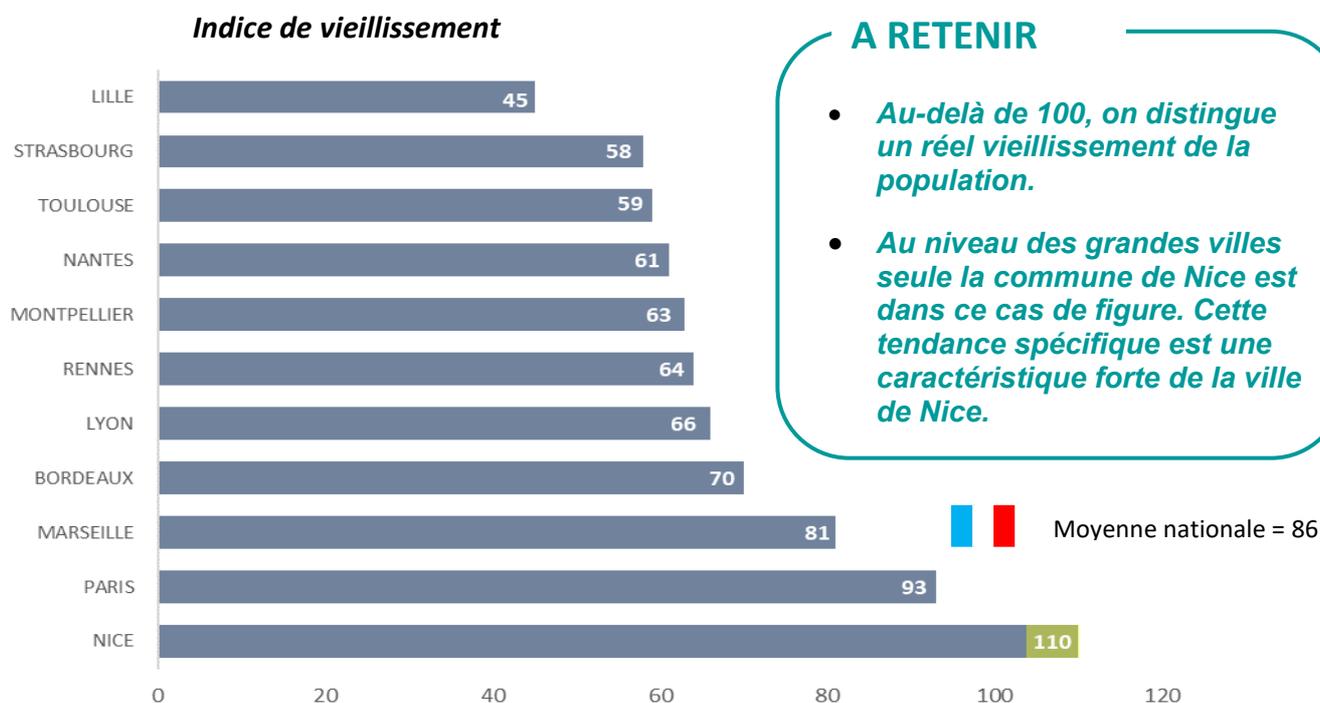


Indice de vieillissement

Bien qu'elles fassent partie des plus grandes villes de France, ces communes ne possèdent pas le même profil concernant le vieillissement de leur population. L'indice de vieillissement qui mesure cette donnée est très variable d'une ville à l'autre, avec des écarts très importants.

Les villes avec le plus faible niveau de vieillissement sont Lille et Strasbourg, avec respectivement des indices de 45 et 58.

A l'opposé, celles qui ont le niveau de vieillissement le plus élevé sont les villes de Nice et de Paris, avec respectivement un indice de 110 et 93.



Source : Insee, date de publication juin 2024

AIDE MEMOIRE



Qu'est-ce l'indice de vieillissement ?

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans (plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées). Il permet de mesurer le niveau de vieillissement de la population.



Personnes âgées vivant seules

Au niveau des grandes villes, le taux de personnes âgées vivant seules à domicile est supérieur à la moyenne nationale.

Les niçois de 65-79 ans sont 37% à vivre seuls à domicile (29% au niveau national). Pour les personnes de 80 ans et plus ce taux est de 48% (il est de 42% au niveau national).

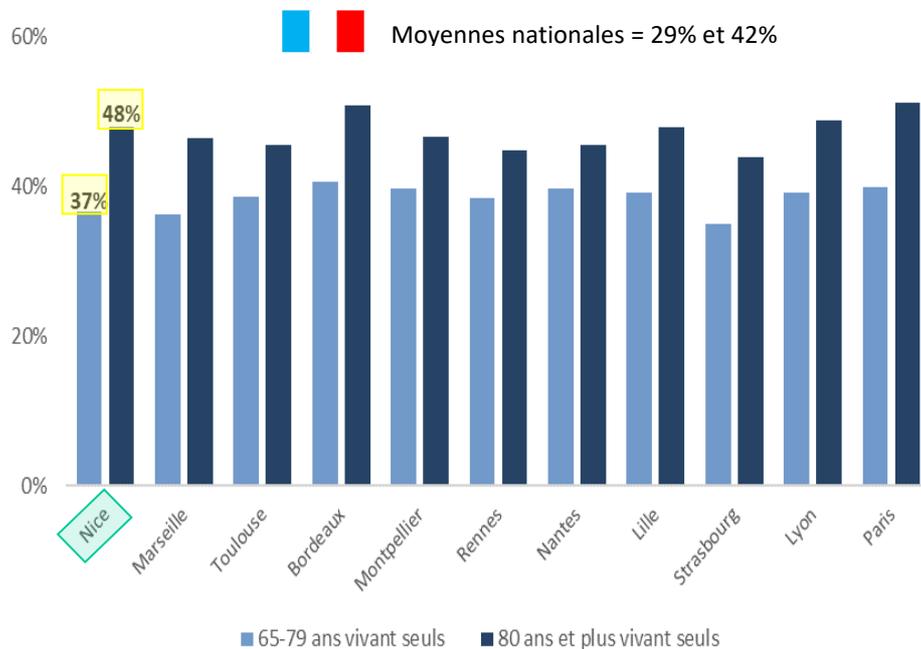


Photo : pixabay.com

A RETENIR

- **A Nice, la population totale est de 348 085 habitants. 33 459 personnes de 65 ans et plus vivent seules ; 20 154 chez les 65-79 ans (plus d'une sur trois) et 13 305 chez les 80 ans et plus (près d'une sur deux).**
- **Le fait de vivre seul est une des composantes possibles de l'isolement. Il convient de prendre en compte cet aspect, car certaines personnes âgées seules réduisent leurs déplacements et leurs sorties, ce qui est bien souvent à l'origine de conséquences néfastes (déprime, délitement du lien social, décompensation physique,...).**

Personnes âgées vivant seules à domicile



Source : Insee, date de publication juin 2024



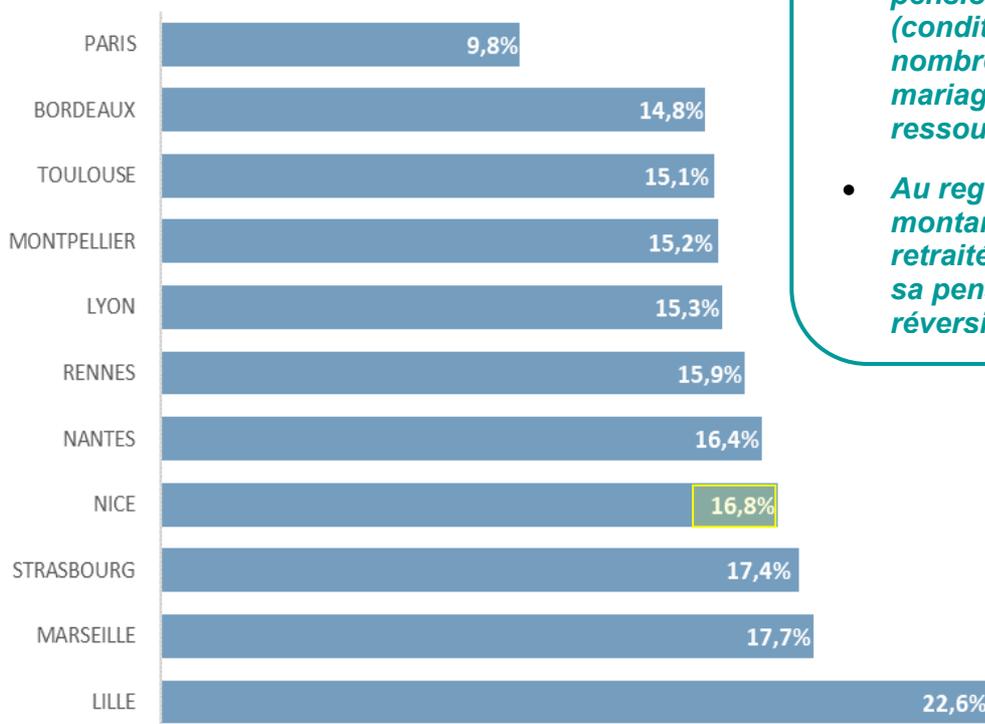
La pension de réversion est également un indicateur utilisé pour identifier les personnes âgées vivant seules. En effet, les bénéficiaires se retrouvent seul(e)s au décès de leur conjoint, ce qui engendre une nouvelle situation familiale.

Une étude de la DRESS de 2017 sur le sujet, intitulée « Les retraités et les retraites », indique, qu'en France, 25,8% des personnes perçoivent une pension de réversion.

Selon cette même étude, les femmes, sont le plus souvent veuves, et représentent 89% des bénéficiaires de ce type de pension.

Au niveau des grandes villes de France, le taux de bénéficiaires de pension de réversion varie selon les villes considérées, du simple à plus du double. Ce taux est par exemple d'un peu moins de 10% à Paris et de plus de 22% à Lille.

Taux de pension de réversion des 55 ans et plus (interrégime)



A RETENIR

- *Près d'un niçois sur six bénéficie d'une pension de réversion (conditionnée par de nombreux critères ; mariage, âge, ressources,...).*
- *Au regard de faible montant de retraite un retraité peut cumuler sa pension + celle de réversion.*

Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité, année 2023



Score de fragilité sociale

Au regard de ces multiples facteurs caractérisant la fragilité des personnes âgées, certaines institutions ont décidé de regrouper plusieurs données pour établir un indicateur spécifique permettant de caractériser cette fragilité sociale.

Ainsi un indicateur de ce type appelé "score de fragilité sociale" a été mis en place par la CNAV au niveau de l'interrégime (Carsat, SSI, MSA). Celui-ci est intéressant et mérite d'être évoqué.

D'une part, car il concerne l'ensemble des retraités dans la mesure où ce score est commun aux différentes caisses de retraites.

D'autre part, il permet un diagnostic territorial de la fragilité socio-économique en vue d'aider au pilotage des missions, notamment de prévention des risques du vieillissement et d'accompagnement individualisé. Plus le score moyen d'un territoire est élevé, plus sa fragilité est importante.



Photo : pixabay.com

AIDE MEMOIRE

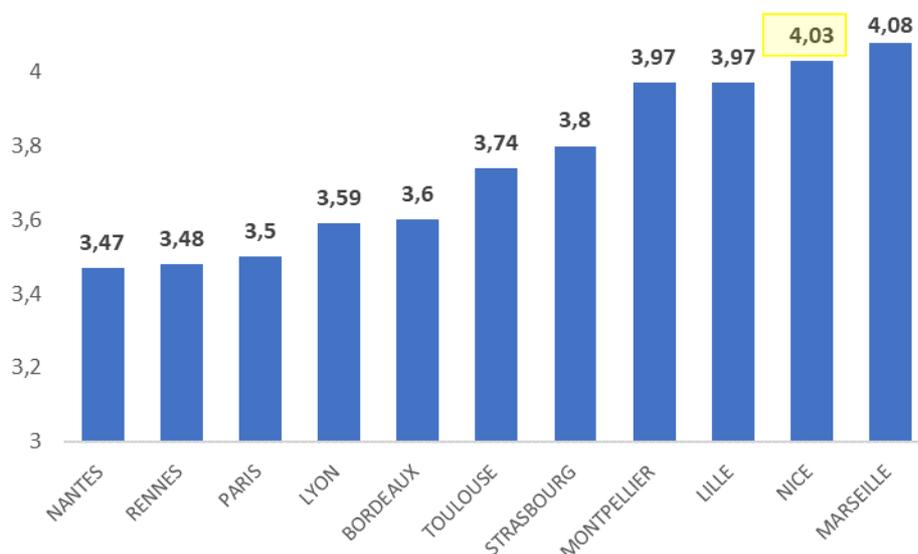


Qu'est-ce que le score de fragilité sociale de la CNAV ?

Il caractérise les retraités de 55 ans et plus de l'interrégime.
3 facteurs sont combinés pour donner ce "score" : l'âge du retraité, le fait qu'il bénéficie ou non d'une pension de réversion (facteur d'isolement social), le fait qu'il soit exonéré ou non de la CSG (facteur économique).



Score de fragilité des 55 ans et plus (interrégime)

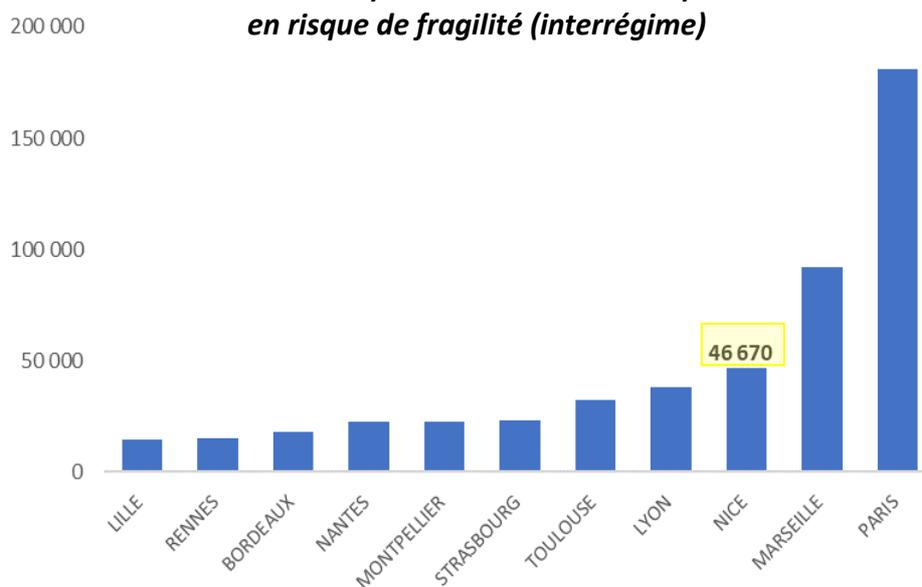


A Nice, le "score de fragilité sociale" défini par la CNAV (interrégime) est de 4,03 et se trouve parmi les plus élevés des grandes villes.

Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité, année 2023

Nombre de personnes de 55 ans et plus en risque de fragilité (interrégime)

Au regard de ce score de fragilité, 46 670 retraités niçois de 55 ans et plus sont considérés à risque (ceux de 80 ans et plus sont évalués à environ 13 840).



Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité, année 2023



Regard de notre société sur le vieillissement



Parallèlement à l'évocation des différents indicateurs sociaux de fragilité, mais de manière néanmoins

concomitante, il convient de tenir compte de l'image que renvoie la notion de vieillissement dans notre société actuelle. Il s'agit bien souvent d'une vision négative où seules les potentielles pertes de vigueur et de capacités restent à l'esprit, ainsi « *la vieillesse est un secret honteux et un sujet interdit (Simone de Beauvoir)* ».

L'âgisme a des conséquences graves et profondes sur la santé et le bien-être des gens. Chez les personnes âgées, il est associé à une moins bonne santé physique et mentale, à un plus grand isolement social et à une solitude accrue, à plus d'insécurité financière, à une baisse de la qualité de vie et à un décès prématuré. On estime que 6,3 millions de cas de dépression dans le monde sont dus à l'âgisme (source : OMS, l'âgisme un enjeu mondial, 2021).

De fait, cette image même, fragilise les personnes âgées dans leurs relations sociales au travers du regard porté par autrui. Alors que la plupart des personnes se sentent en forme et

autonomes, elles sont bien souvent considérées comme un fardeau, parfois même négligées. Selon une étude de l'OMS, réalisée en 2018, on retrouve le plus faible niveau de respect à l'égard des personnes âgées au sein des pays aux revenus les plus élevés.

On assiste, à une situation paradoxale, où l'espérance de vie, accrue au fil des décennies, permet de vivre plus longtemps et en bonne santé, avec une meilleure qualité de vie, cependant « *tout le monde désire vivre longtemps, mais personne ne voudrait être vieux (Jonathan Swift)* ».

Il est donc indispensable de nous interroger sur l'image de la vieillesse dans notre société et sur la place qu'il convient d'accorder à nos aînés. En effet, le regard posé sur cette période de la vie a évolué au cours des siècles « *en ce temps-là, la vieillesse était une dignité ; aujourd'hui, elle est une charge (Aristide BRIAND)* ».



Photo : Tom Hussey, "Reflections of the Past", 2013



Facteurs de santé

Inquiétude croissante face à la perte d'autonomie

Le vieillissement est un phénomène biologique inéluctable dont les mécanismes afférents engendrent à long terme des diminutions d'aptitudes physiques (ostéopénie, sarcopénie,...) et intellectuelles (difficultés de concentration, de mémorisation,...).

Ces réductions de capacités peuvent conduire les personnes âgées à une réelle perte d'autonomie. Dans ces conditions, tout l'enjeu consiste à vivre le plus longtemps possible en bonne santé, c'est à dire « être capable de faire tout ce que nous apprécions le plus longtemps possible » (définition OMS, 2018).

En une vingtaine d'années, l'inquiétude des retraités a évolué. Celle relative à la diminution des facultés physiques et intellectuelles n'a cessé de progresser, jusqu'à devenir la 1^{ère} inquiétude, devançant les préoccupations financières.

Ainsi, la crainte de diminution des facultés physiques et intellectuelles est deux fois plus prégnante que la peur d'une diminution des ressources financières (source : CREDOC enquête « Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des seniors, année 2016).



Photo : pixabay.com

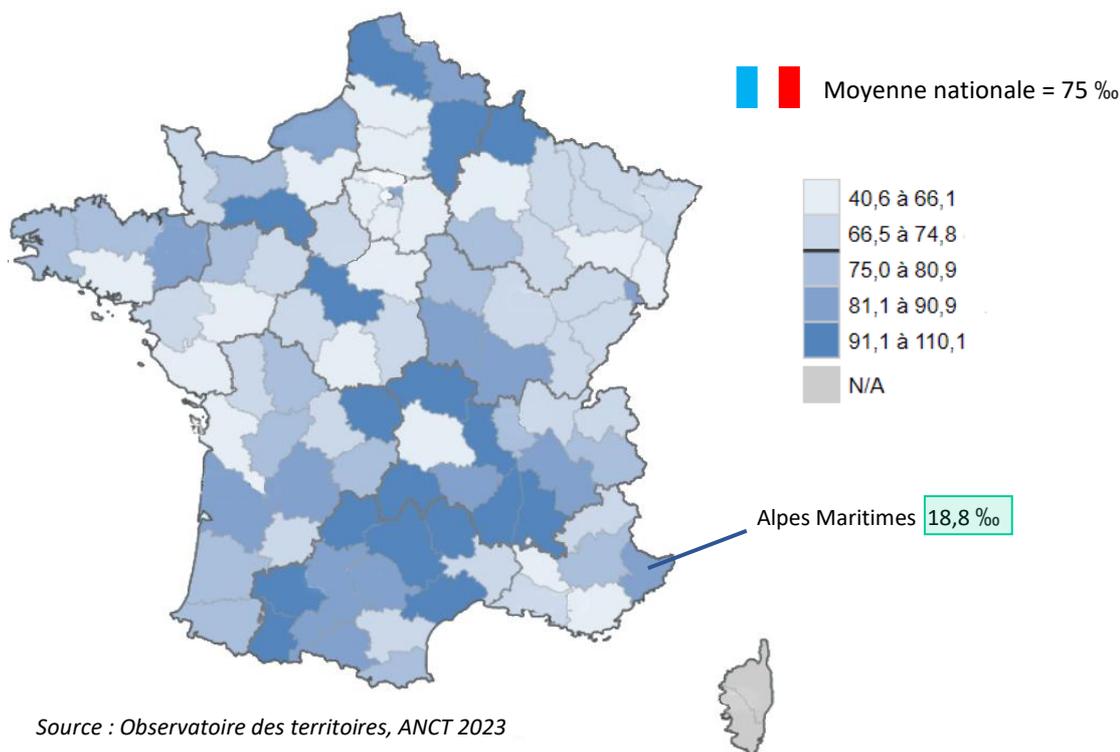


Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) est la principale mesure qui participe à la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, en leur permettant de bénéficier des aides nécessaires à l'accomplissement (à domicile ou en établissement) des actes de la vie courante. Versée par le Département, cette aide n'est pas soumise à condition de ressources.

Mais le montant de la participation du bénéficiaire (somme restant à sa charge) dépend de ses revenus. En France, plus de 1 325 000 personnes en sont bénéficiaires. Le Nord et Sud/Sud-Ouest de la France ont la proportion la plus forte de bénéficiaires. Dans le département des Alpes Maritimes, ce taux est de 18,8% correspondant à 29 634 allocataires.

Taux de bénéficiaires de l'APA par département pour 1 000 habitants



AIDE MEMOIRE



Les principaux critères pour bénéficier de l'APA

Il faut être âgé d'au moins 60 ans, résider en France et justifier d'un certain degré de perte d'autonomie. Celui-ci est évalué selon la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources) qui comprend 6 niveaux. Seuls les quatre premiers niveaux de cette grille ouvrent droit à l'APA.



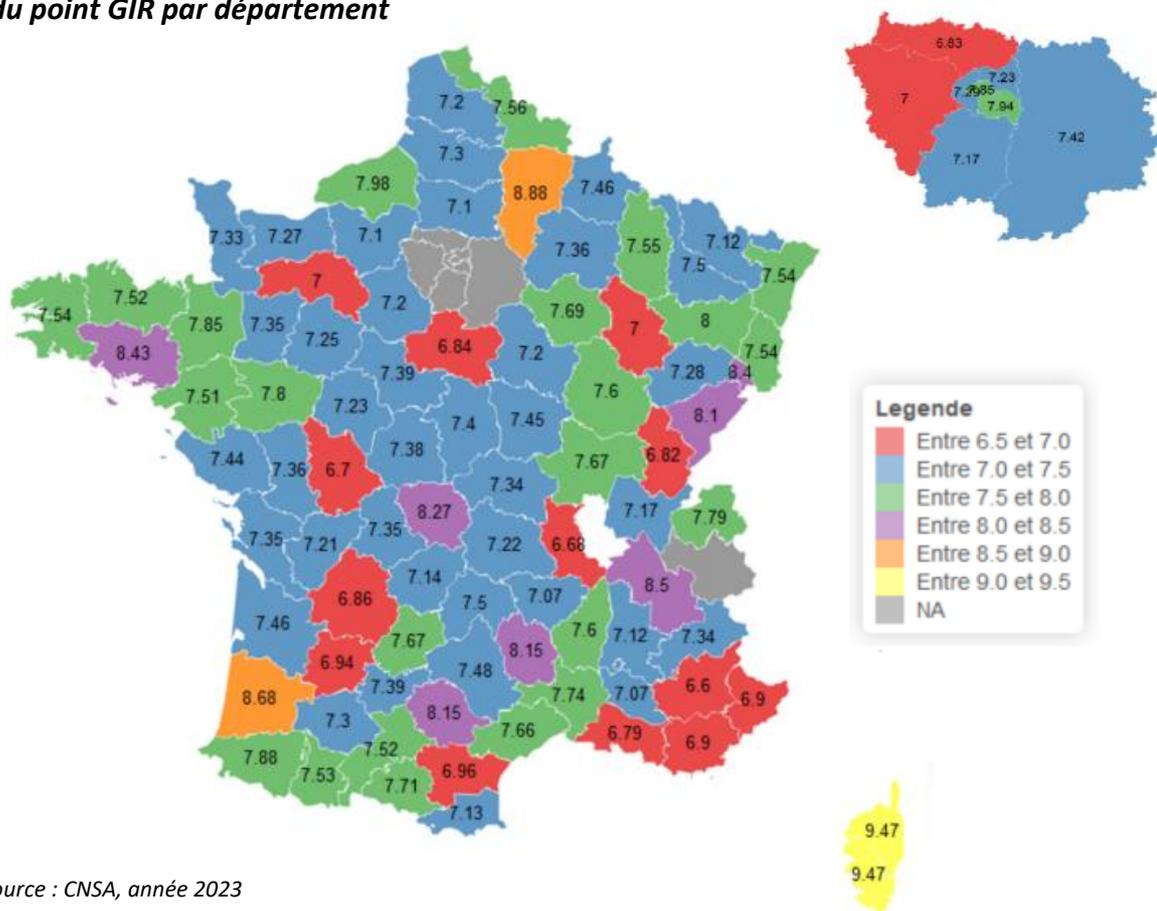
La répartition territoriale de la valeur du point GIR définie par chaque département (et dont la publication est obligatoire depuis 2017) fait apparaître de très fortes disparités.

En 2023, la valeur moyenne du point GIR (en hausse de 4,3% sur la période 2018-2023) atteint 7,47 euros. La moitié des départements se situe entre 7,17 et 7,67 euros.

Le département des Alpes Maritimes est un des départements dont la valeur de point est la plus faible avec 6,90 €. La valeur de point la plus élevée se situe en Corse avec une valeur de 9,47€.

Cette grande hétérogénéité remet en cause le principe fondamental d'égalité des soins et d'accompagnement des personnes âgées les plus fragiles.

Valeur du point GIR par département



Source : CNSA, année 2023

AIDE MEMOIRE



A quoi sert la valeur du point GIR ?

La valeur du point GIR sert d'indice pour le financement des EHPAD, dans le cadre de l'attribution d'un forfait global dépendance (tenant également compte du GIR moyen pondéré et de la capacité d'accueil de la structure). Ces disparités peuvent avoir de réelles répercussions sur la qualité de prise en charge.



Affection de Longue Durée (ALD)

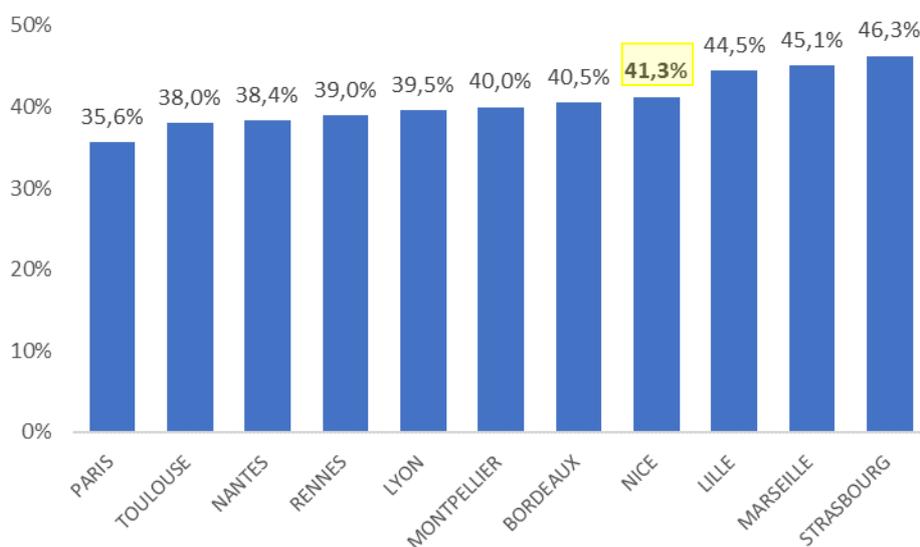
Les affections de longue durée (ALD) sont invalidantes. On distingue celles dites « exonérantes » des ALD « non exonérantes » qui n'ouvrent pas les mêmes droits.

Une ALD exonérante est une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite un traitement prolongé et une thérapeutique coûteuse, ouvrant droit à l'exonération du ticket modérateur.

Une ALD non exonérante nécessite une interruption de travail ou des soins d'une durée supérieure à 6 mois, mais n'ouvre pas droit à la suppression du ticket modérateur.

Le taux de seniors niçois de 55 ans et plus touchés par une Affection de Longue Durée (ALD) s'élève à 41,3% (soit 54 340 seniors) et se situe parmi les plus élevés des grandes villes de France.

Part des seniors de 55 ans et plus en ALD



Source : Observatoire des territoires, ANCT 2023

AIDE MEMOIRE



Qu'est-ce qu'une ALD chronique ?

Les ADL chroniques font l'objet d'une liste établie et actualisée par le Ministre de la Santé. Celle-ci est fixée par l'article D. 322-1 du Code de la Sécurité sociale (actualisée par le décret n°2011-77 du 19 janvier 2011 et par le décret n°2011-726 du 24 juin 2011).



Liste des 30 affections de longue durée qui donnent lieu à exonération du ticket modérateur :

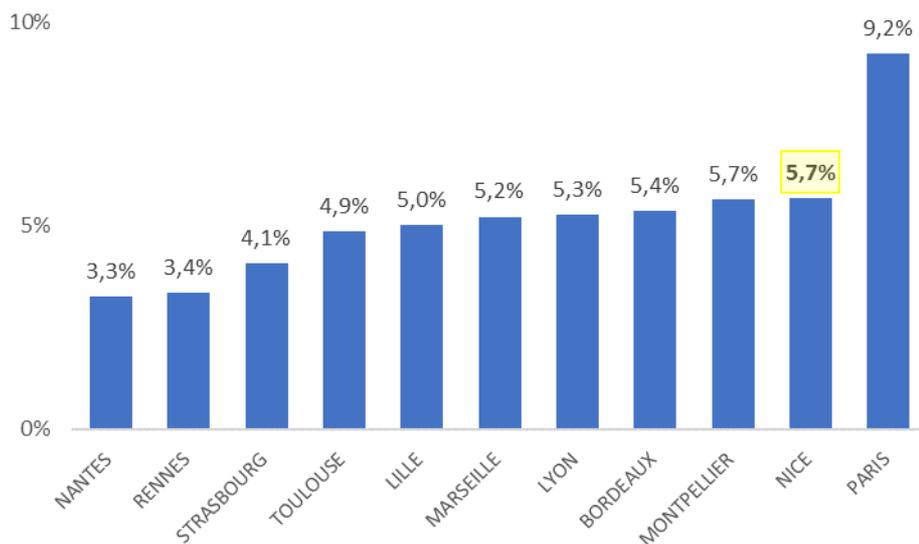
- Accident vasculaire cérébral invalidant
- Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
- Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
- Bilharziose compliquée
- Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
- Maladies chroniques actives du foie (hépatite B ou C) et cirrhoses
- Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH)
- Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant
- Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
- Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères
- Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves
- Maladie coronaire : infarctus du myocarde
- Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)
- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson
- Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé
- Mucoviscidose
- Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)
- Paraplégie
- Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodémie systémique
- Polyarthrite rhumatoïde évolutive
- Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)
- Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
- Sclérose en plaques
- Scoliose idiopathique structurale évolutive
- Spondylarthrite grave
- Suites de transplantation d'organe
- Tuberculose active, lèpre
- Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome).

Source : Assurance Maladie / www.ameli.fr - 2024



Non recours aux soins

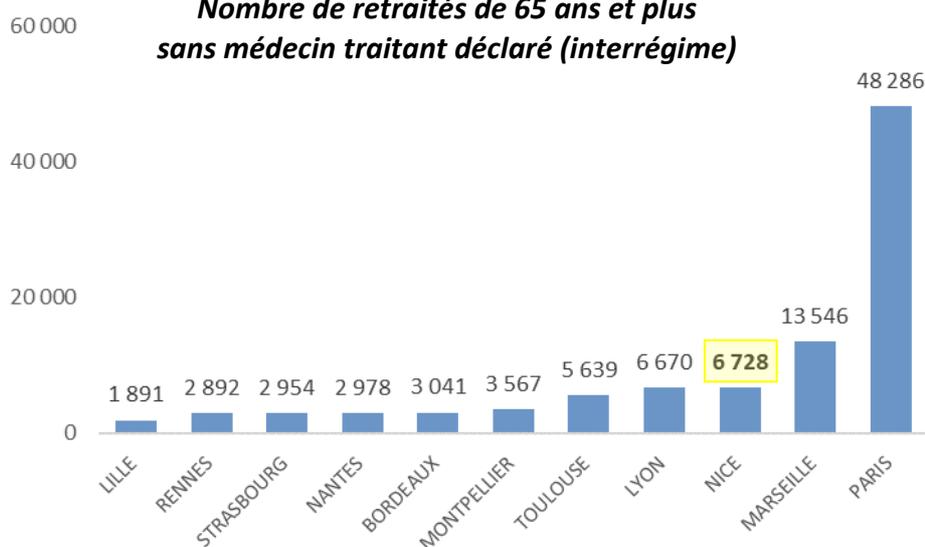
Part des 65 ans et plus sans recours aux soins dans les 12 derniers mois (interrégime)



A Nice, le taux de personnes de 65 ans et plus sans recours aux soins les 12 derniers mois est de 5,7% (soit 4 742 personnes) parmi les plus élevés des grandes villes.

Source : Observatoire des territoires, ANCT 2023

Nombre de retraités de 65 ans et plus sans médecin traitant déclaré (interrégime)



Dans ce contexte, on dénombre 6 728 retraités niçois de 65 ans et plus sans médecin traitant déclaré.

Source : Observatoire des territoires, ANCT 2023



Santé mentale

Actuellement dans le monde, plus de 20% des adultes de 60 ans et plus souffrent d'un trouble de santé mentale ou neurologique (à l'exclusion des céphalées) et 6,6% des incapacités chez les plus de 60 ans sont attribuées à des troubles mentaux ou neurologiques. Dans la population âgée, ces troubles sont responsables de 17,4% des années de vie ajustées sur l'incapacité.



Photo : pixabay.com

Les troubles mentaux et neurologiques les plus courants dans cette tranche d'âge sont la démence et la dépression, qui touchent environ 5% à 7% des personnes âgées dans le monde. Les troubles anxieux affectent 3,8% de la population âgée et environ un quart des suicides concernent des personnes âgées de 60 ans ou plus. Les problèmes liés à l'abus de substances psychoactives concernent près de 1% des personnes âgées et sont souvent négligés ou mal diagnostiqués (Source : Organisation

Mondiale de la Santé (OMS) « Santé mentale et vieillissement », 2017).

Les problèmes de santé mentale sont mal repérés par les professionnels de santé et par les personnes âgées elles-mêmes, et la stigmatisation des maladies mentales fait que les gens sont réticents à consulter.

Il peut y avoir plusieurs facteurs de risque pour les problèmes de santé mentale. Les personnes âgées peuvent présenter des facteurs de stress courants à toutes les personnes. En outre, elles sont plus susceptibles de connaître des événements tels que le deuil ou une chute de leur niveau socioéconomique avec la retraite. Tous ces facteurs peuvent se traduire par l'isolement, la solitude et la détresse psychologique chez les personnes âgées qui, de ce fait, ont besoin de soins de longue durée.

Les personnes âgées sont également vulnérables à la maltraitance, (physique, verbale, psychologique, financière,...) à l'abandon, à la négligence et à de graves atteintes à la dignité ainsi qu'au manque de respect. La maltraitance peut conduire, non seulement à des traumatismes physiques, mais également à des conséquences psychologiques graves parfois durables, y compris la dépression et l'anxiété (source : Organisation Mondiale de la Santé (OMS) « Santé mentale et vieillissement », 2017).



Prépondérance de la Maladie d'Alzheimer



Photo : pixabay.com

La maladie d'Alzheimer représente environ 70 % des cas de syndromes démentiels. Elle se manifeste par des pertes de mémoire, suivies au cours des années par des troubles cognitifs plus généraux et handicapants.

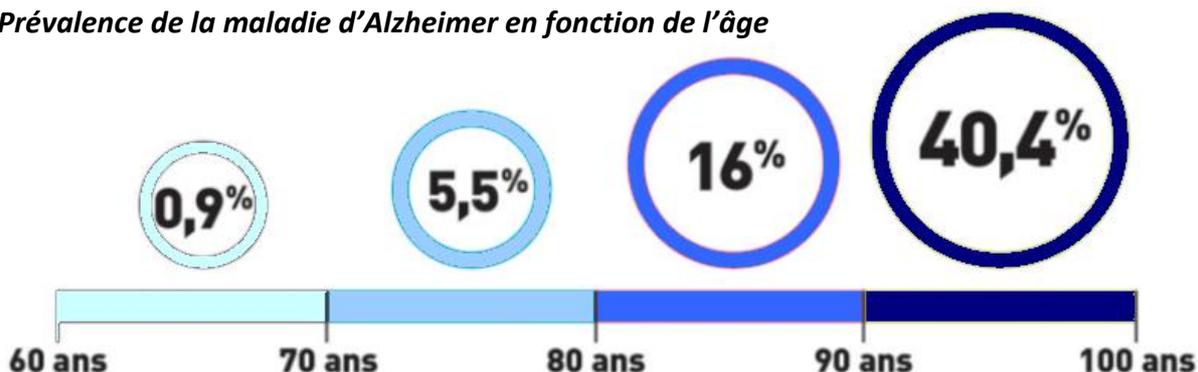
Actuellement, en France, 1,2 millions de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer. Elles devraient être près de 2,2 millions en 2050. Les femmes semblent légèrement plus exposées (60%), cette différence pourrait être également liée aux écarts d'espérance de vie avec les hommes (source : Fondation Médéric Alzheimer, année 2024).

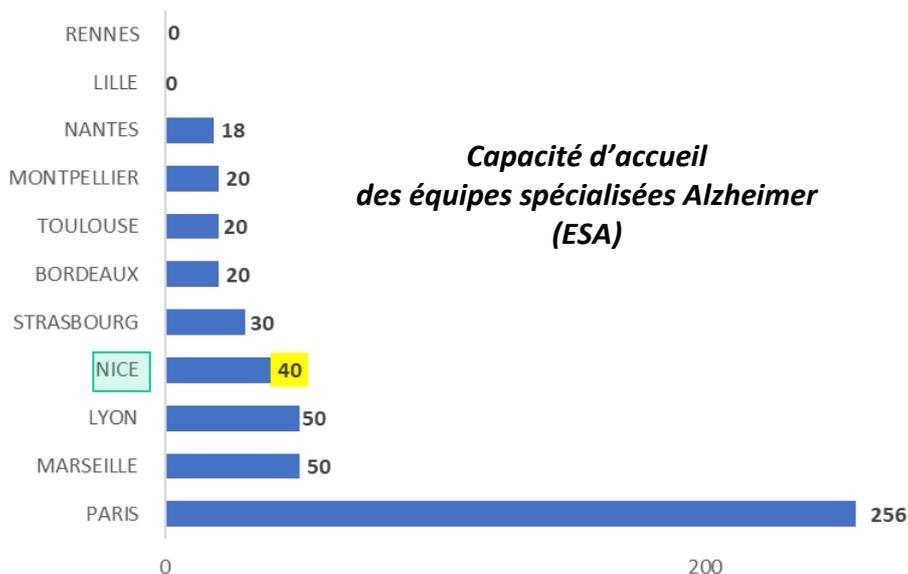
En France, 350 000 personnes bénéficient d'une prise en charge au titre de l'affection de longue durée en ALD n°15 et/ou bénéficiaire d'un médicament anti Alzheimer remboursé et la majorité des personnes malades (60%) vit à domicile.

Au niveau de la commune de Nice, le taux d'assurés de 65 ans et plus est de 27,5‰, il est de 40,6‰ au niveau de la région PACA (source : Observatoire Régional de la Santé (ORS) PACA, année 2016).

Chaque année, 225 000 personnes sont diagnostiquées, soit près de 616 nouveaux cas par jour, sachant que 1/3 des patients n'est pas diagnostiqué au stade précoce. Parmi ces cas, rares sont ceux survenant chez les moins de 70 ans (0,9%). La prévalence de la maladie augmente fortement avec l'âge pour atteindre 16% entre 80 et 90 ans et 40,4% chez la tranche d'âge population des 90 100 ans (source : Fondation Médéric Alzheimer, année 2024).

Prévalence de la maladie d'Alzheimer en fonction de l'âge





Quelles que soient les grandes communes observées, on constate une très faible capacité d'accueil au niveau des places proposées par les équipes spécialisées Alzheimer (ESA).

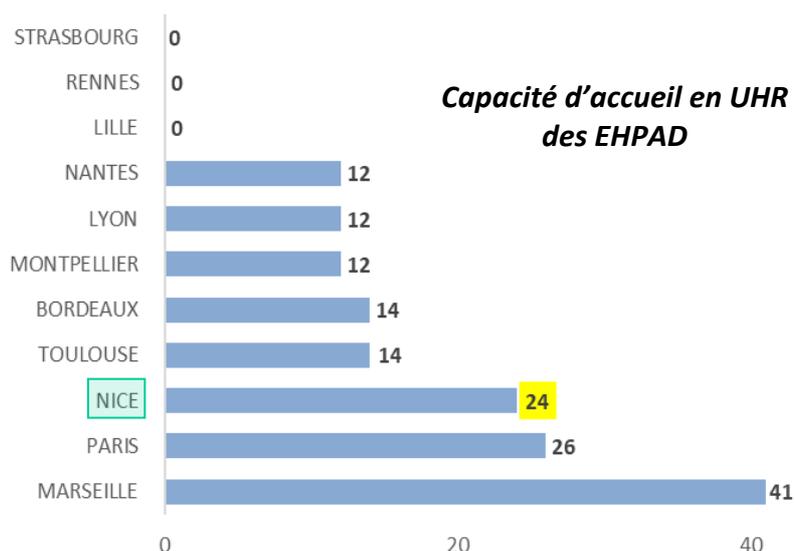
Certaines communes ne disposent même pas de places d'accueil.

Source : Système d'information régional en santé (Sirsé) Atlasanté, année 2024

A RETENIR

- **Au niveau de la commune de Nice, on recense 40 places en ESA proposées par les équipes spécialisées Alzheimer ainsi que 24 lits UHR pour les EHPAD.**
- **Au regard du nombre de patients atteints de la maladie d'Alzheimer, les capacités de ces dispositifs spécifiques restent très faibles.**

Le constat est identique s'agissant du nombre de lits des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) possédant une unité d'hébergement renforcée (UHR), espace spécifique aménagé afin d'héberger des personnes âgées ayant la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.



Source : Système d'information régional en santé (Sirsé) Atlasanté, année 2024



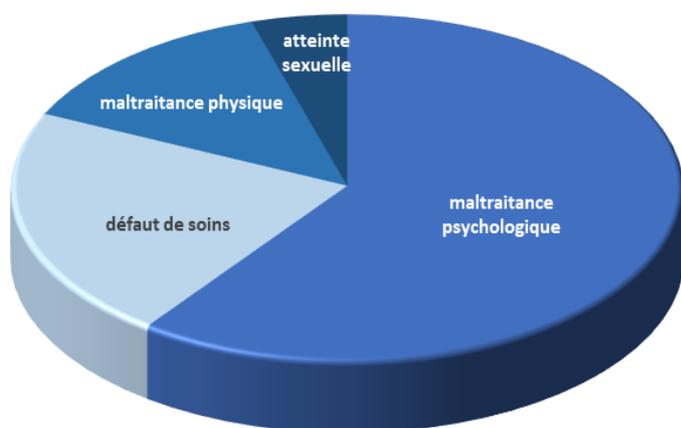
Regard sur la maltraitance



La maltraitance des personnes âgées consiste en un acte unique ou répété, qui s'exerce le plus souvent au niveau psychologique ou en l'absence d'intervention appropriée, dans le cadre d'une relation censée être une relation de confiance, qui entraîne des blessures ou une détresse morale pour la personne âgée qui en est victime (source : définition OMS).

Il existe très peu de données relatives à la maltraitance (seules des estimations issues d'enquêtes permettent d'obtenir des évaluations chiffrées). Compte tenu du vieillissement rapide de la population dans de nombreux pays notamment européens, le nombre de cas de maltraitance des personnes âgées risque de s'accroître (source : OMS, maltraitance des personnes âgées, année 2024).

Prévalence des maltraitements



Source : OMS, maltraitance de personnes âgées, année 2024



Photo : pixabay.com

A RETENIR

La maltraitance entraîne souvent de graves traumatismes physiques et/ou psychologiques. Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) :

- **Au niveau de la région européenne, chaque année 4 millions de personnes âgées subiraient des mauvais traitements et elles seraient 2 500 à en mourir.**
- **Les données factuelles actuelles semblent indiquer qu'1 personne âgée sur 6 est confrontée à la maltraitance.**
- **Les taux de maltraitance des personnes âgées sont élevés dans les institutions telles que les EHPAD et les établissements de soins de longue durée, 2 membres du personnel sur 3 reconnaissent avoir commis un acte de maltraitance au cours de l'année écoulée.**



Offres de soins & équipements pour personnes âgées

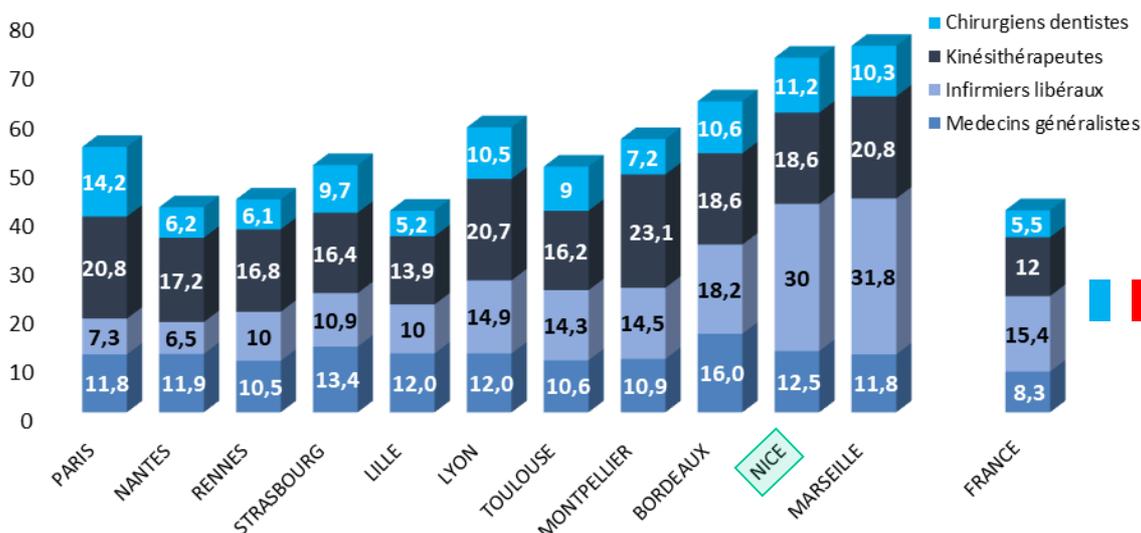
On remarque une densité importante des professionnels de santé libéraux du secteur médical et paramédical au niveau des bassins de vie des grandes villes de France.

Avec des taux qui sont d'une manière générale supérieurs aux moyennes nationales, l'offre de soins des grandes villes est donc relativement étoffée et permet de répondre aux besoins de la population.

A RETENIR

- *Le bassin de vie niçois se trouve parmi les territoires qui disposent d'une des densités de professionnels libéraux (secteur médical et paramédical) les plus fortes.*
- *La densité d'infirmiers libéraux et de chirurgiens-dentistes y est par exemple deux fois plus importante qu'au niveau national. Concernant les autres professionnels libéraux leur densité, au niveau du bassin niçois, est supérieure à la moyenne nationale (dans des proportions moins élevées).*

Densité de professionnels libéraux (médical et paramédical) pour 10 000 hab.



Source : Agence Régionale de Santé (ARS), Cartosanté, année 2023



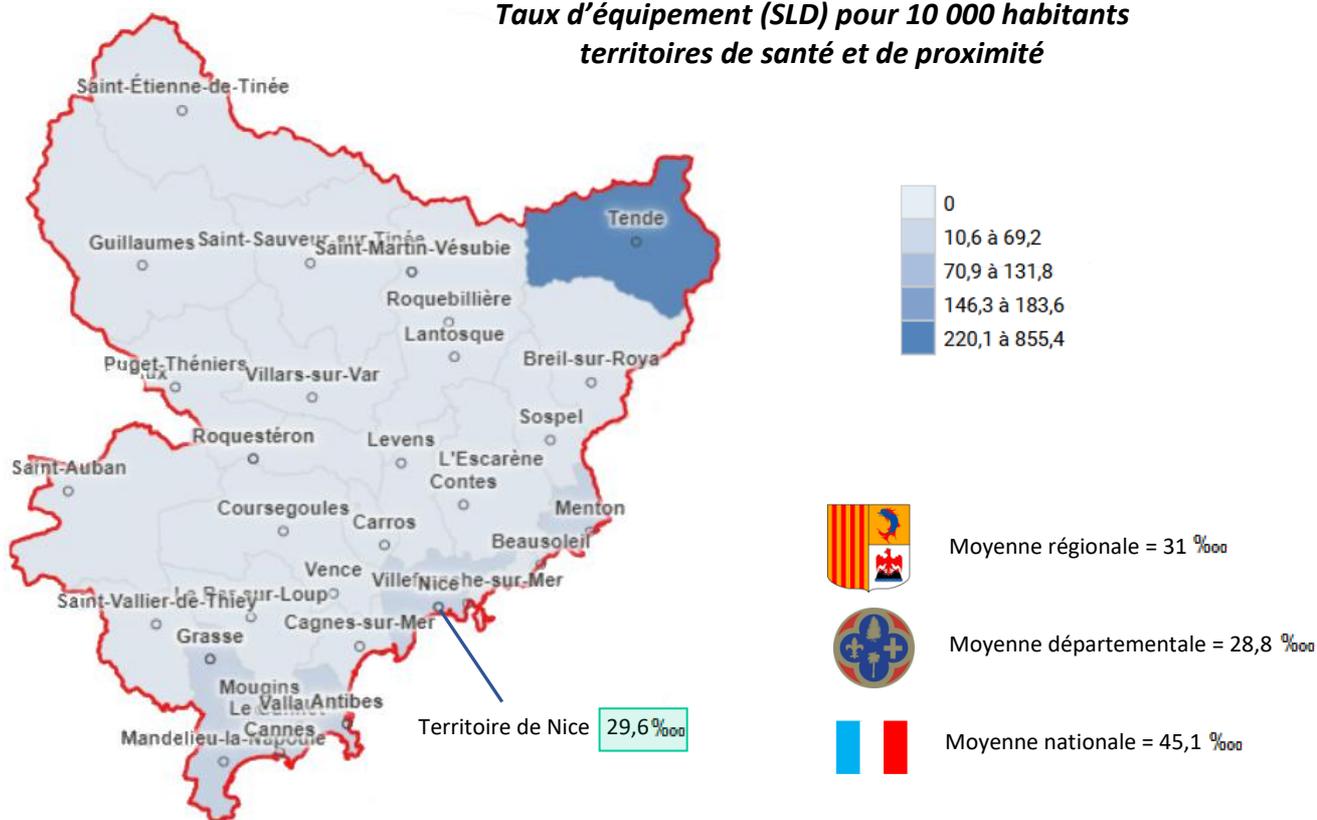
S'agissant du taux d'équipement en soins de longue durée (SLD), il est de 30,7 pour 10 000 hab. sur le bassin de vie niçois.

Ce taux est sensiblement inférieur à ceux du département et de la région (respectivement de 28,2 pour 10 000 hab. au niveau du département des Alpes Maritimes et 31,6 pour 10 000 hab. au niveau de la région PACA).

A RETENIR

- *On observe localement, au niveau des établissements assurant la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées les plus fragiles, un taux d'équipement quasi identique aux différentes moyennes régionale et départementale.*
- *Ce constat est réalisé au niveau des SLD, des EHPAD et des résidences autonomie.*

Taux d'équipement (SLD) pour 10 000 habitants
territoires de santé et de proximité



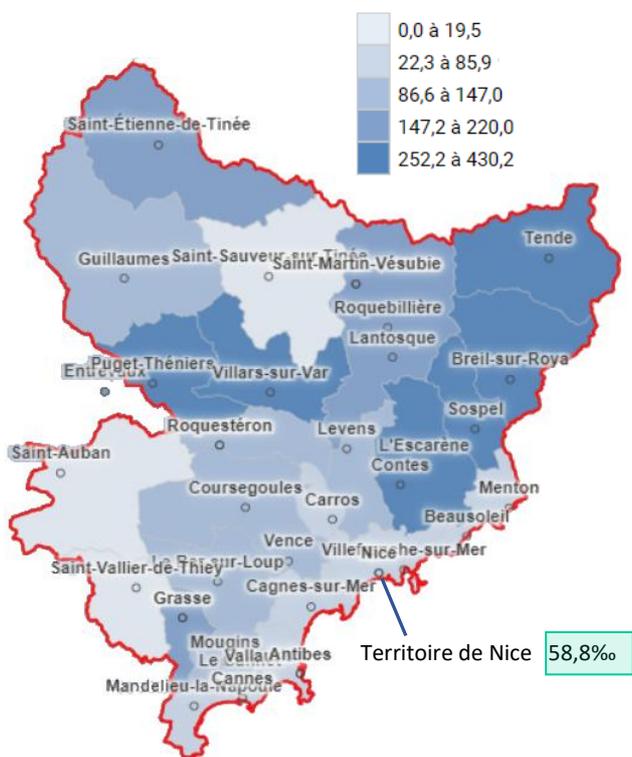
Source : Système d'information régional en santé (Sirsé) PACA, année 2024



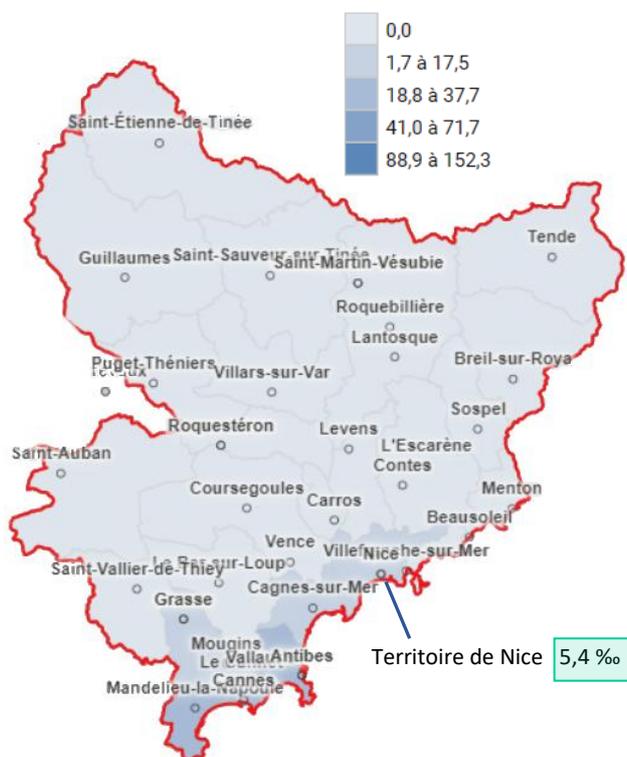
Au niveau des EHPAD, le taux d'équipement du bassin de vie niçois, qui s'établit à 58,8‰, est nettement inférieur à ceux du département des Alpes Maritimes et de la région PACA, respectivement de 82,6‰ et de 78,2‰.

Constat identique pour les résidences autonomie dont le taux d'équipement, de 5,4‰, est beaucoup plus faible que ceux du département des Alpes Maritimes et de la région PACA, respectivement de 11,2‰ et de 12,8‰.

**Taux d'équipement en EHPAD
Pour 1 000 personnes de 75 ans et plus**



**Taux d'équipement en résidence autonomie pour
1 000 personnes de 75 ans et plus**



Moyenne régionale = 78,2‰



Moyenne départementale = 82,6‰



Moyenne nationale = 93‰



Moyenne régionale = 12,8‰



Moyenne départementale = 11,2‰



Moyenne nationale = 17,7‰

Source : Système d'information régional en santé (Sirsé) PACA, année 2024



Facteurs économiques

Diminution des revenus avec l'âge

Même si avec l'avancée en âge, la diminution des ressources n'est pas la plus grande inquiétude des personnes âgées, elle demeure tout de même leur 2^{ème} préoccupation (source : CREDOC enquête « Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des seniors, année 2016 »).

En effet, à partir de l'âge de la retraite, les revenus diminuent mécaniquement et le budget se trouve impacté par ce changement de vie. De ce fait, les personnes âgées qui disposaient de revenus peu élevés doivent parfois faire face à des problèmes financiers.

Pire encore, les plus modestes peuvent se trouver fortement impactés et confrontés à de grandes difficultés.

Ces situations, susceptibles de créer de réelles conditions de précarité (alimentaire, énergétique,...), doivent faire l'objet d'un repérage afin d'être anticipées le plus possible au travers notamment d'actions de prévention.

Il convient également de mettre en perspective, avec les diminutions de revenus, les dépenses et particulièrement celles considérées comme incompressibles (logement, nourriture, factures d'énergie,..).

Cette approche est indispensable pour mieux cerner les postes de dépenses les plus sensibles, pouvant être considérés comme des sources potentielles de mise en difficultés des personnes âgées les plus fragiles.



Photo : pixabay.com



Taux de pauvreté

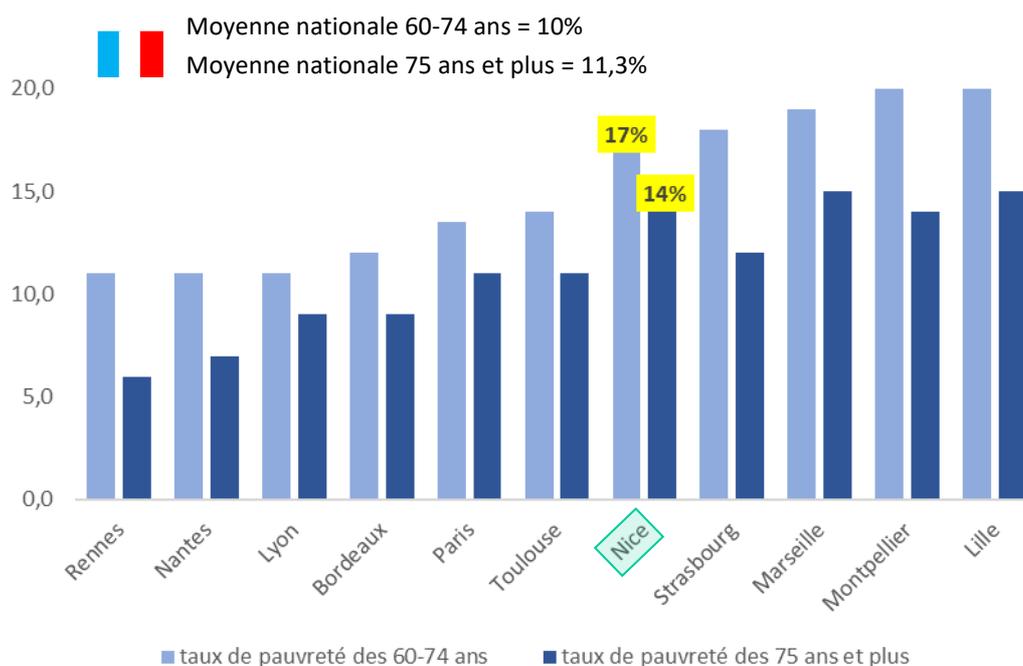
Les taux de pauvreté des personnes de 60-74 ans des grandes villes sont supérieurs à la moyenne nationale. Pour les 75 ans et plus, les taux de pauvreté de Rennes, Nantes, Lyon, Bordeaux, Paris et Toulouse, se situent en dessous de la moyenne nationale.

On observe une diminution du taux de pauvreté avec l'avancée en âge. Ceci s'explique notamment, par le fait que les personnes de 75 ans et plus ("baby-boomers") ont connu majoritairement des carrières professionnelles pleines par rapport aux personnes de 60-75 ans, plus souvent confrontées au chômage.

A RETENIR

- **A Nice, le taux de pauvreté des seniors, parmi le plus élevé des grandes villes, est également nettement supérieur à la moyenne nationale.**
- **Ce constat est particulièrement marqué pour les niçois de 60-74 ans avec un taux de pauvreté de 17% (10% au niveau national). Avec l'avancée en âge de cette frange de la population (60-74 ans), des problèmes liés au vieillissement vont venir s'ajouter aux difficultés financières déjà rencontrées.**

Taux de pauvreté des personnes de 60 ans et plus



Source : Insee, date de publication juin 2022



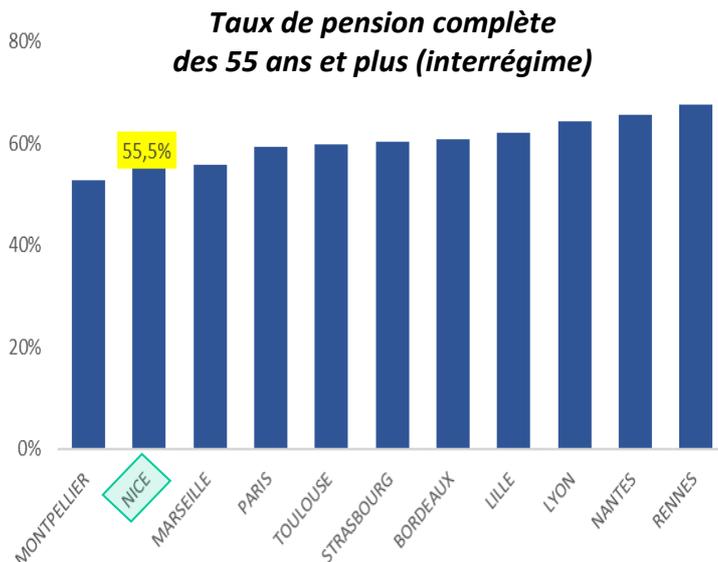
Pensions et retraites

Il est important d'identifier les personnes âgées qui possèdent une pension complète pour appréhender

les risques de difficultés financières supplémentaires.

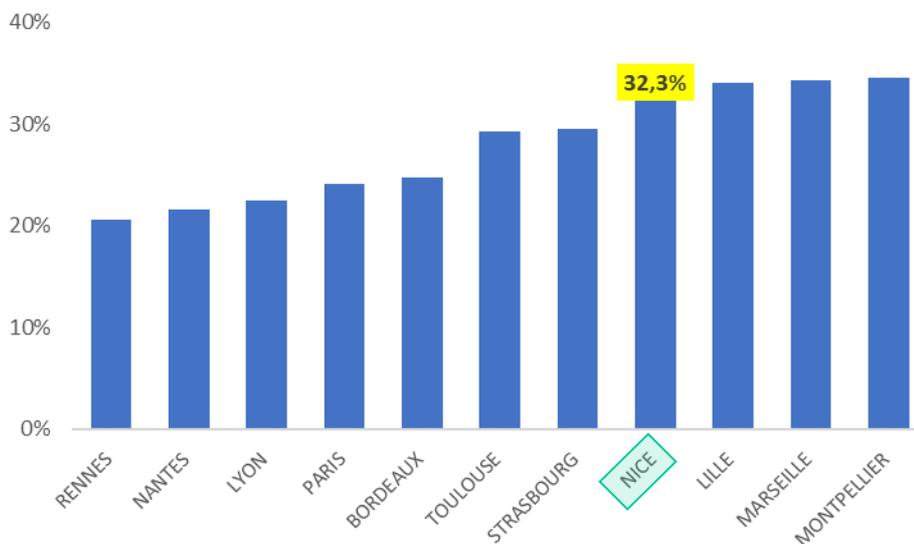
A RETENIR

- **La commune de Nice compte parmi les grandes villes dont les personnes possèdent le plus faible taux de pension complète (à peine un peu plus d'un retraité niçois sur deux possède une retraite à taux plein).**
- **Près d'un retraité niçois sur trois de 55 ans et plus est exonéré de la CSG.**



Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité, année 2023

Pourcentage de retraités de 55 ans et plus exonérés de la CSG (interrégime)



Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité, année 2023



Aides et minima sociaux

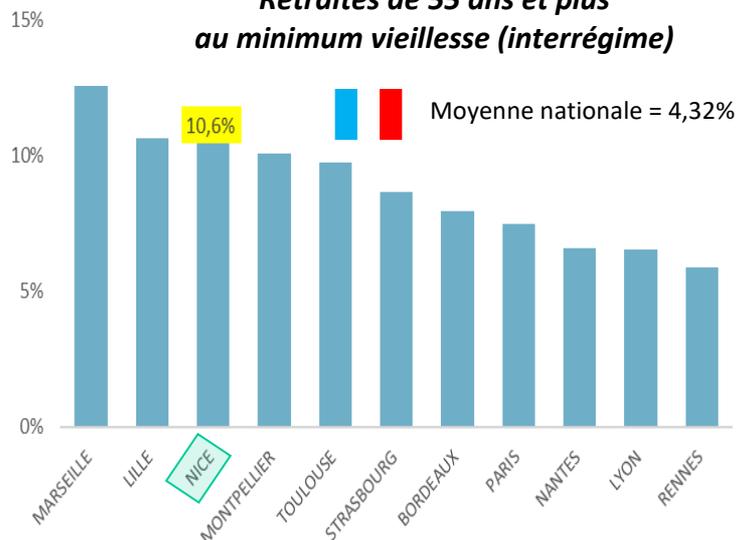
Les villes de Marseille et Lille sont celles qui possèdent la part de 55 ans et plus, bénéficiaires du minimum vieillesse, la plus élevée avec respectivement 13% et 10,7%.

A RETENIR

- Avec 10,6%, la commune de Nice se trouve parmi les grandes villes possédant le taux le plus élevé de personnes de 55 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse (soit 8 719 personnes) presque trois fois plus qu'au niveau national.
- Concernant la CSS (ex CMUC), 2,3% des seniors niçois en sont bénéficiaires (soit 1 898 personnes), ce qui est nettement au-dessus de la moyenne nationale établie à 1,55%.

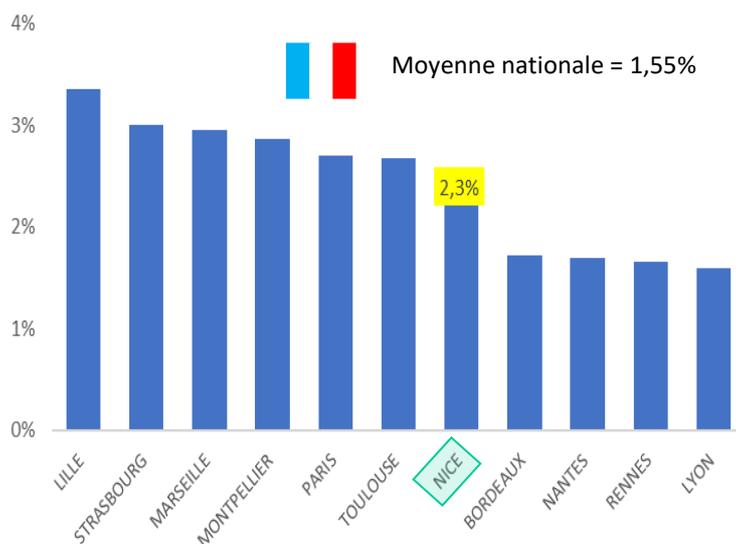
Concernant la complémentaire santé solidaire (CSS / ex CMUC), le taux moyen des grandes villes de France se situe à un peu plus de 2,4% avec un minimum de 1,6% pour Lyon et un maximum de 3,4% pour Lille.

Retraités de 55 ans et plus au minimum vieillesse (interrégime)



Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité, année 2023

Bénéficiaires de 65 ans et plus de la CSS (ex CMUC) de l'interrégime



Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité, année 2023

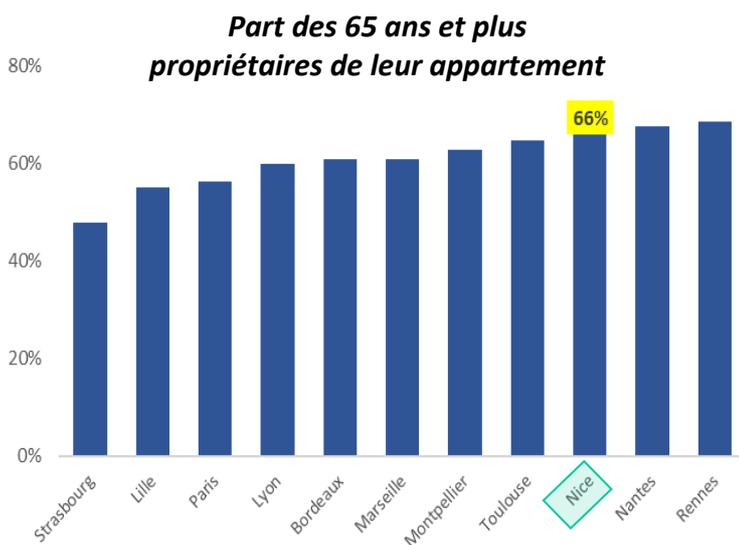


Logement

Le niveau de vie des ménages est directement impacté par le premier poste de dépense, celui du logement. Certaines personnes âgées n'ont pas pu acheter le leur et doivent, en tant que locataires, payer un loyer tout au long de leur vie. Ainsi, entre 2006 et 2013, le taux d'effort des locataires est passé de 25,6% à 28,4% dans le parc privé et de 20,7% à 24,1% dans le parc public (source : Insee, date de publication juillet 2024).



Photo : pixabay.com



En France, en moyenne, près de 74,5% des personnes de 65 ans et plus sont propriétaires de leur appartement et presque autant n'ont plus d'emprunt à rembourser. Au niveau des grandes villes, ce taux est nettement plus faible et la part des propriétaires de cette tranche d'âge s'établit pour Nice à 66%.

Moyenne nationale = 74,5%

Source : CGET, Observatoire des Territoires, année 2021

En France, le profil type d'un emprunteur est une personne d'un peu plus de 37 ans ayant contracté un crédit d'environ 20 ans.

De ce fait, même si la durée des crédits s'est quelque peu rallongée ces dernières années, ceci explique que dans la majorité des cas, les propriétaires de 65 ans et plus ont, à cet âge, fini de rembourser leur crédit.

A RETENIR

- **A partir de 65 ans, un écart se creuse entre les propriétaires, (ayant pour la majorité fini de rembourser leur logement) et les locataires devant payer leur loyer tous les mois.**
- **A Nice, 34% des personnes âgées de 65 ans et plus sont locataires de leur logement (25% au niveau national).**



Abus financiers

En 2017, Madame Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées, a confié à la Fédération Internationale des Associations de Personnes Agées (FIAPA) une mission d'actualisation des connaissances sur les maltraitements financiers et les emprises en France. Ces travaux ont été conduits en coopération avec de nombreux partenaires dont principalement la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).

Bien que les données rigoureuses soient limitées, la FIAPA a mis en avant le fait qu'avec le vieillissement de la population et la progression des territoires géographiques semi-désertifiés (appauvrissement du lien social), de plus en plus de personnes âgées risquent d'être confrontées à des abus financiers.

Ces abus peuvent prendre corps sous différentes formes :

- Vols dans la rue ou à domicile.
- Tarifications abusives.
- Travaux inutiles.
- Ventes forcées.
- Escroquerie.
- Placements abusifs.
- Détournements d'héritages.
- ...

La protection des personnes âgées, particulièrement vulnérables à ce type de situation, est donc fondamentale. Celles-ci portent atteinte à l'autonomie et à la dignité et peuvent mener jusqu'à l'endettement et la pauvreté. De ce fait, éviter ou prévenir ces situations d'abus devient indispensable pour permettre le repérage, le signalement et le suivi des personnes âgées qui y sont confrontées.

A RETENIR

Les 6 mesures phares du rapport de la FIAPA sur la maltraitance financière :

- *Intégrer les maltraitements financiers au programme de travail du Haut conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge.*
- *Le lancement d'enquêtes afin de permettre de dénombrer et de qualifier les cas de maltraitements financiers envers les personnes âgées en France.*
- *La diffusion large de l'information sur le numéro national 3977.*
- *La lutte contre l'isolement notamment au travers de l'action locale de médiation des Maires, de leurs commissions municipales et de leurs partenaires d'action sociale.*
- *La création d'un statut sur les droits et les devoirs des alerteurs, assorti d'un protocole de suivi des alertes.*
- *La création d'un corps de médiateurs qualifiés en gérontologie sociale, formés au traitement des emprises.*

***Les Spécificités de la
fragilité des
seniors niçois***





Particularités socio-démographiques

Structure et localisation de la population âgée

A Nice, on dénombre un peu plus de 100 000 personnes âgées de 60 ans et plus (59 440 femmes et 42 455 hommes).

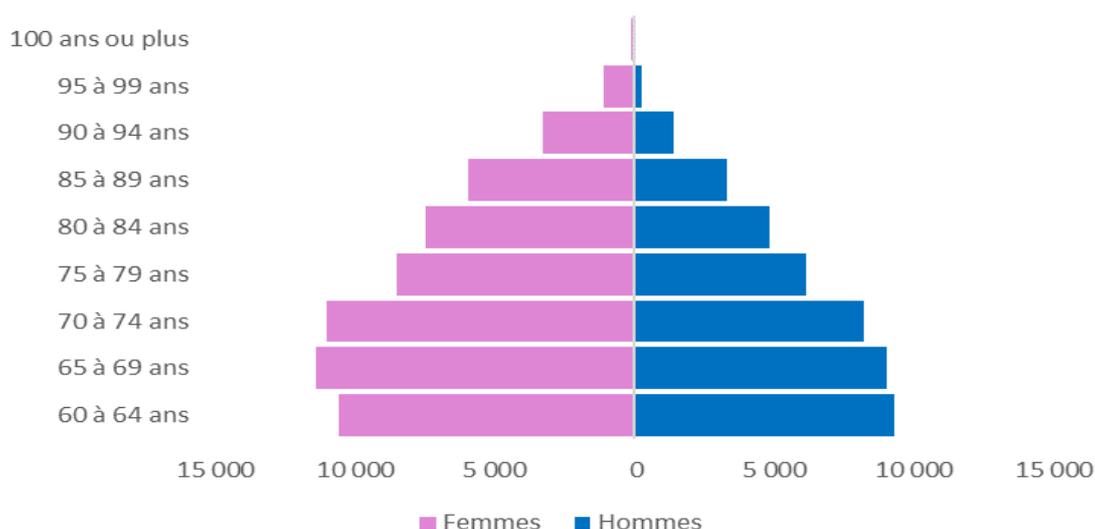
La pyramide des âges des seniors niçois de 60 ans et plus montre logiquement une diminution du nombre de personnes avec l'avancée en âge.

On note toutefois que le nombre de personnes de la tranche d'âge 65-69 ans est supérieur à celui des 60-64 ans.

On remarque un déséquilibre selon le sexe. En effet, quelle que soit la tranche d'âge considérée, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes, et cette proportion s'accroît plus fortement avec l'avancée en âge.

Les femmes étant démographiquement plus nombreuses, elles sont aussi potentiellement plus exposées à la fragilité et ce risque est proportionnellement plus grand avec l'avancée en âge.

Pyramide des âges des niçois de 60 ans et plus



Source : Insee, Population par sexe et âge, date de publication juin 2023



Les femmes de 60-74 ans et celles de 75 ans et plus se situent majoritairement :

A l'Ouest

Principalement au Sud-Ouest au niveau des 5 grands quartiers : Sainte Marguerite, Saint Augustin (Les Moulins, Digue des français, Plateaux Fleuris), Caucade, Saint Antoine (Fabron – Terron Archet) et Fabron (Pastorelle-Bosquets, Gattamua, Abbaye de Roseland). De manière isolée pour les personnes de 60-74 ans à Saint Pierre de Féric et pour les personnes de 75 ans et plus à Ventabrun (Madeleine supérieure).

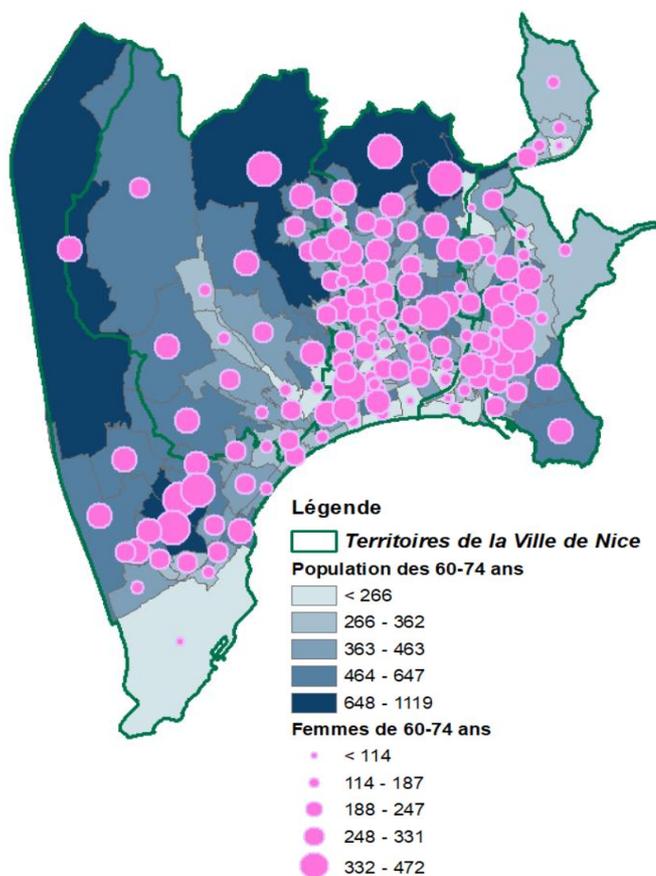
Au Centre

Sur un axe Nord-Sud (Pessicart Saint Pancrace Gairaut, jusqu'à Saint Philippe Médecin) englobant également les 11 grands quartiers : Rimiez, Saint Maurice, Le Ray, Saint Sylvestre, Mantega, Libération, Cimiez, Carabacel, Rue de France, Thiers, Gambetta, dans une moindre mesure les 2 grands quartiers : Vernier, le Piol.

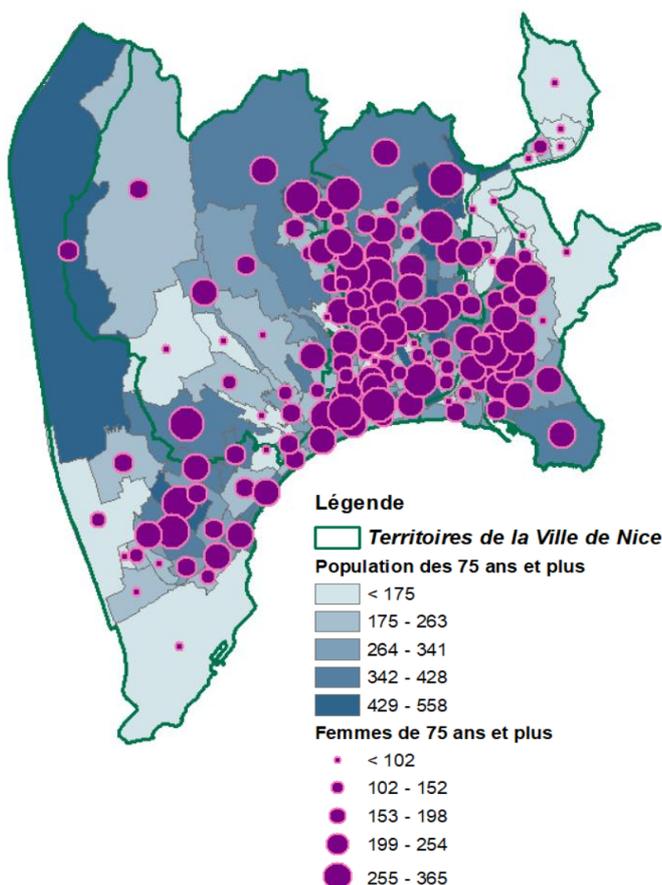
A l'Est

Au niveau des 4 grands quartiers : Le Port, Riquier, Mont Boron et Saint Roch.

Femmes de 60-74 ans



Femmes de 75 ans et plus



Source : Insee, structure de la population, date de publication octobre 2023



Les hommes de 60-74 ans et ceux de 75 ans et plus se situent majoritairement (cartographie 10 et 11) :

A l'Ouest

De manière isolée au Nord-Ouest sur le grand quartier de Saint Isidore-Lingostière et principalement au Sud-Ouest au niveau des 4 grands quartiers : Saint Augustin (Les Siagnes), Caucade, Fabron (Pastorelle-Bosquets, Gattamua, Abbaye de Roseland) et Madeleine (La Bornala).

Au Centre

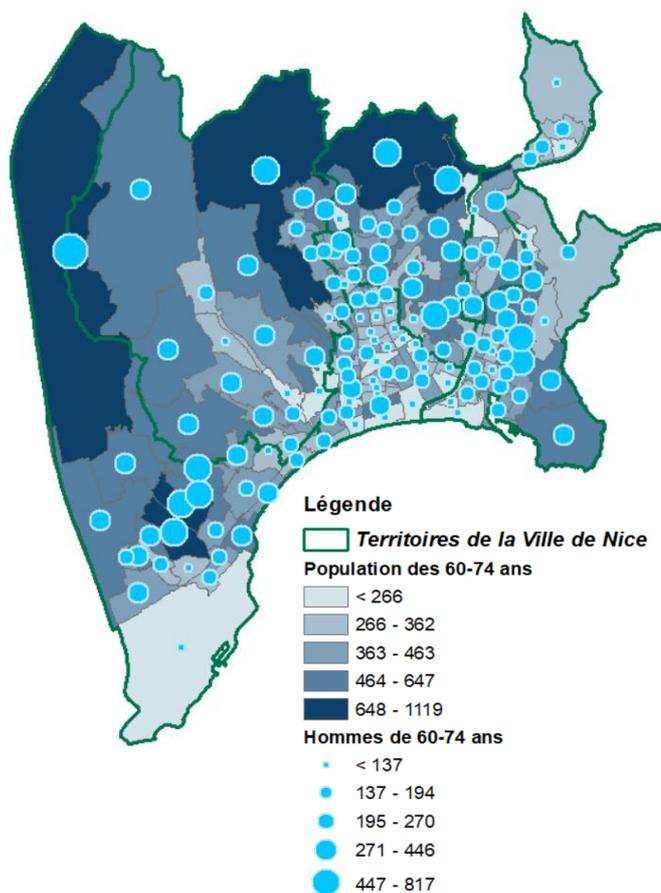
Pour les personnes de 60-74 ans principalement au niveau des 5 grands

quartiers : Saint Pierre de Féric, Pessicart Saint Pancrace, Le Ray, Gairaut, Rimiez (Cimiez Monastère, Cap de Croix, Rimiez). Pour les personnes de 75 ans et plus l'observation identique s'étend à 9 autres grands quartiers : Saint Sylvestre, Saint Maurice, Libération, Cimiez, Médecin (Notre Dame, Jean Médecin), Thiers, Rue de France (Victo Hugo), Gambetta et Baumettes.

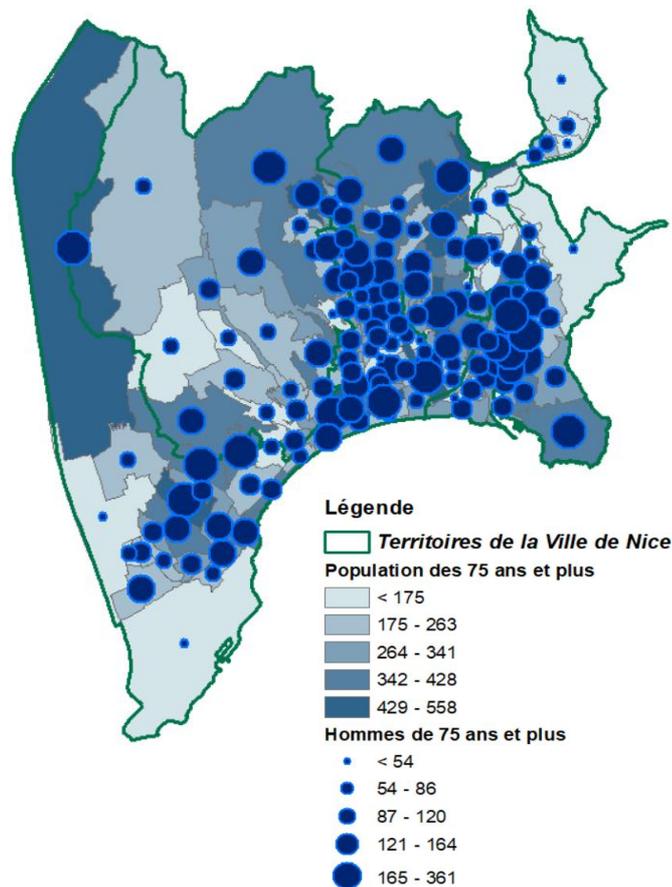
A l'Est

Sur les 4 grands quartiers : Le Port, Riquier, Mont Boron et Saint Roch.

Hommes de 60-74 ans



Hommes de 75 ans et plus



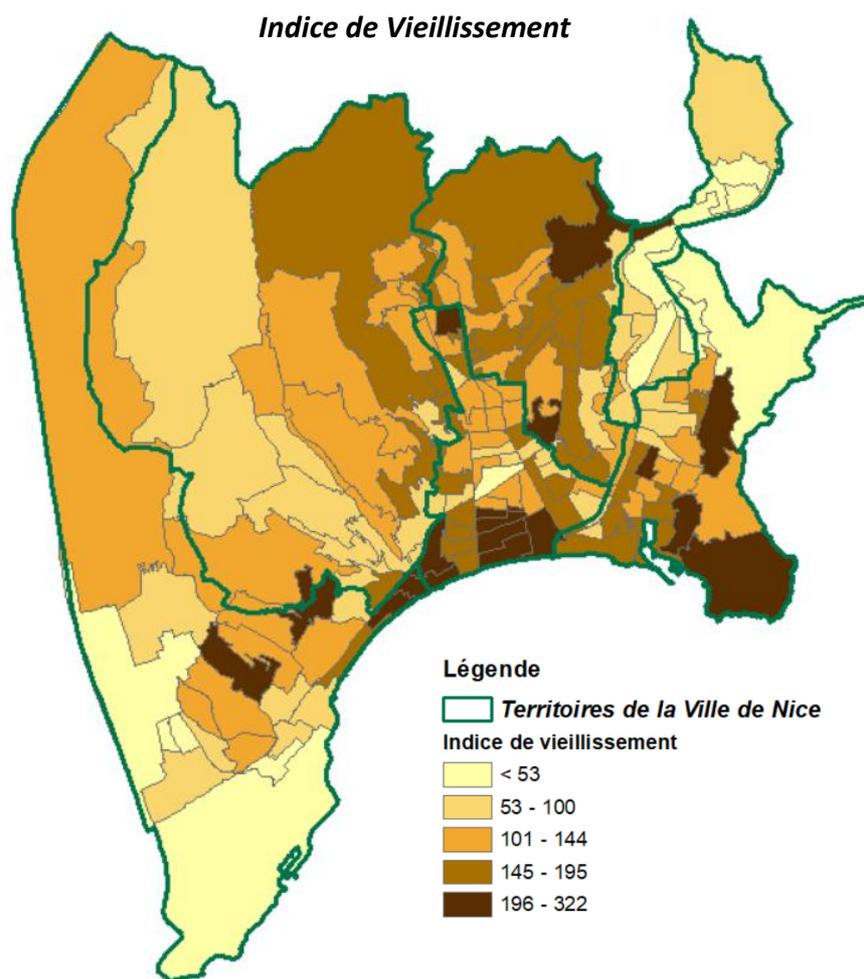
Source : Insee, structure de la population, date de publication octobre 2023



Indice de vieillissement

Comme évoqué précédemment, Nice est la seule grande ville de France dont l'indice de vieillissement est supérieur à 100, caractéristique d'une tendance au vieillissement de la population. A l'exception de quelques quartiers à l'Ouest ; Sainte Marguerite, Saint Augustin, Arenas, et à l'Est ; Carabacel (Promenade du Paillon), Saint Roch (Vauban, Pierre Semard), Roquebillière, Ariane, Vinaigrier, la majorité se situe au-dessus de 100.

Certains grands quartiers Fabron (Californie, Abbaye de Roseland), Baumettes, le Piol (Eglise Russe), Saint Sylvestre (Saint Barthélemy), Libération (Thiole), Cimiez (Caravadossi – Georges V), Rimiez (Cimiez Monastère, Rimiez), Rue de France, Vieille Ville (Saleya -Château), Riquier (TNL – Beaumont), Mont Boron (Mont Boron, Carnot) ont un indice de vieillissement très élevé, compris entre 200 et plus de 300.



Source : Observatoire social du CCAS de Nice d'après les données Insee population, date de publication octobre 2023



Personnes âgées vivant seules et isolement

On dénombre 10 350 allocataires CAF de 60 ans et plus isolés.

Ils se situent principalement à l'Ouest de la commune, au niveau du grand quartier de Saint Isidore-Lingostière, mais également dans une moindre mesure au niveau du grand quartier de Saint Augustin (les Siagnes, les Moulins).

De manière plus singulière, à l'Est, au niveau des 2 grands quartiers de Roquebillière et Saint Roch (Pierre Semard, Roquebillière, Saint Charles, Saint Jean d'Angely et Diables Bleus).

13 741 personnes de 80 ans et plus vivent seules :

A l'Ouest

Au niveau des 4 grands quartiers : Caucade, Arenas (Saint Augustin), Beaumettes, Madeleine (Carlone).

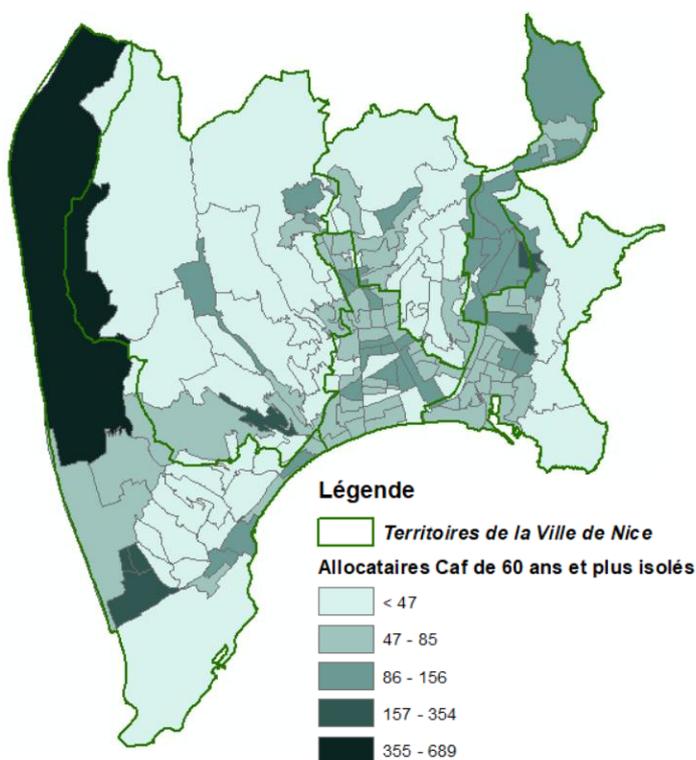
Au Centre

Sur un axe (Le Ray Gambetta-Médecin) englobant les 8 grands quartiers : Saint Sylvestre, Saint Maurice, Mantega, Libération, le Piol, Vernier, Thiers, Rue de France.

A l'Est

Sur un axe (Rimiez Mont Boron) incluant 4 grands quartiers : Pasteur, Saint Roch, Riquier, le Port.

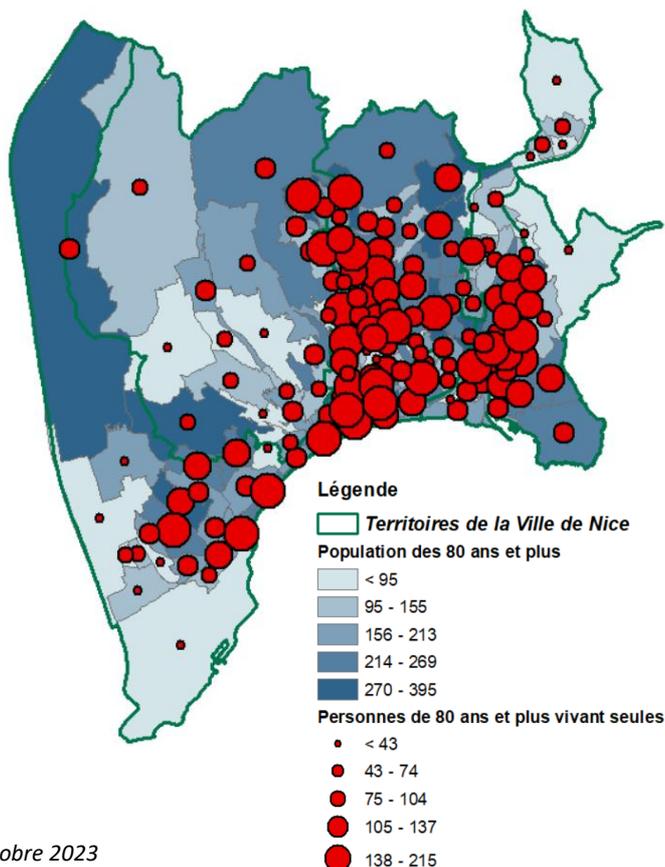
Allocataires CAF isolés de 60 ans et plus



Source : CAF des Alpes Maritimes, année 2024

Source : Insee, structure de la population, date de publication octobre 2023

Personnes de 80 ans et plus vivant seules





Caractéristiques liées à la santé

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

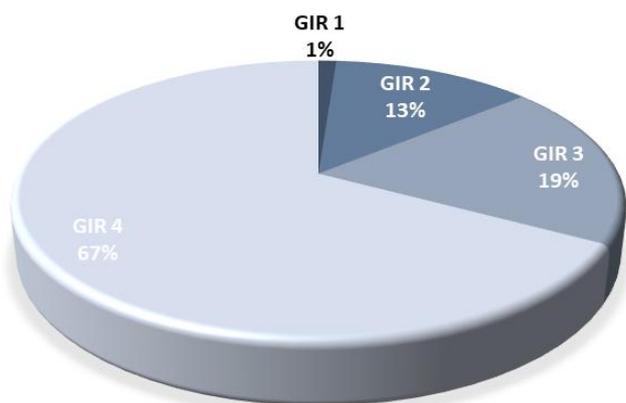
A Nice, 11 819 personnes âgées de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), soit environ 11,6% de la population de cette tranche d'âge.

Le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile est supérieur à celui des allocataires en établissement (6 865 personnes à domicile et 4 954 personnes en établissement).

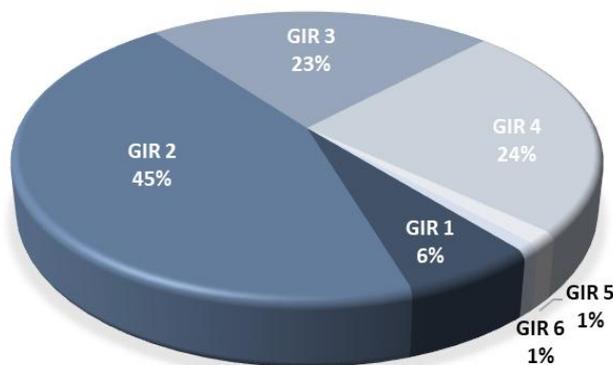
Plus des deux tiers des personnes bénéficiaires de l'APA à domicile sont en GIR 4, avec donc un niveau de dépendance peu élevé.

Concernant l'APA en établissement les personnes bénéficiaires sont moins nombreuses mais ont des niveaux de dépendance plus importants et sont majoritairement en GIR 2.

Bénéficiaires de l'APA à domicile



Bénéficiaires de l'APA en établissement



Source : Conseil Départemental 06, année 2024

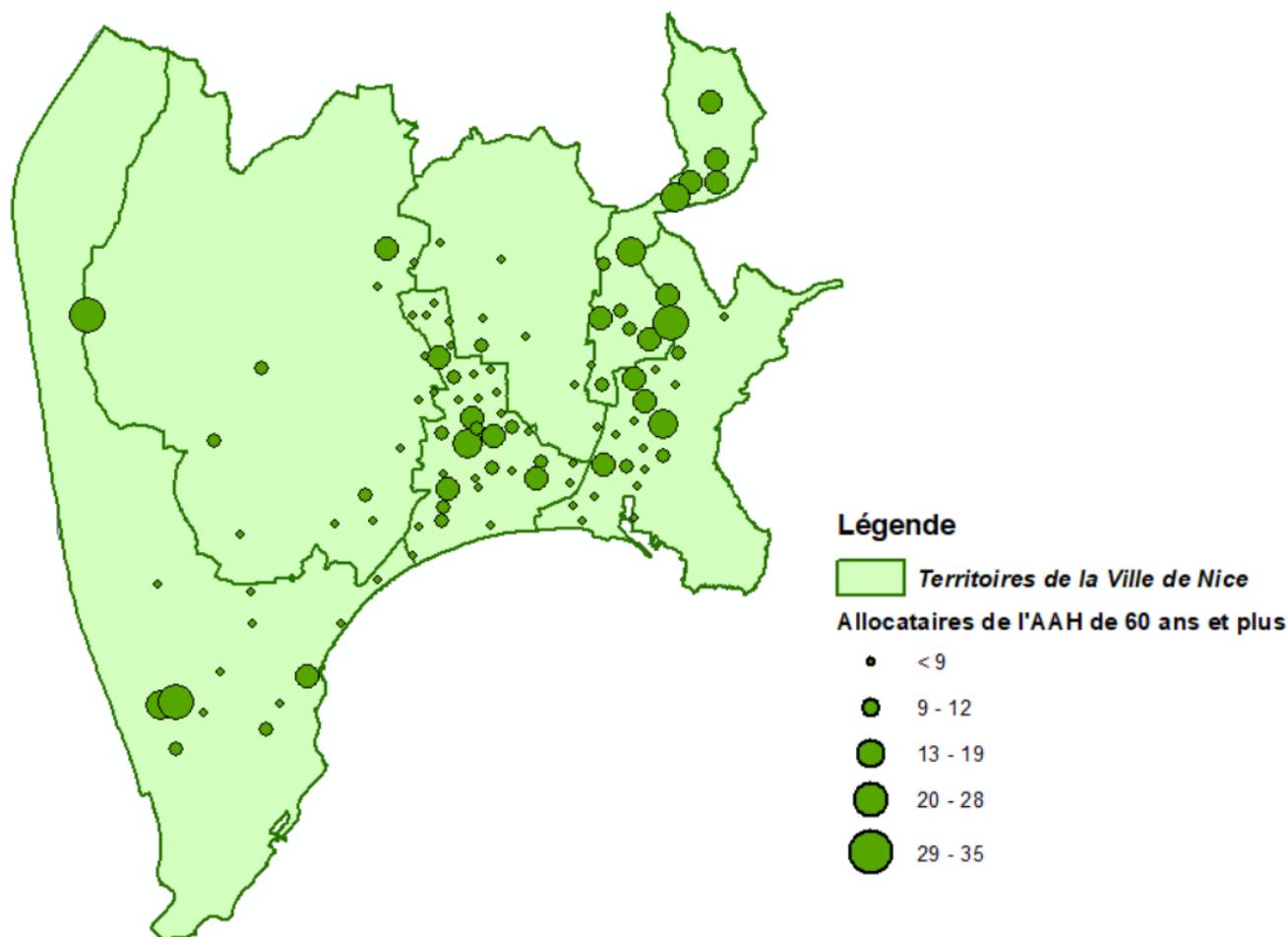


Allocation Adulte Handicapé (AAH)

A Nice, on dénombre 1 184 personnes de 60 ans et plus bénéficiaires de l'AAH. On constate un nombre important de ces allocataires sur l'Ouest de la commune au niveau des 2 grands quartiers : Saint Isidore Lingostière, ainsi que Saint Augustin (les Siagnes, les Moulins).

On retrouve également cette population, en centre-ville au niveau du grand quartier de Vernier ainsi qu'à l'Est de la commune, au niveau des 3 grands quartiers : Saint Roch (Diabes Bleus, Roquebillière), Pasteur (Voie Romaine, Saint Pons), Roquebillière (Bon voyage) et l'Ariane.

Allocataires AAH de 60 ans et plus



Source : CAF des Alpes Maritimes, année 2024



Structures d'hébergement

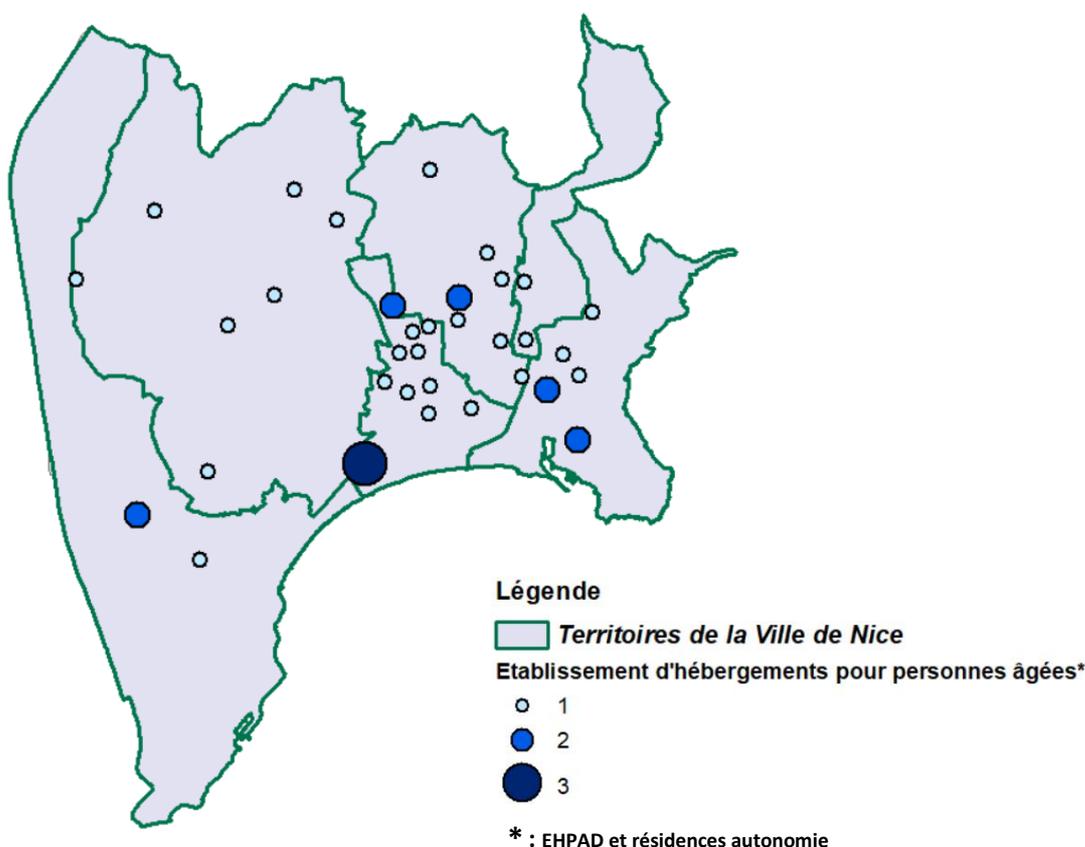
On remarque un fort regroupement d'établissements d'hébergements pour personnes âgées (EHPAD et résidences autonomie) au niveau du centre et centre-Est de la commune.

En comparaison, l'Ouest du territoire communal est beaucoup moins pourvu de ce type de structures, il existe donc un réel déséquilibre.

Ceci engendre naturellement une disparité et pose un problème quant au maillage sur la ville.

La capacité moyenne d'un EHPAD à Nice est de 63 lits (72 lits dans le département des Alpes Maritimes). Celle d'une résidence autonomie est de 34 places sur la commune (62 places dans le département des Alpes Maritimes).

Structures d'hébergement des personnes âgées



Source : Insee, base permanente des équipements, date de publication juillet 2022



Aspects économiques

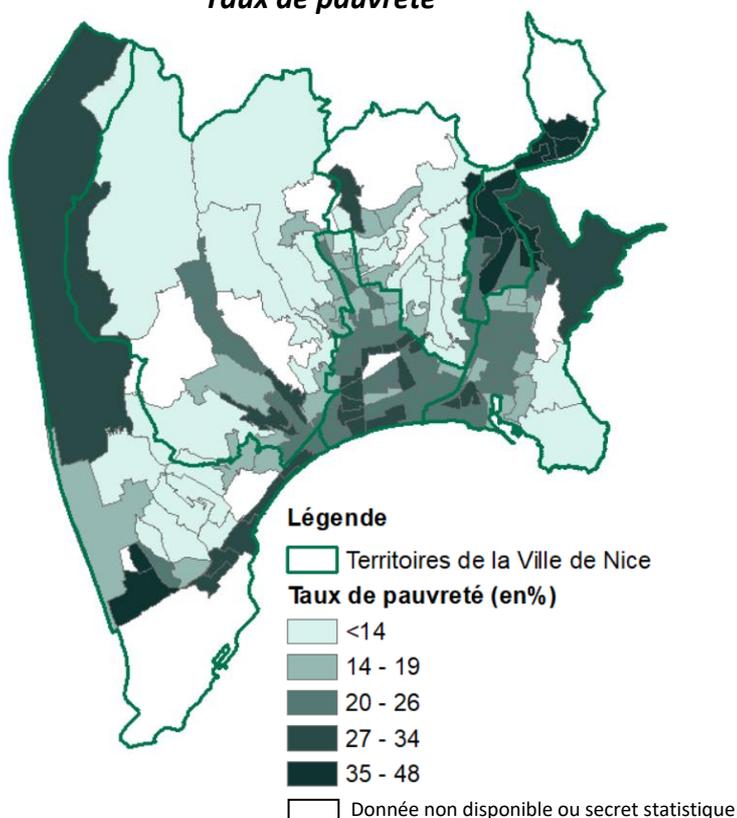
Taux de pauvreté et bas revenus

On relève un taux de pauvreté important à l'Ouest de la commune précisément au niveau des 2 grands quartiers : Saint Isidore-Lingostière et Saint Augustin.

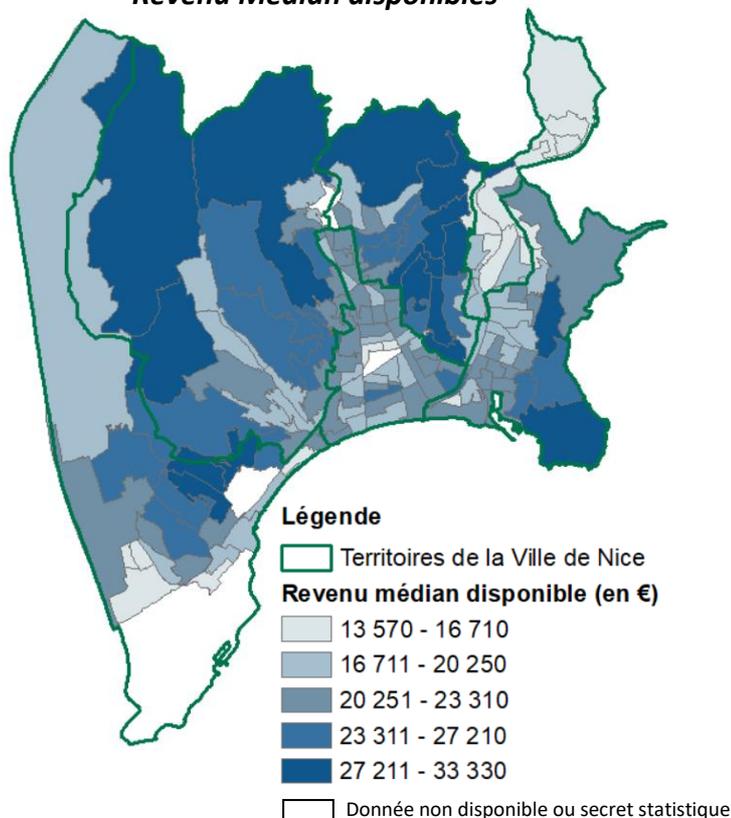
Ce taux de pauvreté élevé se retrouve également au Nord-Est de la ville au niveau des 4 grands quartiers :

Pasteur (Pasteur, voie Romaine, Saint Pons), Roquebillière, Saint Roch (Mont Gros), l'Ariane (Les Chênes, Monzie, Ripert, Saramito) et Vinaigrier (cartographie). Les revenus médians disponibles les moins élevés se retrouvent logiquement au sein de ces mêmes territoires.

Taux de pauvreté



Revenu Médian disponibles



Source : Insee, distribution des revenus disponibles, date de publication mars 2023

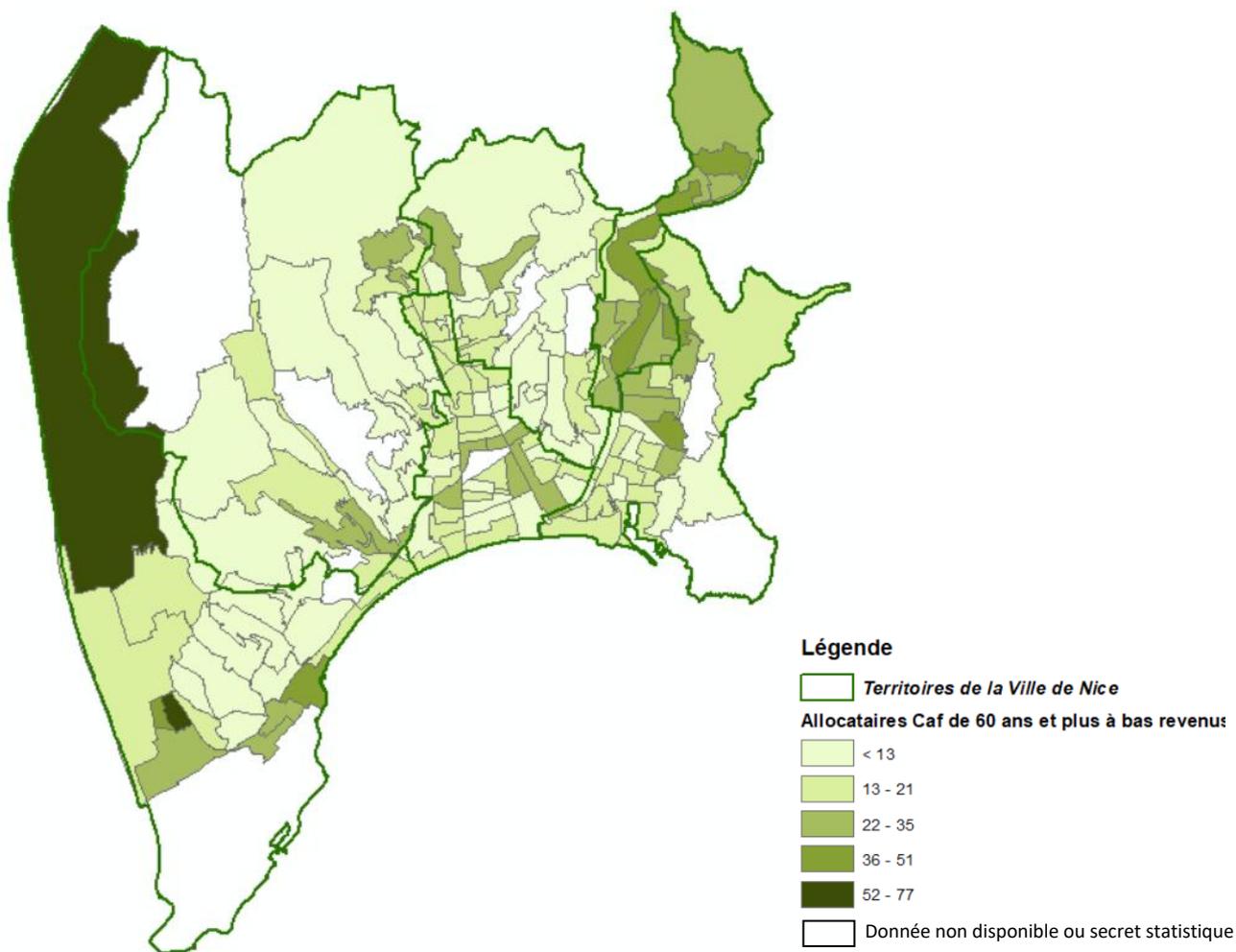


Allocataires CAF à bas revenus

2 407 Allocataires CAF de 60 ans et plus à bas revenus, se situent sur le territoire communal. Ils sont localisés principalement à l'Ouest de la commune au niveau des 2 grands quartiers : Saint Isidore-Lingostière ainsi que Saint Augustin.

Ces allocataires CAF se trouvent également dans une moindre mesure au Nord-Est de la ville au sein de 3 grands quartiers : Saint Roch (Pierre Semard), Roquebillière (Bon Voyage) et l'Ariane.

Allocataires CAF à bas revenus de 60 ans et plus



Source : CAF des Alpes Maritimes, année 2024

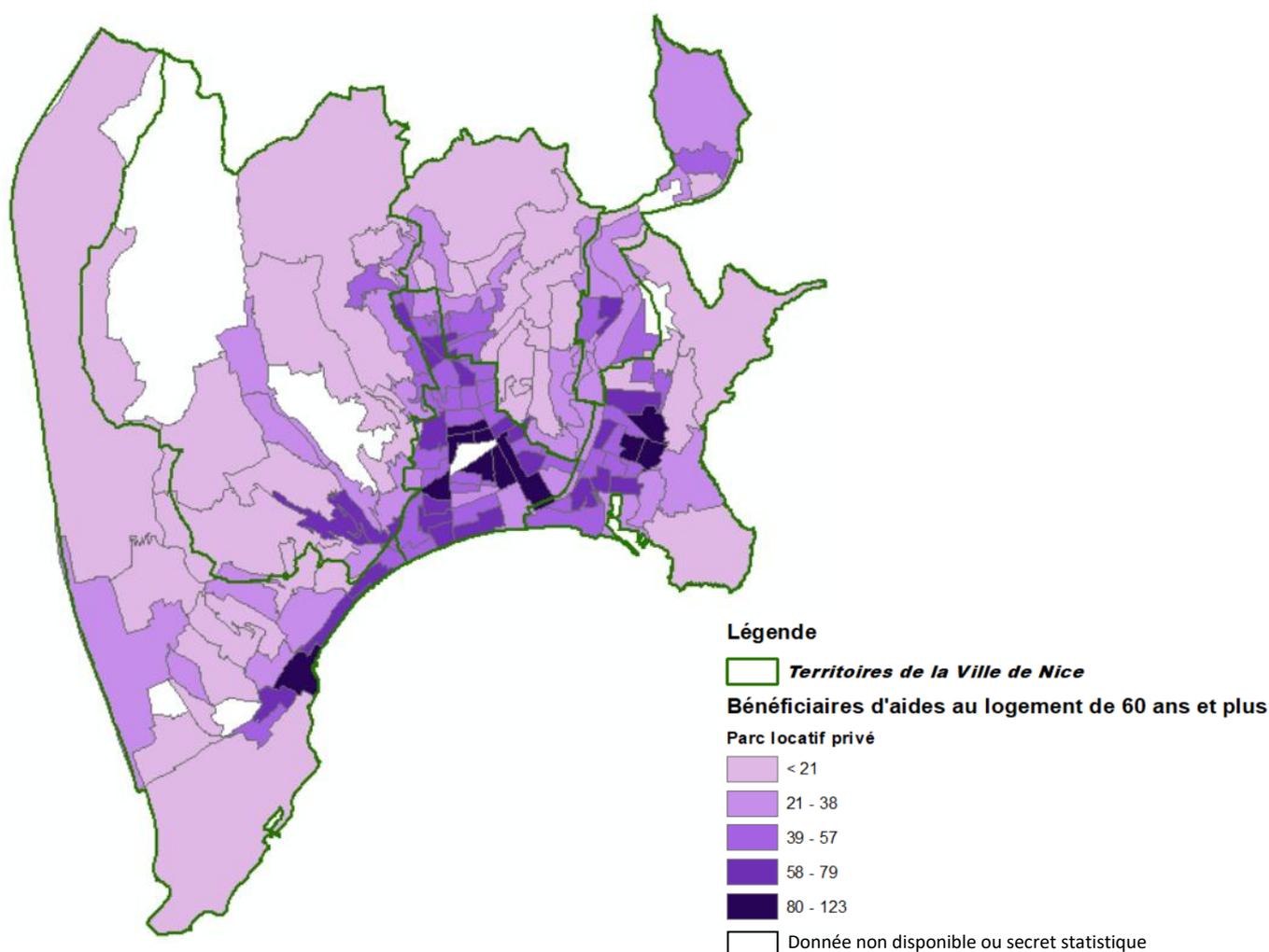


Bénéficiaires d'aide au logement

5 739 locataires de 60 ans et plus, bénéficient d'une aide au logement dans le parc locatif privé. Ils résident en majorité au centre de la commune sur un axe Saint Sylvestre-Saint Maurice Rue de France incluant les 6 grands quartiers Mantega, Libération,

Vernier, Thiers, le Piol et Gambetta. Dans une moindre mesure on retrouve ce public à l'Ouest au niveau du grand quartier de Caucade (Carras) et à l'Est au niveau des 2 grands quartiers du Port et de Riquier.

**Bénéficiaires d'aide au logement de 60 ans et plus
parc locatif privé**



Source : CAF des Alpes Maritimes, année 2024

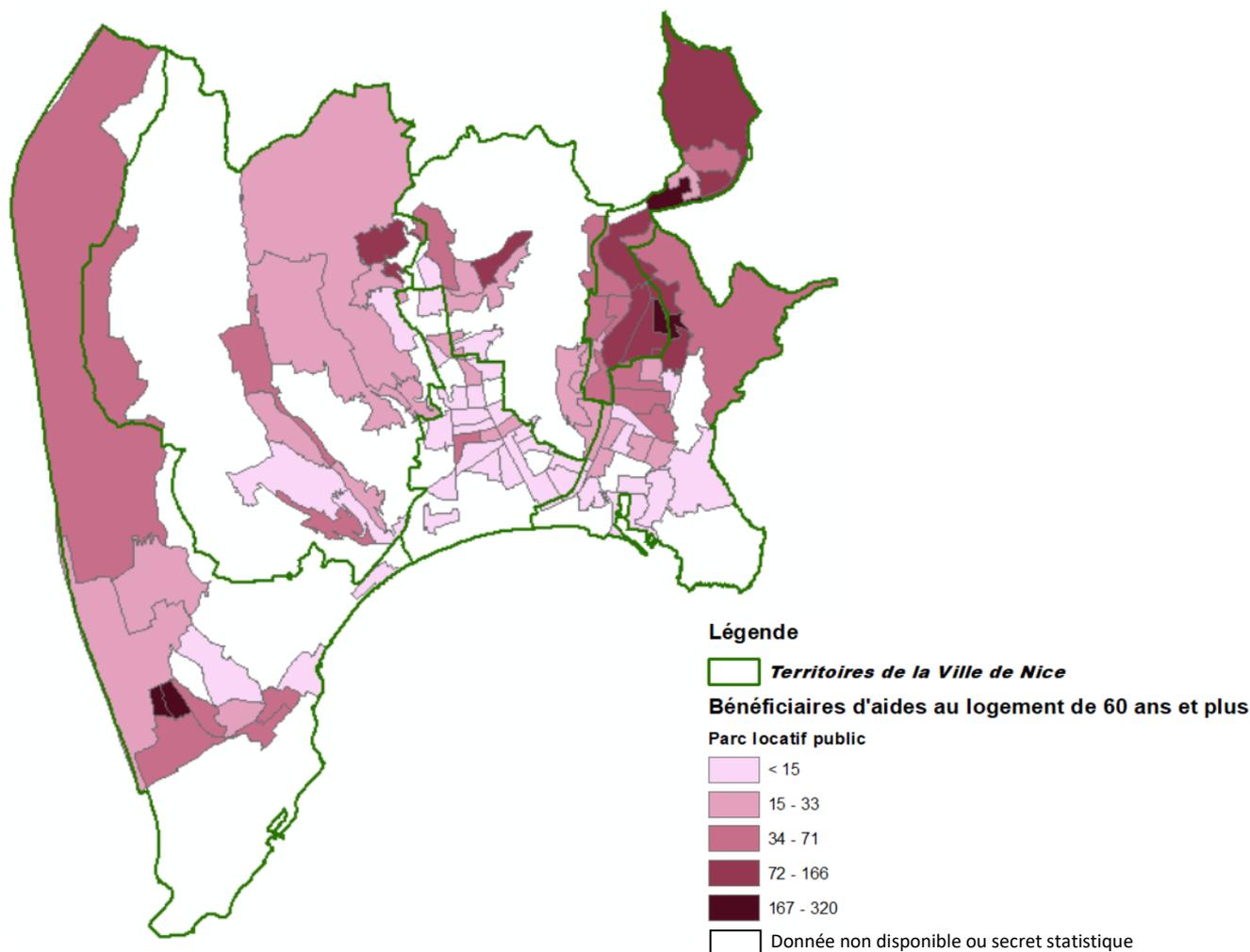


3 742 locataires de 60 ans et plus, bénéficient d'une aide au logement du parc locatif public. Ils sont présents au niveau des 5 grands quartiers de :
A l'Ouest, au niveau de Saint Augustin (Les Moulins, Digue des Français).

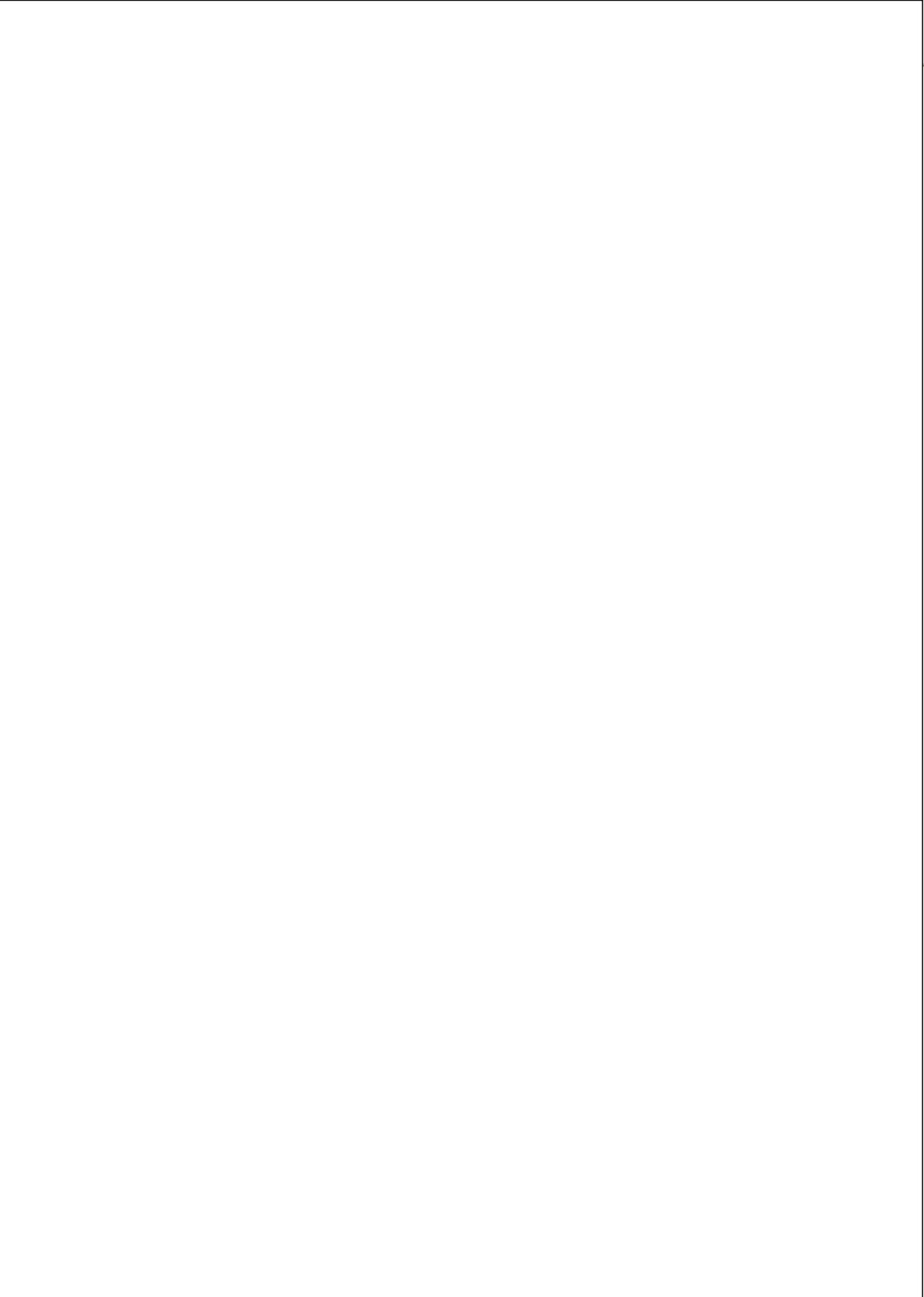
Au Nord, concernant Le Ray (Las Planas-La Vallière), Saint Maurice (Henry Dunant).

A l'Est, sur Saint Roch (Saint Charles, Roquebillière, Pierre Semard, Mont Gros), Roquebillière et l'Ariane.

Bénéficiaires d'aide au logement de 60 ans et plus parc locatif public



Source : CAF des Alpes Maritimes, année 2024



***Les territoires niçois
les plus à risque***





Principaux quartiers identifiés

14 grands quartiers, regroupant 26 IRIS, ont été identifiés sur la commune de Nice comme potentiellement à risque de fragilité. Pour être retenus, nous avons considéré que ces territoires devaient posséder au moins un indicateur de risque de fragilité, identifié ci-dessous, nettement supérieur aux moyennes de la commune :

- Indice de vieillissement.
- Personnes 80 ans et plus vivant seules.
- Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés.
- Bénéficiaires AAH de 60 ans et plus.
- Allocataires Caf de 60 ans et plus à bas revenus.
- Bénéficiaires de 60 ans et plus d'une allocation logement (parc privé, parc public ou en établissement).

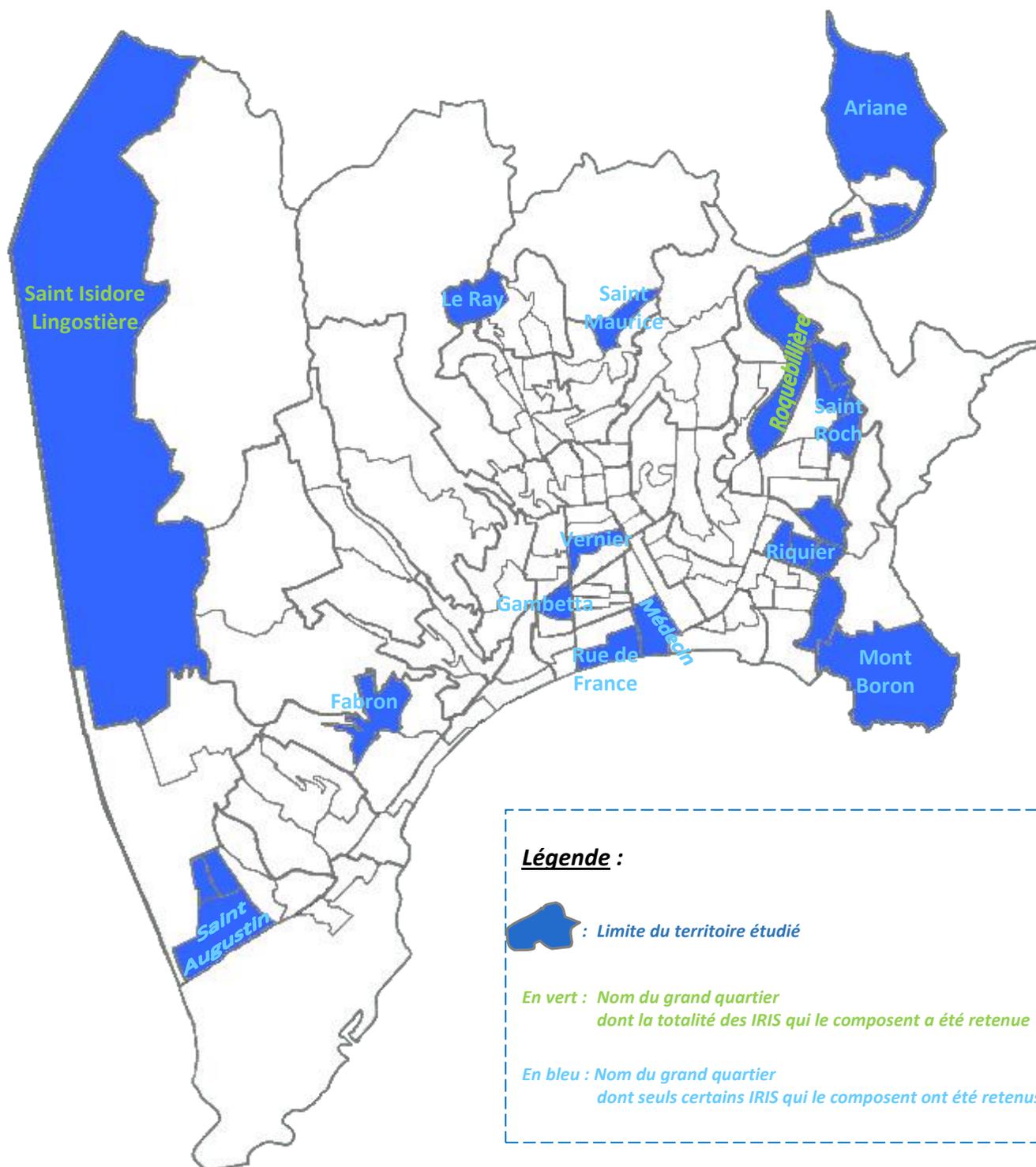
Grille de lecture

Afin d'être rapidement identifiées, les données de chaque grand quartier, nettement supérieures aux moyennes communales, la plupart du temps ramenées à l'IRIS, apparaissent visuellement en surbrillance **XX** selon les critères suivants :

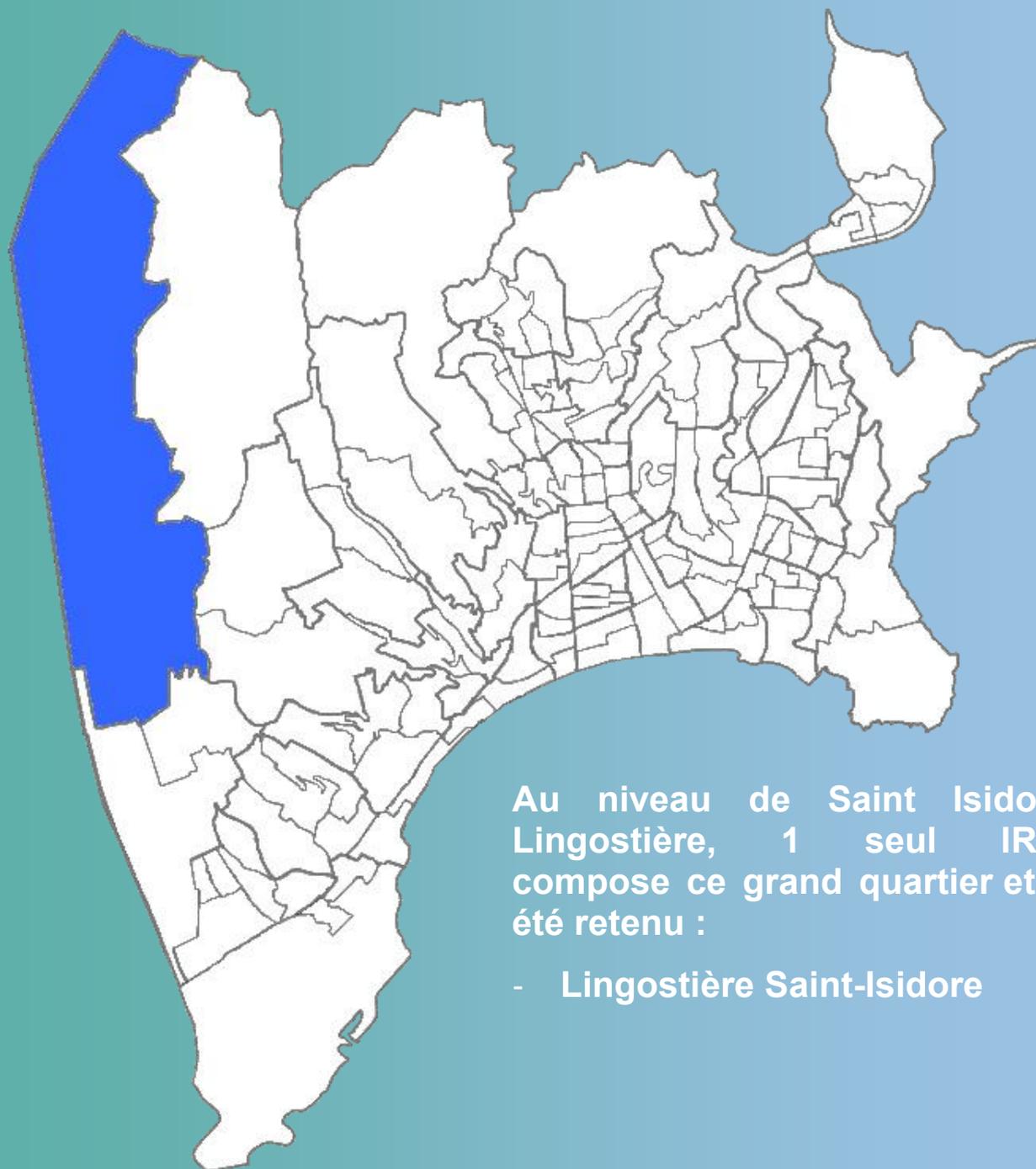
- Indice de vieillissement supérieur à 250 (moyenne communale = 128).
- Nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules, supérieur à 170 personnes par IRIS (moyenne communale rapportée à l'IRIS = 93).
- Nombre d'allocataires de 60 ans et plus isolés, supérieur à 200 personnes par IRIS (moyenne communale rapportée à l'IRIS = 74).
- Nombre d'allocataires AAH de 60 ans et plus, supérieur à 30 personnes par IRIS (moyenne communale rapportée à l'IRIS = 10).
- Nombre de bénéficiaires Caf de 60 ans et plus à bas revenus, supérieur à 50 par IRIS (moyenne communale rapportée à l'IRIS = 18)
- Nombre d'allocataires de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif privé, supérieur à 100 personnes par IRIS (moyenne communale rapportée à l'IRIS = 41).
- Nombre d'allocataires de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif public, supérieur à 100 personnes par IRIS (moyenne communale rapportée à l'IRIS = 41).
- Nombre d'allocataires de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement en établissement, supérieur à 150 personnes par IRIS (moyenne communale rapportée à l'IRIS = 52).



Cartographie des grands quartiers les plus fragiles



Saint Isidore Lingostière



Au niveau de Saint Isidore Lingostière, 1 seul IRIS compose ce grand quartier et a été retenu :

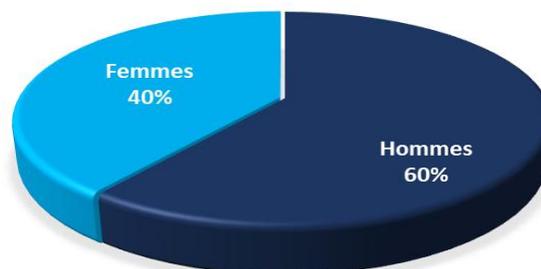
- Lingostière Saint-Isidore



Indice de vieillissement 142

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 686 |
| 15-29 ans | 586 |
| 30-44 ans | 743 |
| 45-59 ans | 882 |
| 60-74 ans | 1 119 |
| 75 ans et plus | 545 |
| Total | 4 561 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|--------------|
| Personnes seules | 489 |
| Couples sans enfant | 387 |
| Couples avec enfants | 388 |
| Familles mono parentale | 205 |
| Total | 1 468 |



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 79 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 689 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 27,8% |
| 1 ^{er} Décile | 9 920 € |
| Médiane de revenus | 20 100 € |
| Rapport interdécile | 3,8 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|-----|
| Allocataires Caf à bas revenus | 77 |
| Allocataires AAH | 35 |
| Aide au logement du parc locatif privé | 19 |
| Aide au logement du parc locatif public | 39 |
| Aide au logement en établissement | 646 |

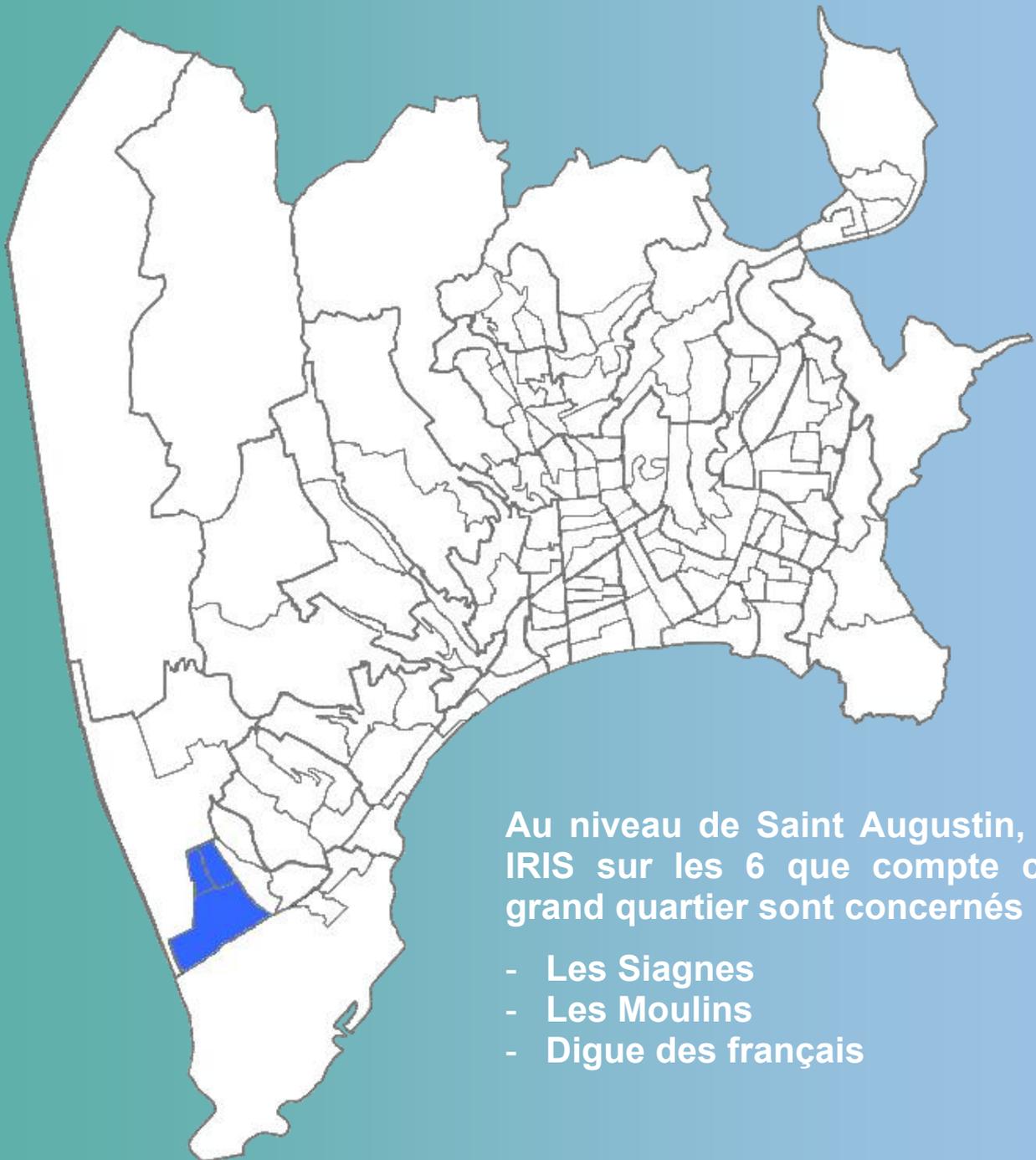
Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Le nombre d'allocataires Caf de 60 ans et plus isolés est parmi les plus importants de la commune. On y retrouve également un nombre relativement important d'allocataires Caf de 60 ans et plus à bas revenus.

Les bénéficiaires d'aide au logement en établissement sont quasi exclusivement présents sur ce territoire. Cette situation est principalement due au fait que plusieurs résidences ADOMA (d'une capacité d'accueil d'environ 1 000 personnes) accueillent des personnes âgées, notamment des immigrés vieillissants, majoritairement des hommes.

Saint Augustin



Au niveau de Saint Augustin, 3 IRIS sur les 6 que compte ce grand quartier sont concernés :

- Les Siagnes
- Les Moulins
- Digue des français



I/ Population & Ménages

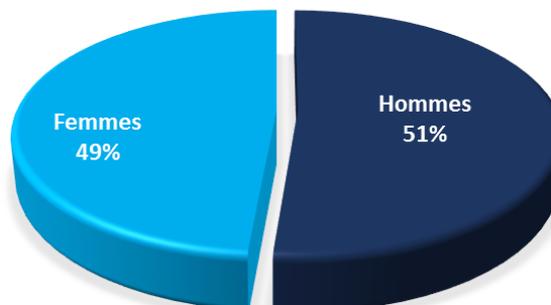
| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 2 193 |
| 15-29 ans | 2 004 |
| 30-44 ans | 1 677 |
| 45-59 ans | 1 562 |
| 60-74 ans | 1 257 |
| 75 ans et plus | 621 |
| Total | 9 314 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|--------------|
| Personnes seules | 836 |
| Couples sans enfant | 386 |
| Couples avec enfants | 1 040 |
| Familles mono parentale | 839 |
| Total | 3 101 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 44,5% |
| 1 ^{er} Décile | 8 653 € |
| Médiane de revenus | 1' 193 € |
| Rapport interdécile | 2,6 |

Indice de vieillissement 55



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 133 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 641 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|-------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 146 |
| Allocataires AAH | 85 |
| Aide au logement du parc locatif privé | secret stat |
| Aide au logement du parc locatif public | 608 |
| Aide au logement en établissement | 160 |

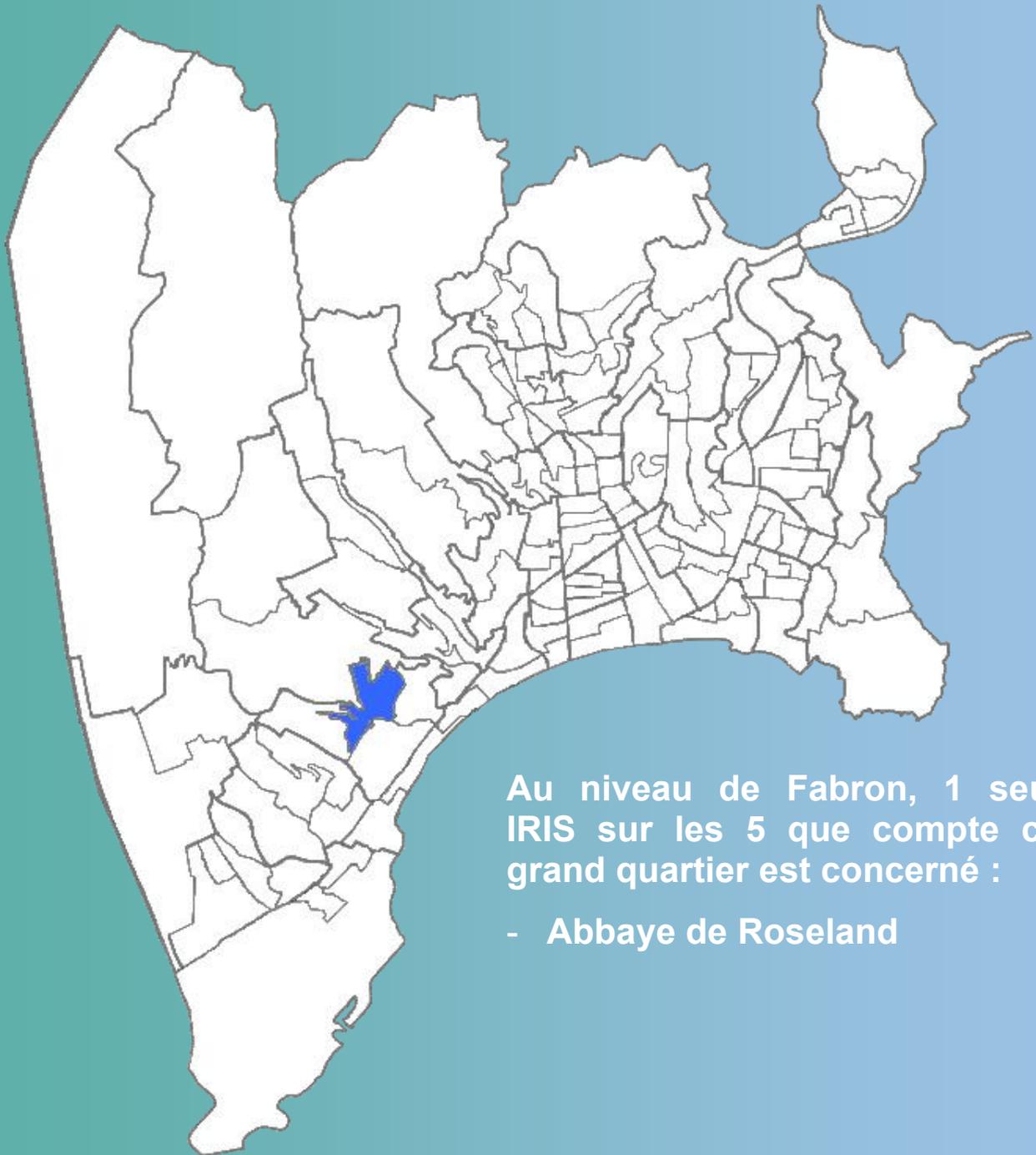
Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Bien que ce territoire compte une population de moins de 30 ans nettement majoritaire, il n'en demeure pas moins que les allocataires Caf de 60 ans et plus isolés sont parmi les plus nombreux de la commune, tout comme ceux à bas revenus et bénéficiaires de l'AAH.

Il est également à noter que ce grand quartier regroupe le nombre le plus important d'allocataires Caf de 60 ans et plus bénéficiaires d'aide au logement du parc locatif public. Dans une moindre mesure, les bénéficiaires de 60 ans et plus d'aide au logement en établissement, sont également en nombre important.

Fabron



Au niveau de Fabron, 1 seul IRIS sur les 5 que compte ce grand quartier est concerné :

- Abbaye de Roseland

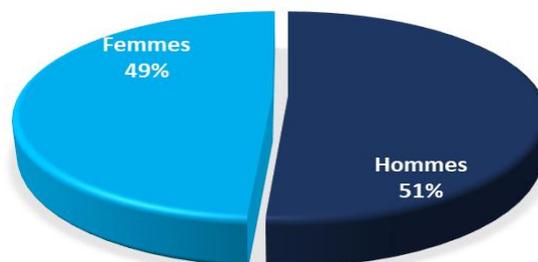


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 191 |
| 15-29 ans | 245 |
| 30-44 ans | 269 |
| 45-59 ans | 440 |
| 60-74 ans | 458 |
| 75 ans et plus | 351 |
| Total | 1 953 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|--------------|
| Personnes seules | 513 |
| Couples sans enfant | 361 |
| Couples avec enfants | 142 |
| Familles mono parentale | 84 |
| Total | 1 101 |

Indice de vieillissement 280



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 106 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 14 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 14,3% |
| 1 ^{er} Décile | 10 970 € |
| Médiane de revenus | 27 890 € |
| Rapport interdécile | 5,3 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | Secret stat |
| Allocataires AAH | Non renseigné |
| Aide au logement du parc locatif privé | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif public | Non renseigné |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

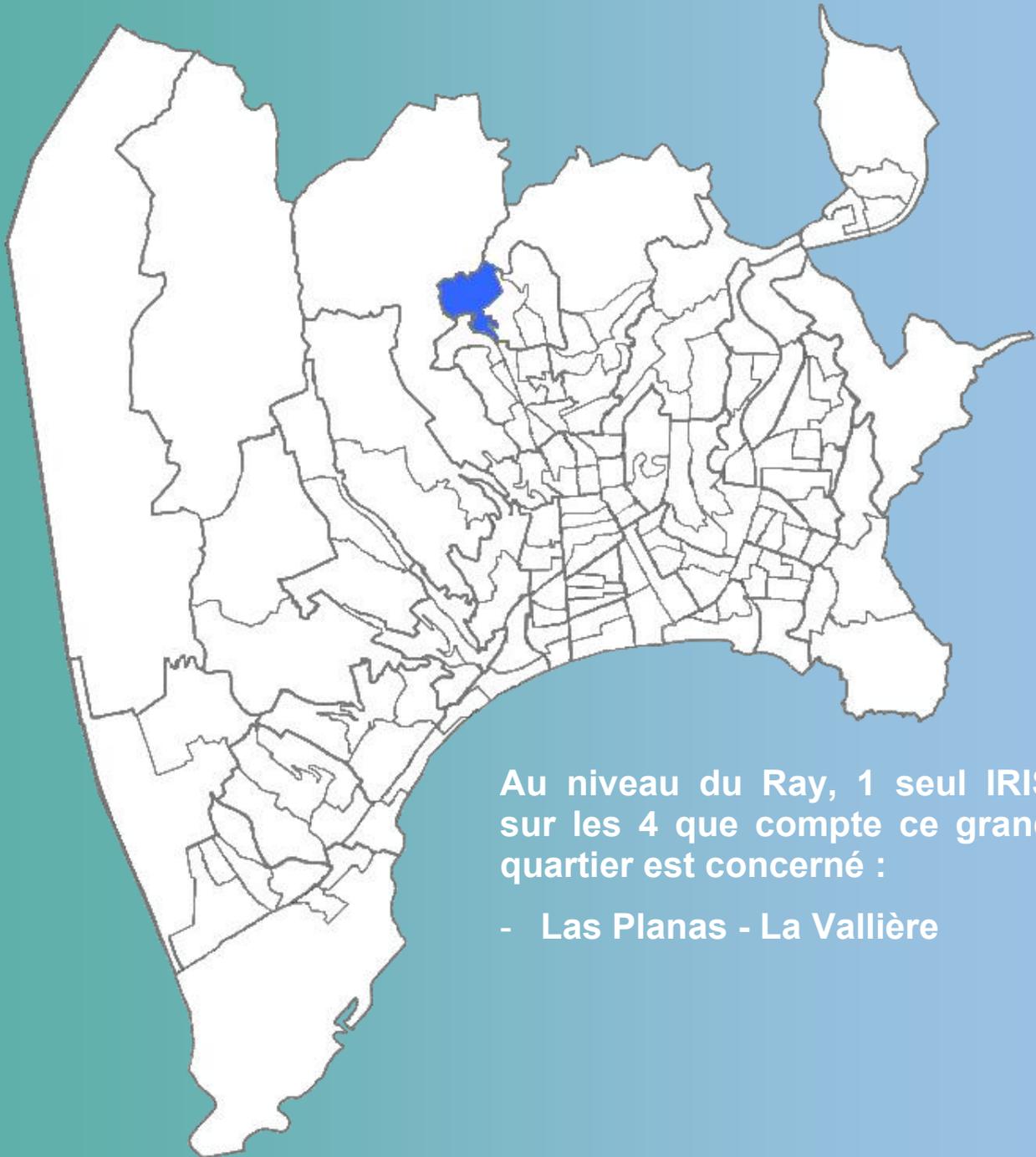
Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Sur ce territoire, les personnes de 60-74 ans sont majoritaires et l'indice de vieillissement est parmi les plus élevés de la commune. Le vieillissement de la population y est donc fortement ancré et les conséquences de l'avancée en âge une réalité en prendre en compte pour les années à venir.

Le taux de personnes âgées de 80 ans vivant seules est élevé, parmi les plus importants sur ce territoire. Ce paramètre doit être pris en considération au regard du potentiel risque d'isolement de ce public du grand âge.

Le Ray



Au niveau du Ray, 1 seul IRIS sur les 4 que compte ce grand quartier est concerné :

- Las Planas - La Vallière

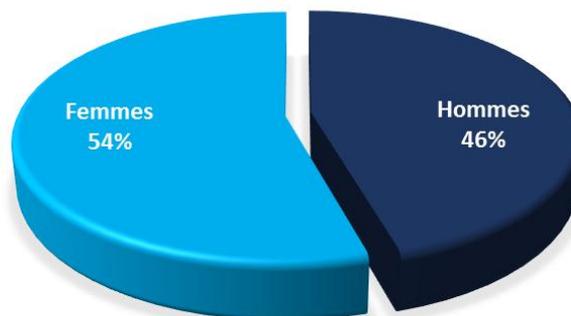


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 514 |
| 15-29 ans | 427 |
| 30-44 ans | 494 |
| 45-59 ans | 675 |
| 60-74 ans | 536 |
| 75 ans et plus | 443 |
| Total | 3 090 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|--------------|
| Personnes seules | 579 |
| Couples sans enfant | 298 |
| Couples avec enfants | 297 |
| Familles mono parentale | 229 |
| Total | 1 404 |

Indice de vieillissement 116



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 149 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 141 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|-------------|
| Taux de pauvreté | Non indiqué |
| 1 ^{er} Décile | 10 840 € |
| Médiane de revenus | 20 250 € |
| Rapport interdécile | 3,2 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 31 |
| Allocataires AAH | 30 |
| Aide au logement du parc locatif privé | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif public | 124 |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

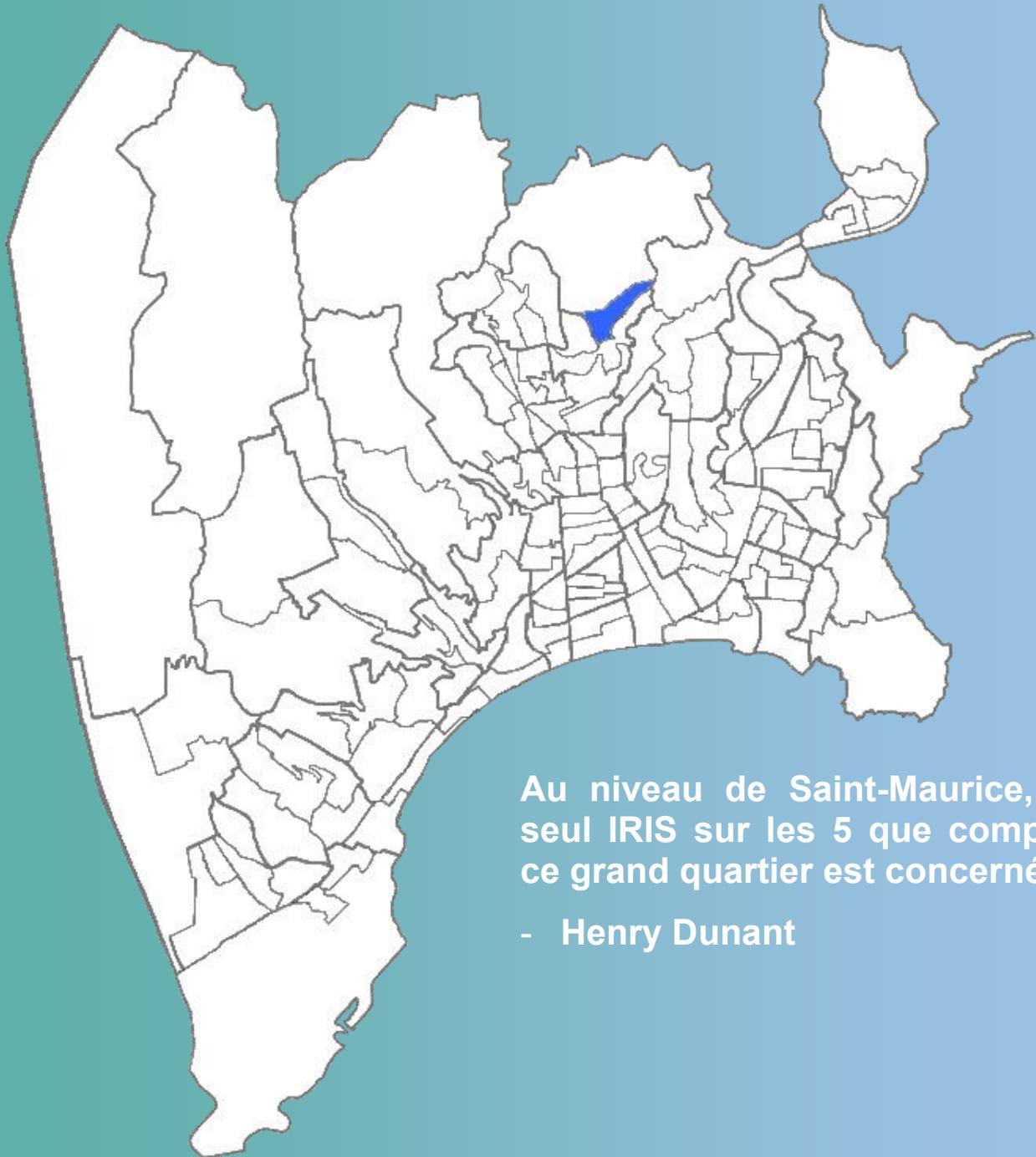
Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Ce grand quartier connaît des caractéristiques proches des moyennes relevées sur la commune. Les données relatives aux indicateurs de fragilité des personnes âgées se trouvent en grande partie identiques.

Il convient cependant d'indiquer que le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules est élevé.

De plus, les allocataires Caf de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif public sont relativement importants sur la commune.

Saint Maurice



Au niveau de Saint-Maurice, 1 seul IRIS sur les 5 que compte ce grand quartier est concerné :

- Henry Dunant

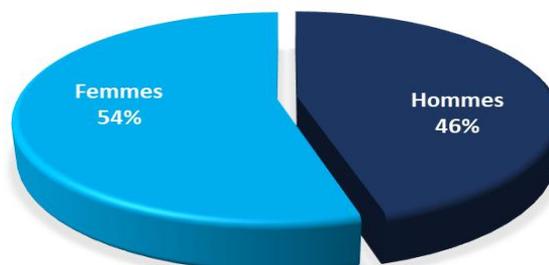


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 374 |
| 15-29 ans | 320 |
| 30-44 ans | 435 |
| 45-59 ans | 436 |
| 60-74 ans | 448 |
| 75 ans et plus | 216 |
| Total | 2 229 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|--------------|
| Personnes seules | 450 |
| Couples sans enfant | 277 |
| Couples avec enfants | 216 |
| Familles mono parentale | 152 |
| Total | 1 095 |

Indice de vieillissement 104



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 73 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 116 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 19,4% |
| 1 ^{er} Décile | 10 690 € |
| Médiane de revenus | 19 690 € |
| Rapport interdécile | 3,3 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 28 |
| Allocataires AAH | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif privé | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif public | 110 |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

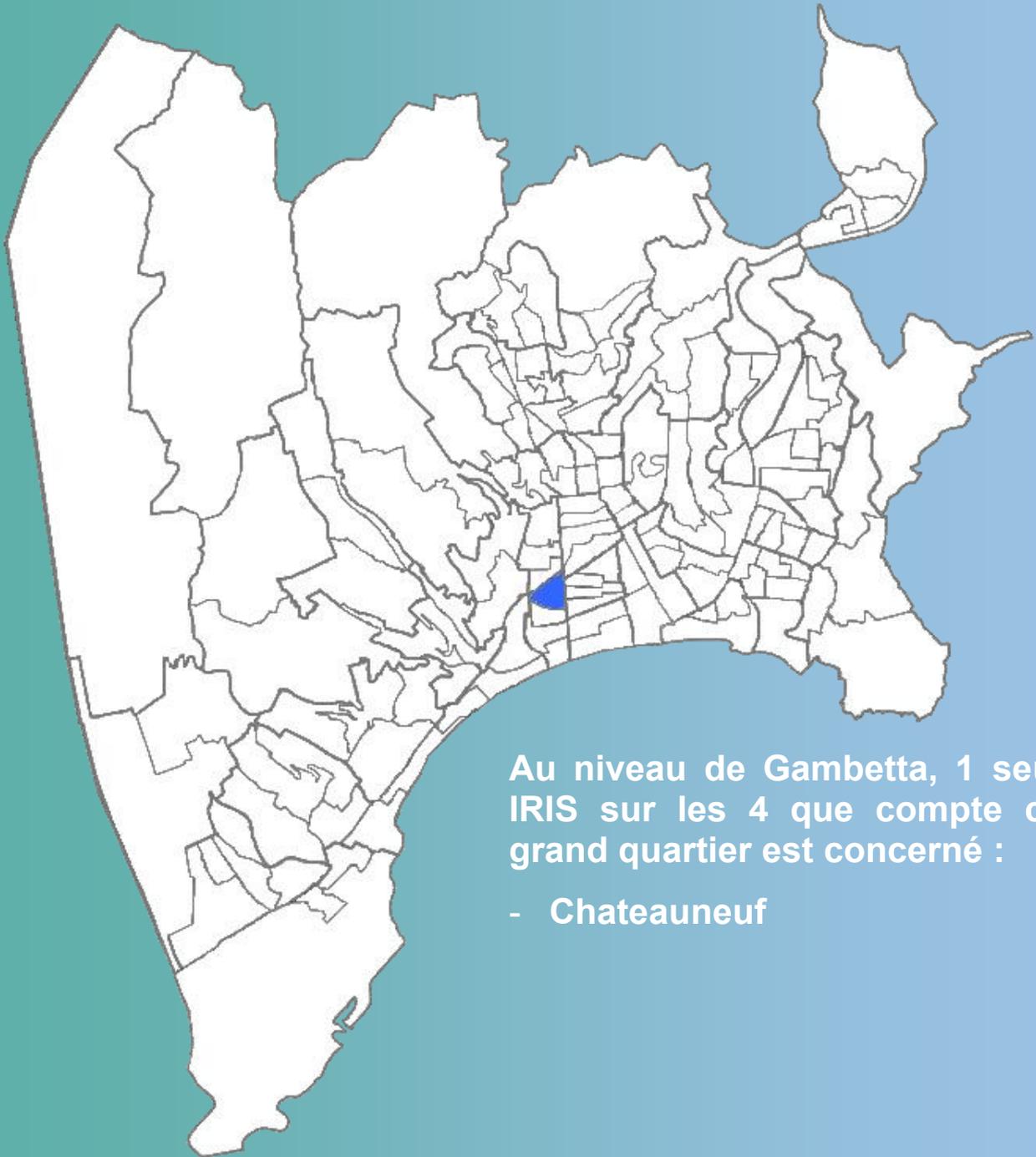
Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Le territoire dispose de caractéristiques quasi identiques à celles de la commune s'agissant des données inhérentes aux indicateurs de fragilité des personnes âgées.

Il convient toutefois de noter que les allocataires Caf de 60 ans et plus, bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif public, sont parmi les plus importants de la commune.

Gambetta



Au niveau de Gambetta, 1 seul IRIS sur les 4 que compte ce grand quartier est concerné :

- Châteauneuf

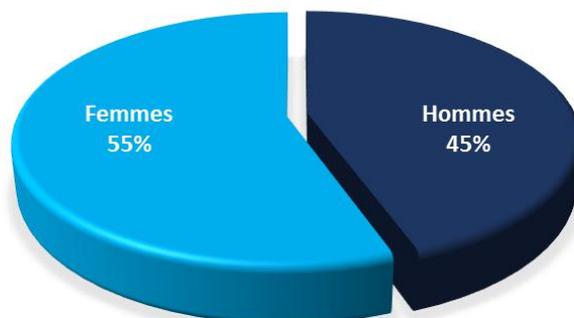


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 362 |
| 15-29 ans | 521 |
| 30-44 ans | 490 |
| 45-59 ans | 458 |
| 60-74 ans | 576 |
| 75 ans et plus | 388 |
| Total | 2 796 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|--------------|
| Personnes seules | 724 |
| Couples sans enfant | 305 |
| Couples avec enfants | 258 |
| Familles mono parentale | 162 |
| Total | 1 448 |

Indice de vieillissement 149



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 142 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 111 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 30,3% |
| 1 ^{er} Décile | 8 210 € |
| Médiane de revenus | 18 230 € |
| Rapport interdécile | 4,4 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 28 |
| Allocataires AAH | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif privé | 110 |
| Aide au logement du parc locatif public | Secret stat |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Le territoire dispose de caractéristiques quasi identiques à celles de la commune s'agissant des données inhérentes aux indicateurs de fragilité des personnes âgées.

Il faut tout de même noter que le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules est relativement élevé.

De plus, les allocataires Caf de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif privé, sont parmi les plus importants de la commune.

Rue de France



Au niveau de Rue de France, 1 seul IRIS, sur les 2 que compte ce grand quartier est concerné :

- France - Négresco

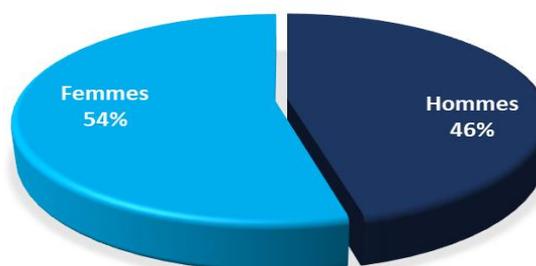


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 117 |
| 15-29 ans | 215 |
| 30-44 ans | 183 |
| 45-59 ans | 274 |
| 60-74 ans | 253 |
| 75 ans et plus | 254 |
| Total | 1 296 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|------------|
| Personnes seules | 438 |
| Couples sans enfant | 192 |
| Couples avec enfants | 62 |
| Familles mono parentale | 65 |
| Total | 757 |

Indice de vieillissement 268



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 118 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 64 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 28,2% |
| 1 ^{er} Décile | 7 360 € |
| Médiane de revenus | 20 040 € |
| Rapport interdécile | 6,7 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 20 |
| Allocataires AAH | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif privé | 61 |
| Aide au logement du parc locatif public | Non renseigné |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

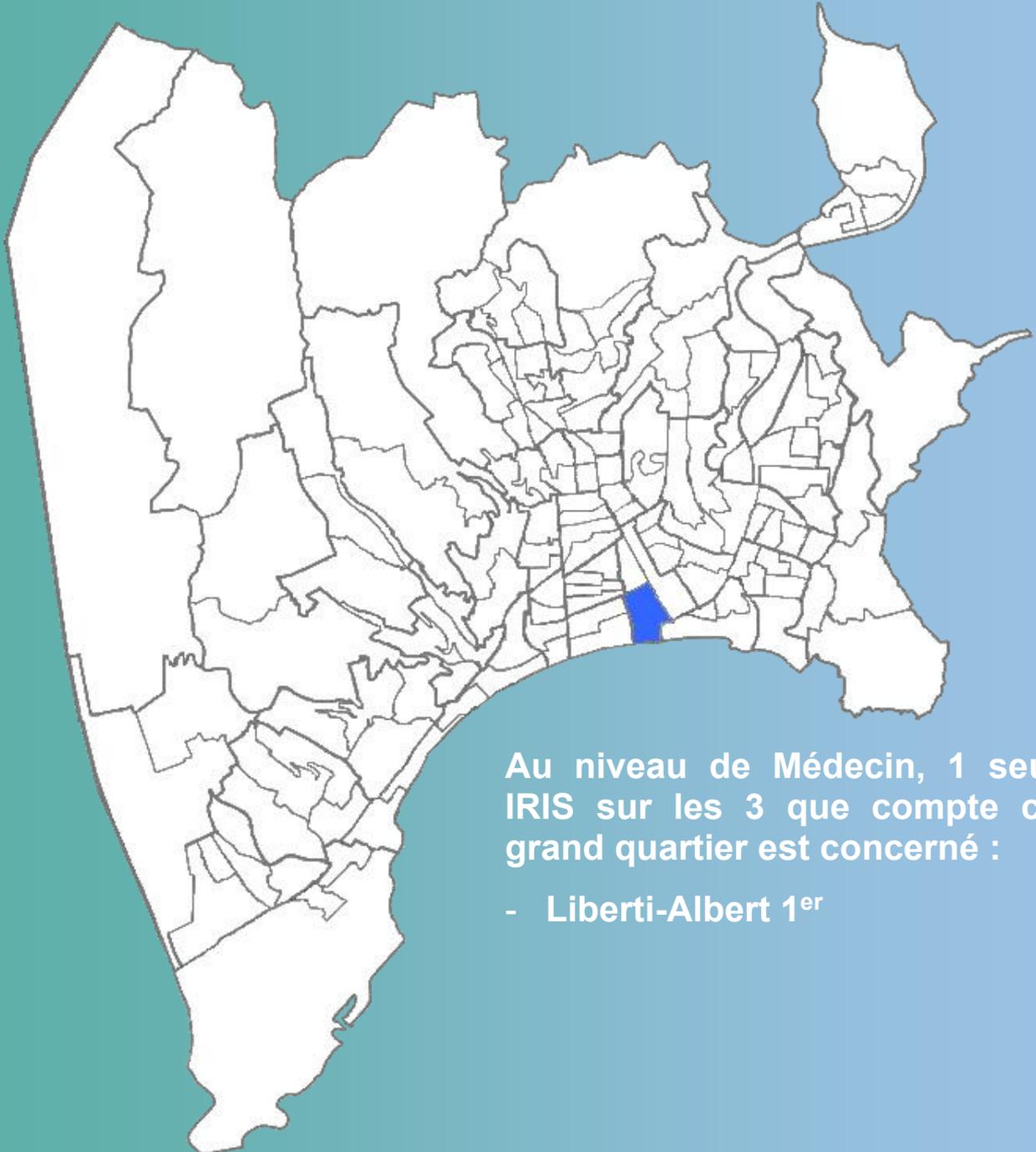
Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Sur ce territoire, les personnes de 60-74 ans sont majoritaires et l'indice de vieillissement est parmi les plus élevés de la commune. Le vieillissement de la population y est donc fortement ancré et les conséquences de l'avancée en âge une réalité en prendre en compte pour les années à venir.

Le taux de personnes âgées de 80 ans vivant seules est élevé, parmi les plus importants sur ce territoire. Ce paramètre doit être pris en considération au regard du potentiel risque d'isolement de ce public du grand âge.

Médecin



Au niveau de Médecin, 1 seul IRIS sur les 3 que compte ce grand quartier est concerné :

- Liberti-Albert 1^{er}

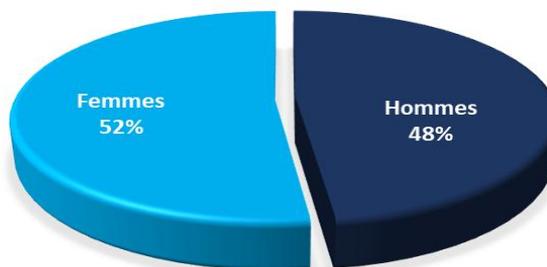


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 70 |
| 15-29 ans | 232 |
| 30-44 ans | 198 |
| 45-59 ans | 174 |
| 60-74 ans | 197 |
| 75 ans et plus | 272 |
| Total | 1 144 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|------------|
| Personnes seules | 521 |
| Couples sans enfant | 137 |
| Couples avec enfants | 60 |
| Familles mono parentale | 29 |
| Total | 746 |

Indice de vieillissement 268



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 106 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 33 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|---------|
| Taux de pauvreté | 24,7% |
| 1 ^{er} Décile | 6 130 € |
| Médiane de revenus | 22 730€ |
| Rapport interdécile | 9,1 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | Secret stat |
| Allocataires AAH | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif privé | 29 |
| Aide au logement du parc locatif public | Non renseigné |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

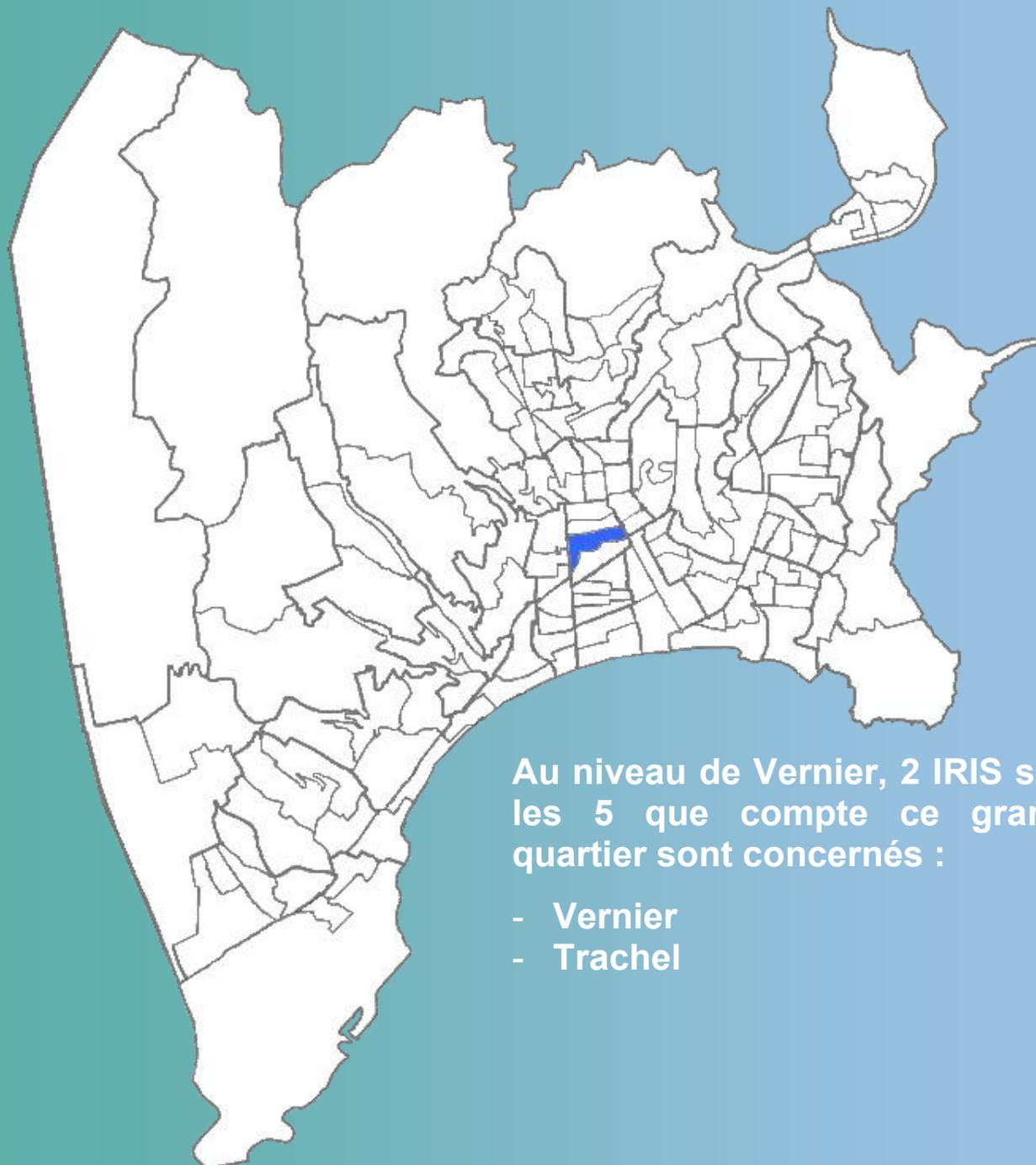
Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Ce grand quartier possède des caractéristiques proches des moyennes communales. Les données relatives aux indicateurs de fragilité des personnes âgées y sont en grande partie relativement similaires.

Il faut cependant noter que le taux de personnes de 80 ans et plus vivant seules est très élevé, parmi les plus importants de la commune. Ce paramètre doit être pris en considération au regard du potentiel risque d'isolement de ce public du grand âge.

Vernier



Au niveau de Vernier, 2 IRIS sur les 5 que compte ce grand quartier sont concernés :

- Vernier
- Trachel

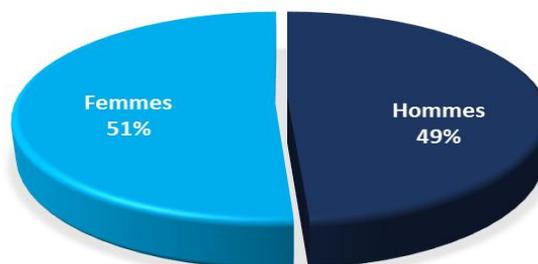


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 670 |
| 15-29 ans | 824 |
| 30-44 ans | 786 |
| 45-59 ans | 881 |
| 60-74 ans | 649 |
| 75 ans et plus | 439 |
| Total | 2 015 |

| Composition des ménages | |
|-------------------------|--------------|
| Personnes seules | 1 076 |
| Couples sans enfant | 291 |
| Couples avec enfants | 380 |
| Familles mono parentale | 268 |
| Total | 4 580 |

Indice de vieillissement 97



| et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 134 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 263 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 33,3% |
| 1 ^{er} Décile | 8 525 € |
| Médiane de revenus | 15 885 € |
| Rapport interdécile | 3,3 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|-------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 58 |
| Allocataires AAH | 51 |
| Aide au logement du parc locatif privé | 225 |
| Aide au logement du parc locatif public | 71 |
| Aide au logement en établissement | Secret stat |

Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

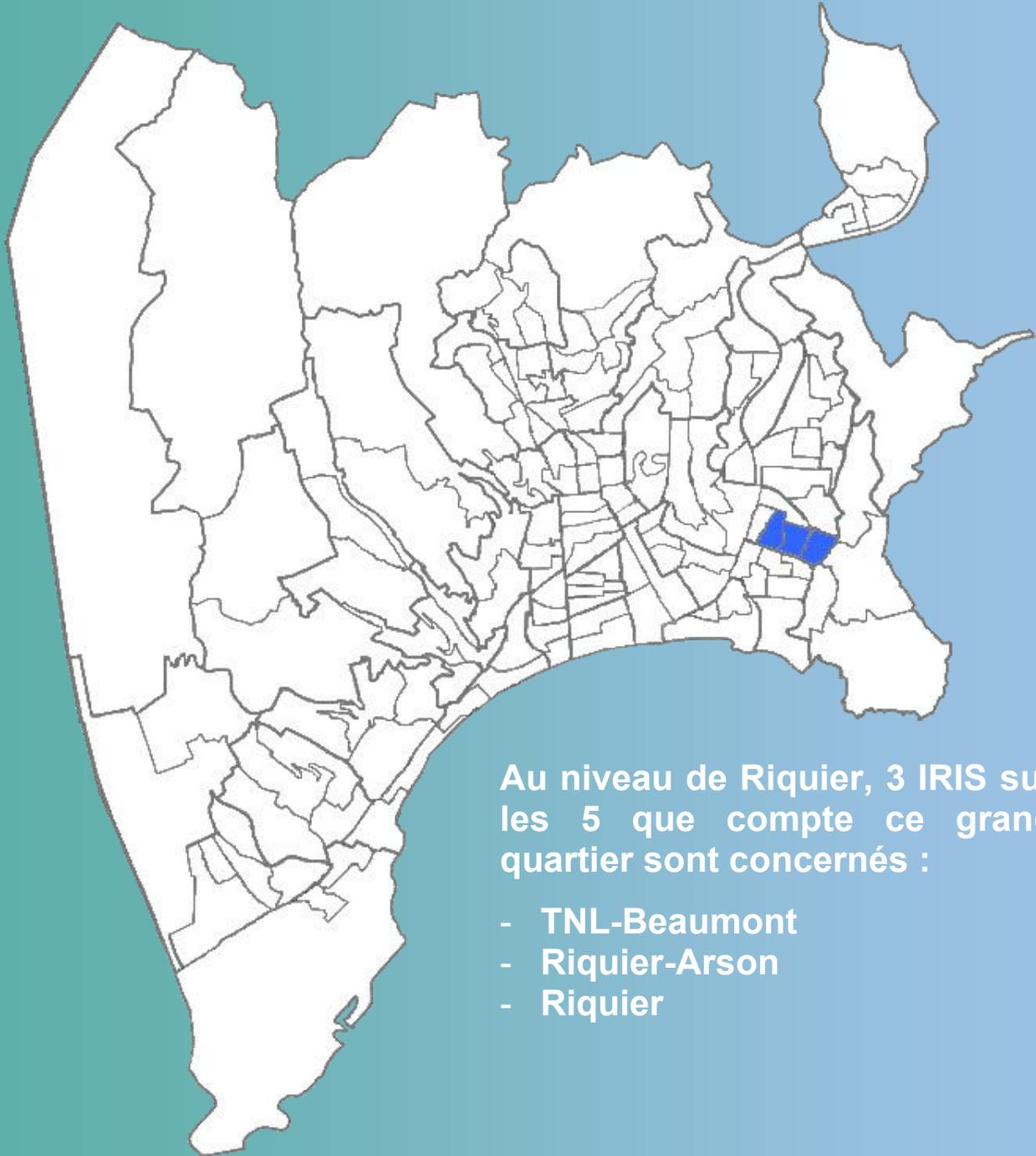
Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Ce territoire, dont l'indice de vieillissement est inférieur à la moyenne communale, se caractérise par des tranches d'âge relativement équilibrées.

On note toutefois un nombre important de personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules.

De plus, le nombre d'allocataires de 60 ans et plus, bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif privé, est parmi le plus important de la commune.

Riquier



Au niveau de Riquier, 3 IRIS sur les 5 que compte ce grand quartier sont concernés :

- TNL-Beaumont
- Riquier-Arson
- Riquier

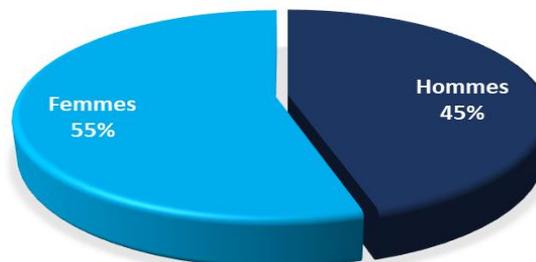


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 1 274 |
| 15-29 ans | 1 525 |
| 30-44 ans | 1 663 |
| 45-59 ans | 1 554 |
| 60-74 ans | 1 562 |
| 75 ans et plus | 1 442 |
| Total | 9 019 |

| Composition des ménages | |
|--------------------------|--------------|
| Personnes seules | 2 420 |
| Couples sans enfant | 1 136 |
| Couples avec enfants | 752 |
| Familles mono parentales | 549 |
| Total | 2 863 |

Indice de vieillissement 173



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 549 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 269 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 19,9% |
| 1 ^{er} Décile | 10 463 € |
| Médiane de revenus | 20 813 € |
| Rapport interdécile | 3,3 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 51 |
| Allocataires AAH | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif privé | 232 |
| Aide au logement du parc locatif public | 48 |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

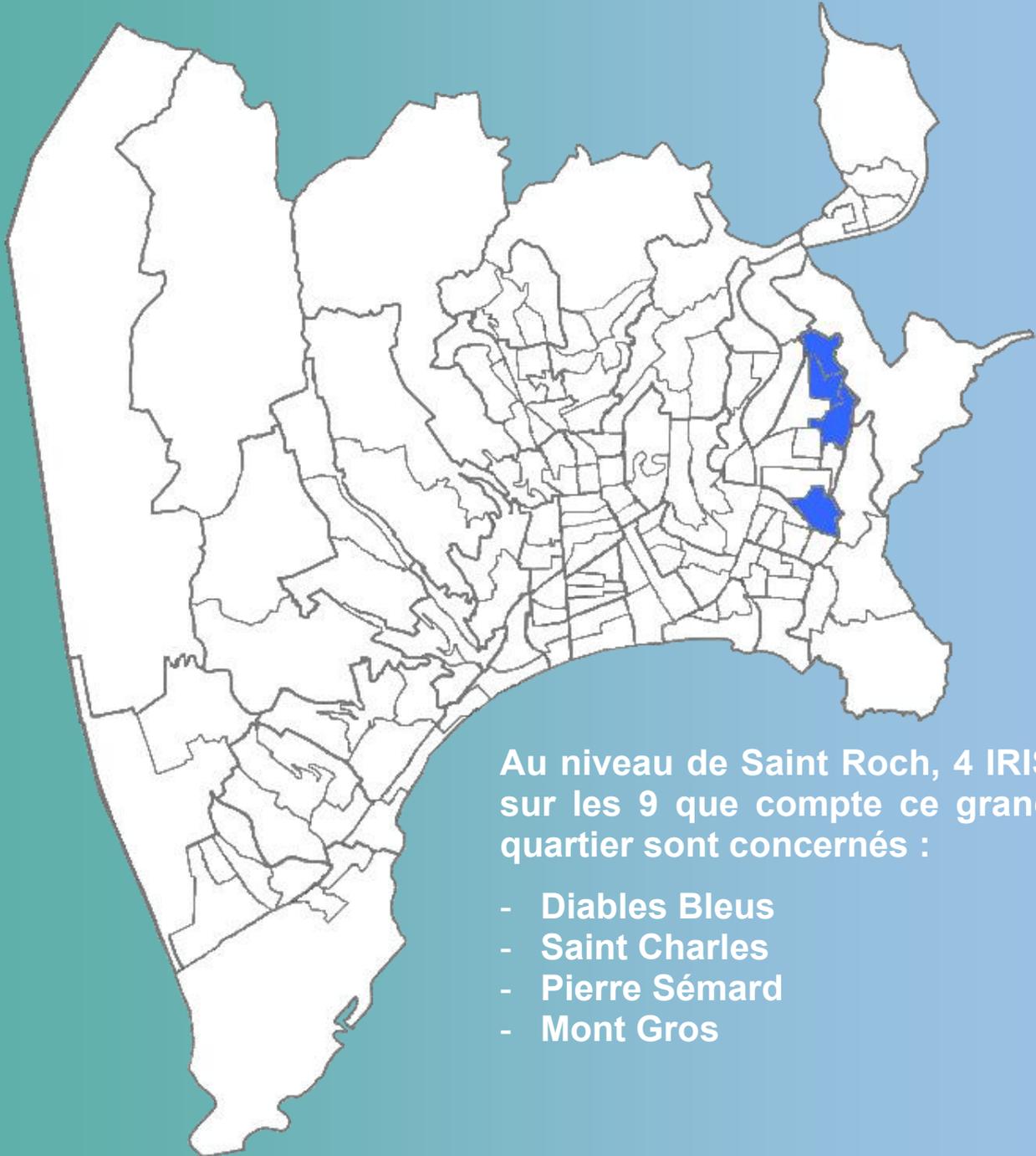
Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Ce territoire se caractérise par une part équilibrée des différentes tranches d'âges malgré un indice de vieillissement assez élevé.

On note toutefois, que ce territoire possède le nombre le plus élevé de personnes de 80 ans et plus vivant seules (près de 1 000 seniors). Ce paramètre doit être pris en considération au regard du potentiel risque d'isolement de ce public du grand âge.

Saint Roch



Au niveau de Saint Roch, 4 IRIS sur les 9 que compte ce grand quartier sont concernés :

- Diabes Bleus
- Saint Charles
- Pierre Sépard
- Mont Gros

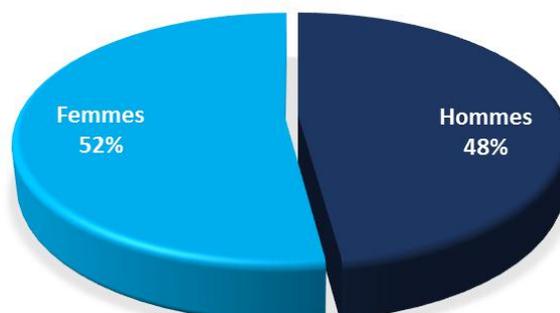


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|---------------|
| 0-14 ans | 2 002 |
| 15-29 ans | 2 393 |
| 30-44 ans | 1 887 |
| 45-59 ans | 1 804 |
| 60-74 ans | 1 845 |
| 75 ans et plus | 1 285 |
| Total | 11 216 |

| Composition des ménages | |
|--------------------------|--------------|
| Personnes seules | 2 551 |
| Couples sans enfant | 841 |
| Couples avec enfants | 981 |
| Familles mono parentales | 748 |
| Total | 5 121 |

Indice de vieillissement 91



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 418 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 820 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 32,5% |
| 1 ^{er} Décile | 9 425 € |
| Médiane de revenus | 16 765 € |
| Rapport interdécile | 2,9 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|-----|
| Allocataires Caf à bas revenus | 160 |
| Allocataires AAH | 90 |
| Aide au logement du parc locatif privé | 105 |
| Aide au logement du parc locatif public | 600 |
| Aide au logement en établissement | 207 |

Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

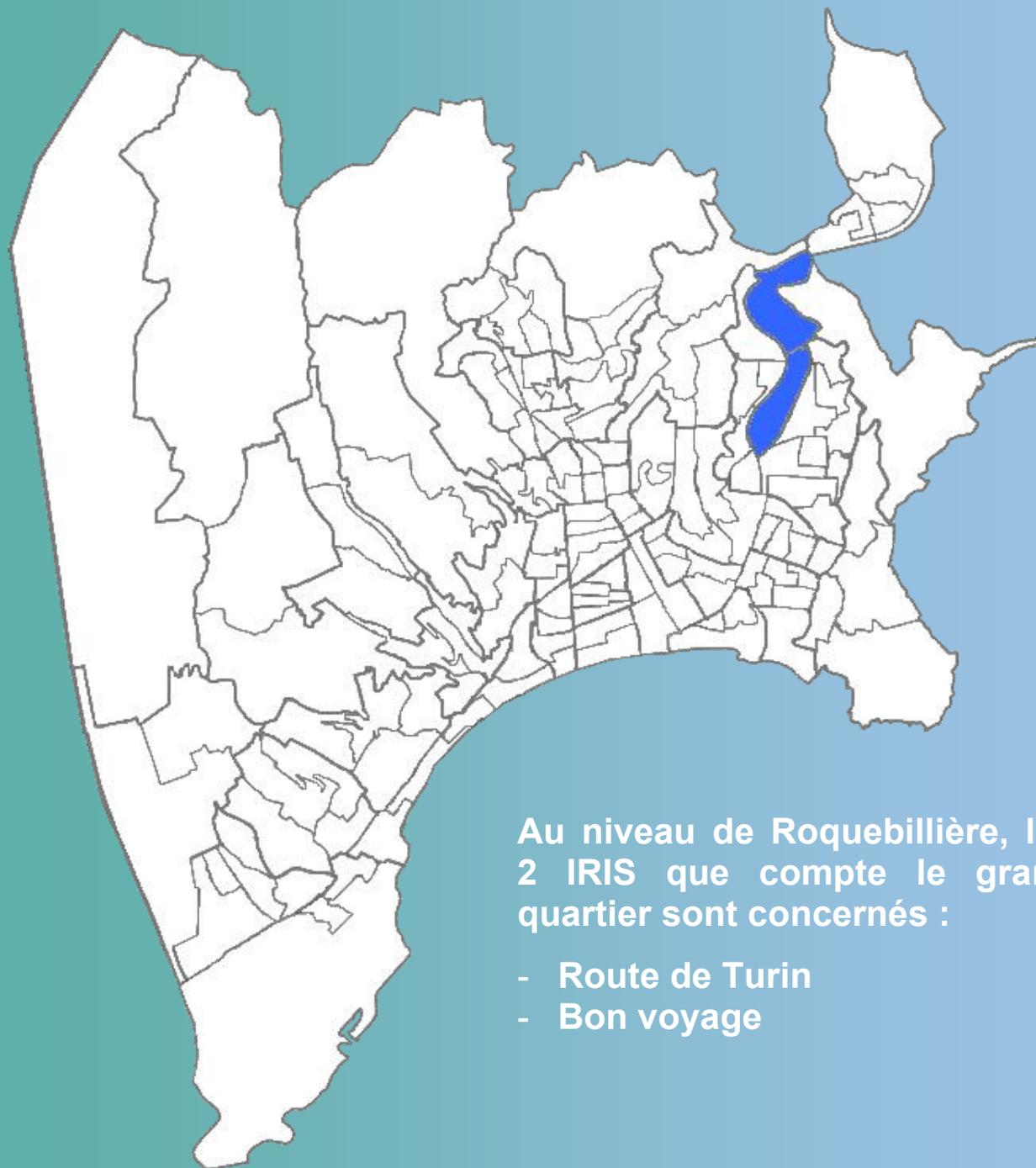
Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Ce territoire se caractérise par une faible proportion de personnes de 60 ans et plus, ainsi qu'un indice de vieillissement peu élevé.

On note toutefois que ce territoire possède le nombre le plus important d'allocataires Caf de 60 ans et plus isolés de la commune.

On constate également un nombre important de personnes de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif public et en établissement.

Roquebillière



Au niveau de Roquebillière, les 2 IRIS que compte le grand quartier sont concernés :

- Route de Turin
- Bon voyage



I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 1 645 |
| 15-29 ans | 1 621 |
| 30-44 ans | 1 274 |
| 45-59 ans | 1 170 |
| 60-74 ans | 758 |
| 75 ans et plus | 330 |
| Total | 6 798 |

| Composition des ménages | |
|--------------------------|--------------|
| Personnes seules | 741 |
| Couples sans enfant | 324 |
| Couples avec enfants | 789 |
| Familles mono parentales | 571 |
| Total | 2 425 |

Indice de vieillissement 35



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 94 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 238 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 45,1% |
| 1 ^{er} Décile | 8 295 € |
| Médiane de revenus | 14 100 € |
| Rapport interdécile | 2,9 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 91 |
| Allocataires AAH | 39 |
| Aide au logement du parc locatif privé | 49 |
| Aide au logement du parc locatif public | 290 |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

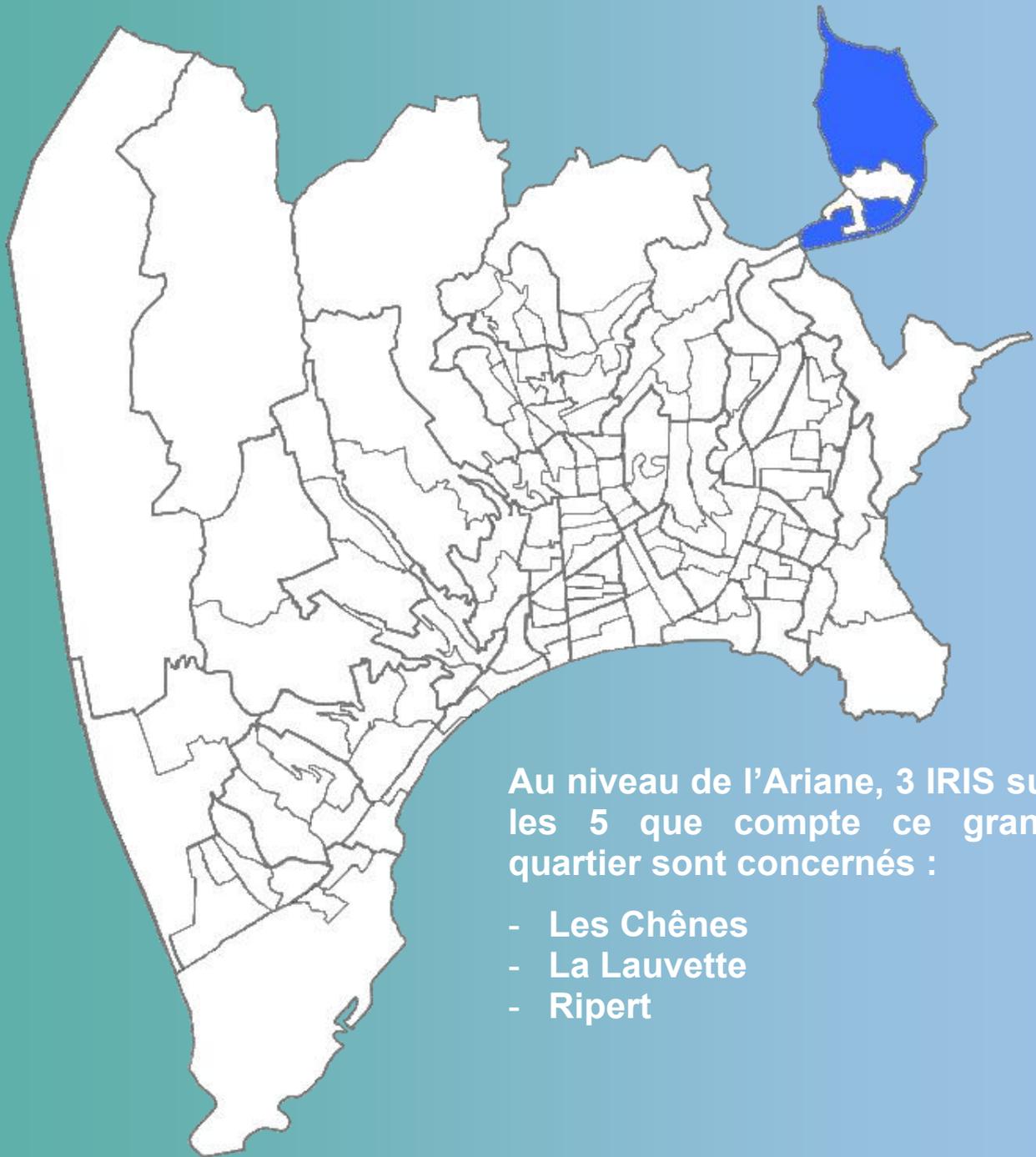
Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

On recense, sur ce grand quartier, la plus faible proportion de personnes de 60 ans et plus et l'un indice de vieillissement le moins élevé de la commune.

Les allocataires de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif public sont cependant fortement présents.

Dans une moindre mesure, les allocataires Caf de 60 ans et à bas revenus et ceux isolés de cette même tranche d'âge sont assez fortement représentés sur ce territoire.

L'Ariane



Au niveau de l'Ariane, 3 IRIS sur les 5 que compte ce grand quartier sont concernés :

- Les Chênes
- La Lauvette
- Ripert

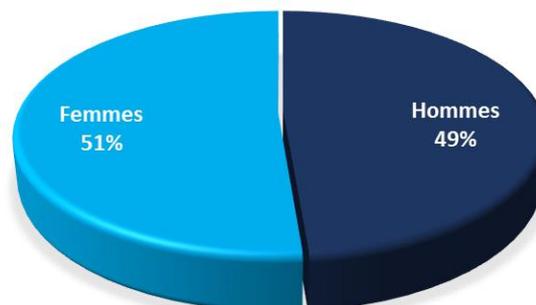


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 0-14 ans | 1 828 |
| 15-29 ans | 1 379 |
| 30-44 ans | 1 164 |
| 45-59 ans | 952 |
| 60-74 ans | 871 |
| 75 ans et plus | 361 |
| Total | 6 554 |

| Composition des ménages | |
|--------------------------|--------------|
| Personnes seules | 580 |
| Couples sans enfant | 383 |
| Couples avec enfants | 819 |
| Familles mono parentales | 418 |
| Total | 2 200 |

Indice de vieillissement 42



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 43 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 350 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 45,1% |
| 1 ^{er} Décile | 8 626 € |
| Médiane de revenus | 14 486 € |
| Rapport interdécile | 2,9 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|---------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | 99 |
| Allocataires AAH | 53 |
| Aide au logement du parc locatif privé | 36 |
| Aide au logement du parc locatif public | 419 |
| Aide au logement en établissement | Non renseigné |

Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

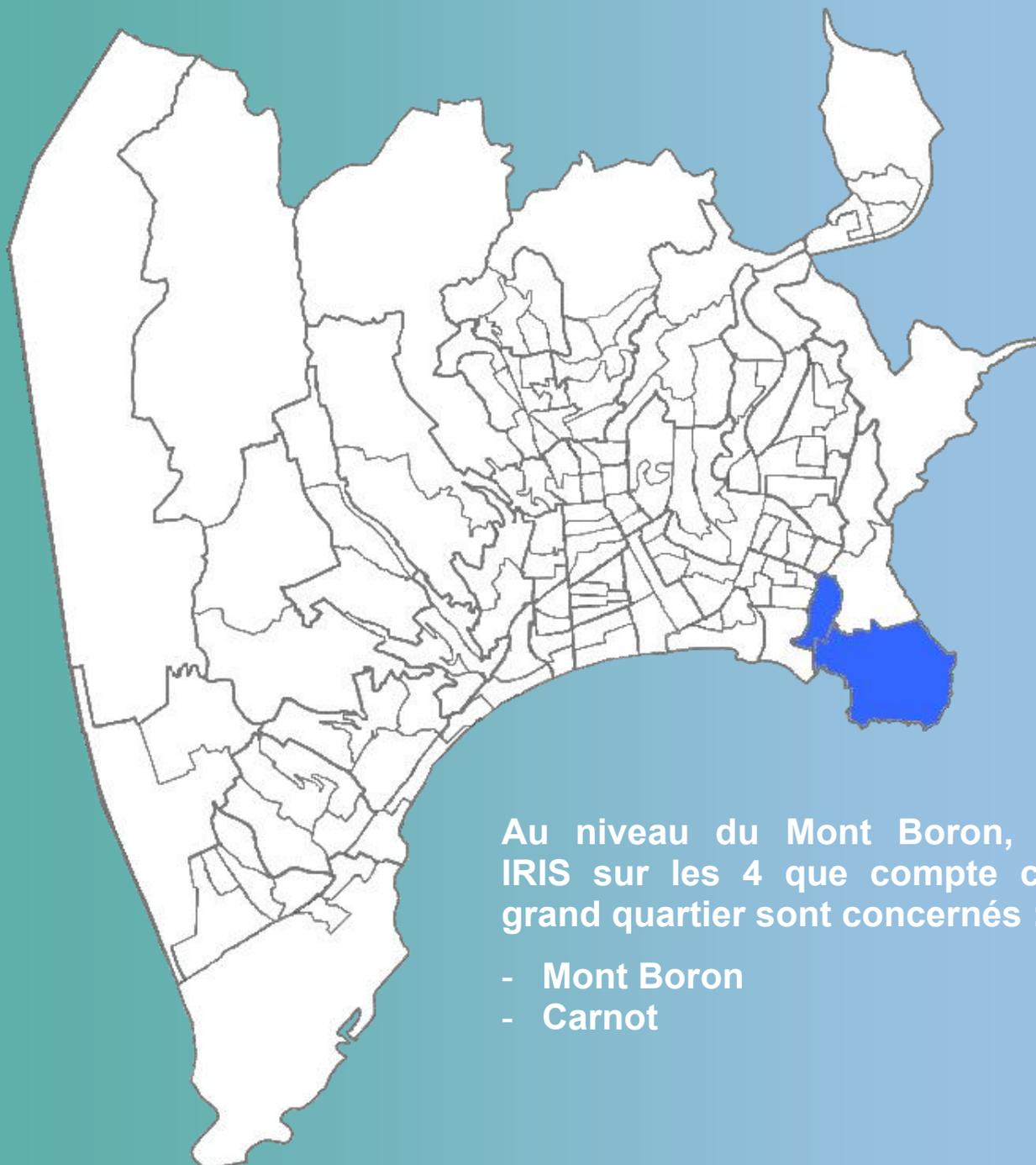
Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

On observe, sur ce territoire, une faible proportion de personnes de 60 ans et plus ainsi qu'un indice de vieillissement parmi les moins élevés de la commune.

Les allocataires de 60 ans et plus bénéficiaires d'une aide au logement du parc locatif public sont toutefois fortement présents.

Il convient toutefois de noter qu'un nombre important d'allocataires Caf de 60 ans et plus possèdent de bas revenus. On note également un nombre relativement conséquent d'allocataires Caf de 60 ans et plus isolés.

Mont Boron



Au niveau du Mont Boron, 2 IRIS sur les 4 que compte ce grand quartier sont concernés :

- Mont Boron
- Carnot

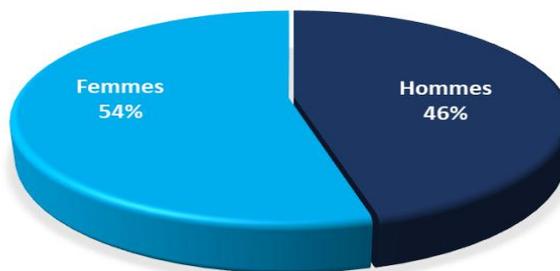


I/ Population & Ménages

| Répartition par tranches d'âge | |
|--------------------------------|--------------|
| 14 ans | 347 |
| 15-29 ans | 267 |
| 30-44 ans | 484 |
| 45-59 ans | 590 |
| 60-74 ans | 959 |
| 75 ans et plus | 772 |
| Total | 3 419 |

| Composition des ménages | |
|--------------------------|--------------|
| Personnes seules | 1 006 |
| Couples sans enfants | 593 |
| Couples avec enfants | 423 |
| Familles mono parentales | 170 |
| Total | 2 198 |

Indice de vieillissement 312



| Personnes âgées seules et isolement | |
|---|-----|
| Personnes de 80 ans et plus vivant seules | 255 |
| Allocataires Caf de 60 ans et plus isolés | 66 |

II/ Revenus et prestations sociales

| Distribution des revenus de la population générale | |
|--|----------|
| Taux de pauvreté | 13% |
| 1 ^{er} Décile | 11 970 € |
| Médiane de revenus | 29 090 € |
| Rapport interdécile | 5,5 |

| Allocataires de 60 ans et plus | |
|---|-------------|
| Allocataires Caf à bas revenus | Secret stat |
| Allocataires AAH | Secret stat |
| Aide au logement du parc locatif privé | 39 |
| Aide au logement du parc locatif public | Secret stat |
| Aide au logement en établissement | Secret stat |

Source : Insee, population et ménages date de publication juin 2023 et Caf des Alpes Maritimes, année 2024

Particularités des personnes âgées fragiles du quartier

Ce grand quartier possède la proportion de personnes de 60 ans et plus la plus importante de la commune. La tranche d'âge 60-74 ans est d'ailleurs majoritaire sur ce secteur. L'indice de vieillissement est également le plus élevé, il est presque trois fois plus important que la moyenne de la ville.

Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules est relativement élevé au regard de la moyenne communale.

Les bénéficiaires d'allocation Caf sont très peu nombreux sur ce territoire.



Tableau récapitulatif

Quartiers les plus à risque de fragilité

| | Pop. territoire étudié | Indice de vieillissement | Nbre de personnes de 80 ans et plus vivant seules | Nbre Allocataires Caf isolés 60 ans et plus | Nbre Allocataires AAH 60 ans et plus | Nbre Allocataires Caf bas revenus de 60 ans et plus | Nbre bénéficiaires aide au logement parc privé 60 ans et plus | Nbre bénéficiaires aide au logement parc public 60 ans et plus | Nbre bénéficiaires aide au logement établissement 60 ans et plus |
|---|------------------------|--------------------------|---|---|--------------------------------------|---|---|--|--|
| Saint Isidore Lingostière (1 IRIS) | 4 561 | 142 | 79 | 689 | 35 | 77 | 19 | 39 | 646 |
| Saint Augustin - Les Siagnes - Les Moulins - Dignes des français | 9 314 | 55 | 133 | 641 | 85 | 146 | Secret statistique | 608 | 160 |
| Fabron - Abbaye Roseland | 1 953 | 280 | 106 | Secret statistique | Non renseigné | Secret statistique | Secret statistique | Non renseigné | Non renseigné |
| Le Ray - Las Planas-La Vallière | 3 090 | 116 | 149 | 141 | 30 | 31 | Secret statistique | 124 | Non renseigné |
| Saint Maurice - Henry Dunant | 2 229 | 104 | 73 | 116 | Secret statistique | 28 | Secret statistique | 110 | Non renseigné |
| Gambetta - Chateauneuf | 2 796 | 149 | 142 | 111 | Secret statistique | 28 | 110 | Secret statistique | Non renseigné |
| Rue de France - France-Negresco | 1 296 | 268 | 118 | 64 | Secret statistique | 20 | 61 | Non renseigné | Non renseigné |
| Médecin - Liberti-Albert 1 ^{er} | 1 144 | 268 | 106 | 33 | Secret statistique | Secret statistique | 29 | Non renseigné | Non renseigné |
| Vernier - Vernier - Trachel | 4 249 | 97 | 134 | 263 | 51 | 58 | 225 | 71 | Secret statistique |
| Riquier - TNL-Beaumont - Riquier-Arson - Riquier | 9 019 | 173 | 999 | 269 | Secret statistique | 51 | 232 | 48 | Non renseigné |
| Saint Roch - Diables bleus - Saint Charles - Pierre Sémard - Mont Gros | 11 216 | 91 | 418 | 820 | 90 | 160 | 105 | 600 | 207 |
| Roquebillière (2 IRIS) | 6 798 | 35 | 94 | 238 | 39 | 91 | 49 | 290 | Non renseigné |
| Ariane - Ariane les chênes - La Lauvette - Ariane Ripert | 6 554 | 42 | 43 | 350 | 53 | 99 | 36 | 419 | Non renseigné |
| Mont Boron - Mont Boron - Carnot | 3 419 | 312 | 255 | 66 | Secret statistique | Secret statistique | 39 | Secret statistique | Secret statistique |
| Commune de Nice | 343 477 | 128 | 13 548 | 10 820 | 1 135 | 2 497 | 5 739 | 3 742 | 1 518 |



SYNTHESE

Différents types de profils de personnes âgées fragiles ont été identifiés et peuvent être regroupés selon 3 grandes catégories en fonction de leurs similitudes.

I/ Les 5 grands quartiers périphériques (extrême Ouest et Nord-Est)

- Saint Isidore Lingostière
- Saint Roch
- Saint Augustin
- Roquebillière
- Ariane

Ces grands quartiers se caractérisent par une proportion de personnes âgées de 60 ans et plus, inférieure aux moyennes communales ainsi qu'un indice de vieillissement peu élevé (à l'exception de Saint Isidore Lingostière). La fragilité est plutôt économique avec une présence importante d'allocataires Caf de 60 ans et plus à bas revenus et isolés. Les bénéficiaires d'aides au logement sont importants et se situent dans le parc locatif public et en établissement.

II/ Les 8 grands quartiers essentiellement du Centre

- Fabron
- Rue de France
- Le Ray
- Médecin
- St Maurice
- Vernier
- Gambetta
- Riquier

Ces territoires possèdent une proportion de personnes âgées de 60 ans et plus et un indice de vieillissement proche des moyennes communales. La fragilité est plutôt sociale avec un nombre très important de personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules et dans une moindre mesure d'allocataires Caf de 60 ans et plus isolés (aides au logement principalement dans le parc locatif privé).

III/ Le grand quartier le plus aisé de la commune

- Mont Boron

Ce secteur concentre une part de personnes de 60 ans et plus très élevée et possède un indice de vieillissement nettement supérieur à la moyenne communale. Peu de personnes âgées bénéficient de prestations Caf au sein de ce quartier, signe de niveaux élevés de revenus.

Cependant de nombreuses personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules avec un réel et fort risque d'isolement.

***Les recommandations
issues de cette étude***





Recommandations

Au regard des éléments de cette étude, différentes recommandations ont été formulées autour des 4 grands axes principaux qui caractérisent la fragilité :

- Axe social
- Axe santé
- Axe économique
- Axe environnemental

Ces recommandations sont déclinées sous forme de « fiche action » permettant pour chacune d'elle de rappeler le contexte et les enjeux, de décrire l'action et les objectifs visés ainsi que les ressources à mobiliser.

Axe social :

Recommandation n°1 : éviter l'isolement des plus âgés vivants seuls.

Recommandation n°2 : développer les actions de soutien aux aidants naturels.

Axe santé :

Recommandation n°3 : expérimenter le sport sur ordonnance à domicile.

Recommandation n°4 : développer la mise en place d'EHPAD hors les murs.

Axe économique :

Recommandation n°5 : diminuer le non-recours des personnes âgées.

Recommandation n°6 : mettre en place des rencontres d'information/prévention.

Axe environnemental :

Recommandation n°7 : aménager/adapter l'environnement urbain.



RECOMMANDATION n°1



Eviter l'isolement des plus âgés vivants seuls

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

La période de 79 à 83 ans est la tranche d'âge qui correspond bien souvent à l'entrée dans la dépendance et peut coïncider de façon aigüe avec la problématique de l'isolement social (source : www.monalisa-asso.fr). La commune de Nice compte près de 13 305 personnes de 80 ans et plus vivants seuls. Il convient donc d'être très attentif à ce public âgé particulièrement fragile face à l'isolement.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Opportunité d'élargir la liste des personnes fragiles isolées âgées de 80 ans et plus, compte tenu de la loi du 8 avril 2024 relative au bien vieillir (liste des personnes bénéficiaires de l'APA ou de la PCH).
- Repérer et orienter les personnes les plus isolées au regard de leurs profils et en fonction de leurs besoins.
- Développer les interventions auprès de celles qui vivent seules sans contact (aide et/ou soins à domicile, visites de courtoisie, prestations de confort de type petits travaux,...)

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Eviter ou rompre l'isolement des personnes les plus âgées (80 ans et plus) par le biais d'interactions sociales les plus appropriées au regard de leur besoin, de leur niveau d'autonomie et de leurs revenus.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services du CCAS de Nice.
- Partenaires associatifs (Mona Lisa,...) et bénévolat.



RECOMMANDATION n°2



Développer les actions de soutien aux aidants naturels

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

La quasi-totalité des personnes âgées souhaite continuer à vivre à domicile le plus longtemps possible. Pour pouvoir respecter ce choix de vie, les aidants familiaux jouent un rôle primordial, tant au niveau de la prise en charge directe de leur proche que de la sollicitation des diverses aides et acteurs pour la mise en place d'un plan d'aide et/ou de soins à domicile.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Accroître la communication auprès des aidants familiaux pour faire connaître la maison des aidants du CCAS de Nice.
- Développer les actions d'aide et de soutien à destination des familles et des aidants familiaux.

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Accompagner les aidants familiaux dans leurs démarches.
- Soulager les aidants familiaux accompagnant un proche fragile.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Maison des aidants du CCAS de Nice et cellule communication.
- Partenaires associatifs (ligue contre le cancer, Alzheimer 06,...).
- Partenariat privé (mécénat de compétence,...).



RECOMMANDATION n°3



Expérimenter le sport sur ordonnance à domicile

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

L'avancée en âge s'accompagne de phénomènes inéluctables concernant la baisse de nos capacités physiques (ostéopénie, sarcopénie,...).

Or, si l'espérance de vie a tendance à augmenter, il n'en est pas de même pour l'espérance de vie en bonne santé. Tout l'enjeu est donc de maintenir l'autonomie de chacun le plus longtemps possible.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Expérimenter, avec un groupe de personnes âgées volontaires, un programme d'activités physiques adaptées à domicile, réalisées par les étudiants STAPS de la faculté des sports de Nice.

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Maintenir l'autonomie des personnes âgées vivant à domicile pour leur permettre d'accomplir le plus longtemps possible leurs activités quotidiennes.
- Faire découvrir ou redécouvrir aux personnes âgées les activités physiques pour les amener éventuellement à une pratique plus régulière et collective adaptée à l'extérieur.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services du CCAS de Nice.
- Partenariats institutionnels (caisse de retraite, mutuelles,...).
- Partenaires universitaires (étudiants STAPS de Nice,...).



RECOMMANDATION n°4



Développer la mise en place d'EHPAD "hors les murs"

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

Le département des Alpes-Maritimes possède un taux d'équipement de lits médicalisés en EHPAD de 82,6 lits pour 1 000 habitants très inférieur à la moyenne nationale de plus de 93 lits pour 1 000 habitants (source : Système d'information régional en santé (Sirsé) PACA, année 2024).

Face à cette pénurie de lits, il convient de s'intéresser aux formes alternatives d'accueil et notamment celles relatives aux EHPAD « hors les murs ».

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Développer, la mise en place d'EHPAD « hors les murs », notamment pour permettre aux personnes présentant une forte perte d'autonomie et des troubles cognitifs de rester à domicile.
- Permettre également par la mise en place de ce dispositif, un soutien aux aidants afin de disposer d'un temps de répit.

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Palier au nombre de lits manquants sur la commune de Nice par l'intervention d'équipes médicales à domicile de type HAD, moins coûteuse.
- Diversifier et adapter l'offre pour les publics les plus fragiles grâce à la prise en charge médicalisée à domicile.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services du CCAS de Nice.
- Partenariats institutionnels (Conseil Départemental, ARS PACA,...).
- Partenaires associatifs et privés (HAD,...)



RECOMMANDATION n°5



Diminuer le non-recours des personnes âgées

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

Certaines personnes âgées disposent de faibles revenus et peuvent, à ce titre, prétendre à des aides diverses (allocations, CMU, avantages liés à l'âge,...) qu'elles ne sollicitent cependant pas par manque de connaissance et/ou par pudeur.

Pourtant, ces différentes aides leur permettraient de réaliser de réelles économies dans leur quotidien et de leur garantir les différents accès indispensables (santé, culture, loisirs, adaptation du logement,...).

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Réaliser une brochure d'information à destination des personnes âgées en difficultés financières pour les informer de leurs droits et des démarches à entreprendre.
- Assurer des permanences de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs pour accompagner ce public dans ses différentes démarches au sein de lieux clairement identifiés.

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

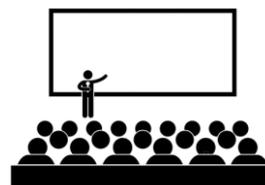
- Diminuer le non-recours des personnes âgées pour améliorer leur condition de vie et éviter toute forme d'exclusion.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services du CCAS de Nice.
- Ville de Nice (Direction des seniors,...).
- Partenariats institutionnels (Caf, CPAM, caisses de retraite, ANAH,...).



RECOMMANDATION n°6



Mettre en place des rencontres d'information/prévention

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

La réalisation d'économies au sein d'un foyer dépend bien souvent d'une modification des habitudes (mode de consommation, adoption des bons gestes,...). Tous ces changements nécessitent généralement un accompagnement pédagogique indispensable à la prise de conscience des habitudes à modifier et à l'intégration des bonnes conduites à tenir.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Organiser en lien avec les différents partenaires (associatifs et privés) des sessions d'information ludiques et de prévention autour de thématiques présentes dans la vie quotidienne des usagers (économies d'énergie, services bancaires,...).

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Porter à la connaissance des personnes âgées en situation de difficultés financières les bonnes conduites à tenir et les dispositifs d'aides et d'accompagnement existants pour prévenir des situations difficiles.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services du CCAS de Nice.
- Partenaires associatifs et privés (fournisseurs d'énergie, fournisseurs d'accès internet et télécommunication, associations bancaires,...).



RECOMMANDATION n°7



Aménager/adapter l'environnement urbain

I/ CONSTAT(S) & ENJEUX

Le fort indice de vieillissement de certains quartiers engendre une nécessaire adaptation de ces territoires. Il fait apparaître des enjeux au niveau de l'environnement proche des seniors, et notamment dans l'espace public à proximité immédiate de leurs lieux de vie.

II/ DESCRIPTIF DE L'ACTION

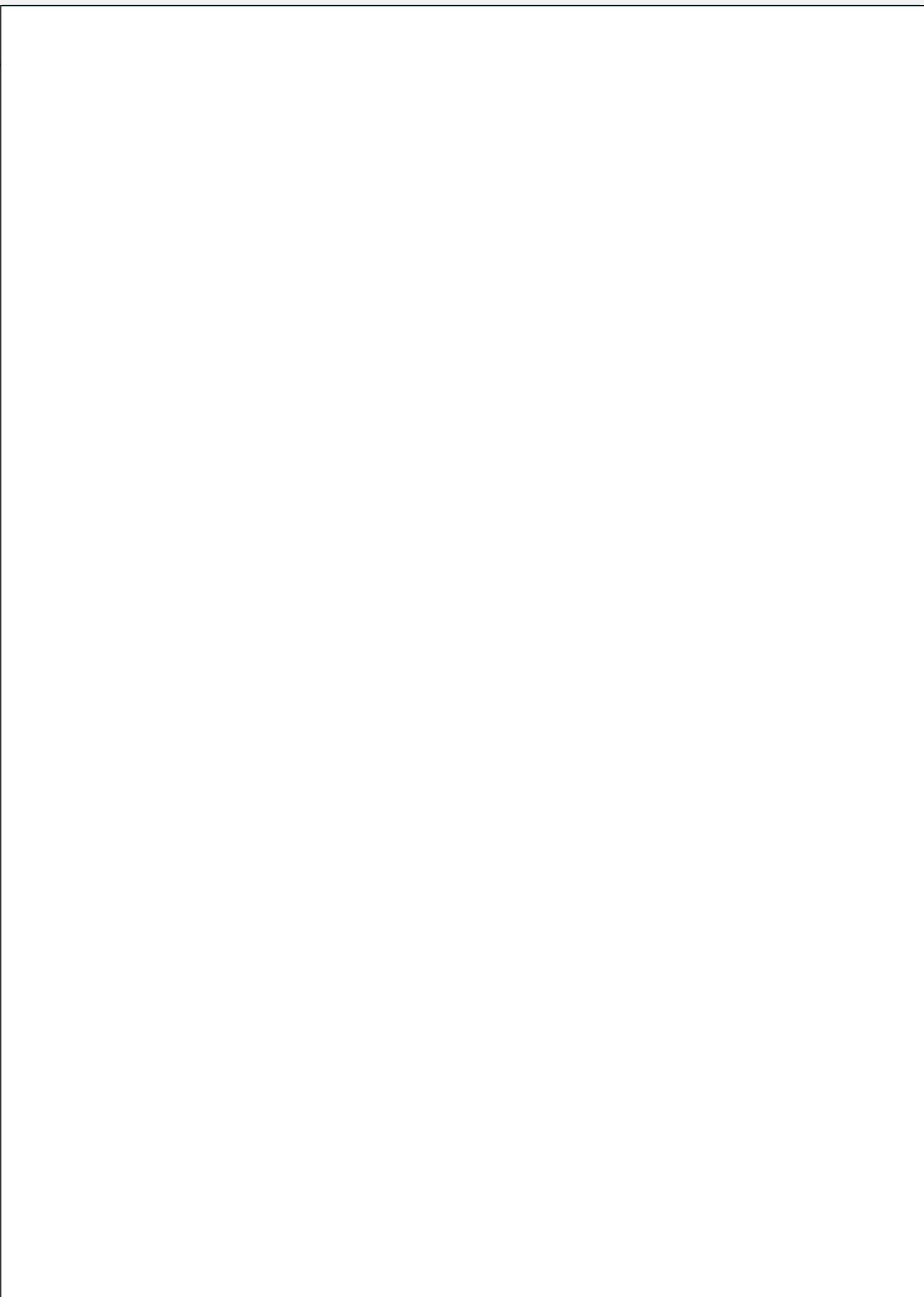
- Aménager l'espace public pour en faciliter l'accès aux personnes âgées (parcours dallés,...) et adapter cet environnement pour le rendre plus agréable à vivre (bancs en plus grand nombre, zones ombragées,...).
- Mener une réflexion sur la répartition des maisons des seniors afin que leur implantation soit en adéquation avec ces territoires vieillissants.

III/ OBJECTIF(S) VISÉ(S)

- Répondre à l'évolution démographique à venir de certains quartiers en permettant aux seniors d'évoluer dans un environnement plus adapté et améliorer ainsi leur cadre de vie.

IV/ RESSOURCES A MOBILISER

- Services du CCAS de Nice.
- Métropole Nice Côte d'Azur (DGA Aménagement et développement durable, DGA Exploitation et Territoires,...).





Bibliographie

Par ordre chronologique

Inserm¹, Livre blanc sur la fragilité, 2015

Drees², État de santé et dépendance des personnes âgées en institution ou à domicile, n°988, décembre 2016

CREDOC³, Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des séniors, décembre 2016

InVS⁴, Vieillesse et fragilité : approches de santé publique, juillet 2017

FIAPA⁵, Rapport annuel 2017

Drees, Les retraités et les retraites, édition 2017

Presse de l'EHESP⁶, Atlas des séniors et du grand âge en France, novembre 2017

Drees, Les Français vivent plus longtemps, mais leur espérance de vie en bonne santé reste stable, n°1046, Janvier 2018

Rapport de Madame Audrey DUFEU SHUBERT, Député de Loire Atlantique, Réussir la transition démographique et lutter contre l'agisme, décembre 2019

Insee⁷ Références, Dossier Santé et vieillissement, édition 2019

CNSA⁸, Synthèse des valeurs de points GIR 2023 et des GIR moyens pondérés départementaux 2023, mai 2024

Revue droit et santé, Les fondements d'une approche de l'EHPAD de demain, mai 2024

ANAP⁹, Un référent sport pour muscler l'autonomie, année 2024

Inserm¹ : Institut national de la santé et de la recherche médicale

Drees² : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques

CREDOC³ : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

InVS⁴ : Institut de veille sanitaire

FIAPA⁵ : Fédération Internationale des Associations des Personnes Âgées

EHESP⁶ : École des hautes études en santé publique

Insee⁷ : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

CNSA⁸ : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

ANAP⁹ : Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale



**Centre Communal
d'Action Sociale**

4, place Pierre Gautier
06364 Nice cedex 4
04 93 13 51 42
dg@ccas-nice.fr